Library
of the
University of Toronto

INSTRVCTIONS CHRESTIENNES ET THEOLOGIQVES

OV

Toute la Doctrine de l'Eucharistie eſt en peu de mots clairement expliquée.

Auec trois Pratiques tirées de diuers Autheurs, l'vne pour bien Communier, l'autre pour bien ouïr la Meſſe, & la derniere pour bien viſiter le S. Sacrement de l'Autel.

Par l'Ordre de Meſſire ANNE DE MVRVIEL, Illuſtriſſime Eueſque, & Seigneur de Montauban.

A MONTAVBAN,

Par IEAN ROVYER, Imprimeur de Monſeignr l'Illuſtr. & Reuerend. Eueſque & de la Ville: *A l'Enſeigne du Nom de IESVS.* M. DC. XLVI.

A MONSEIGNEVR,

MONSEIGNEVR,

l'Illuſtriſſime & Reuerendiſſime

MESSIRE

ANNE DE MVRVIEL

Eueſque, & Seigneur de Montauban.

MONSEIGNEVR,

L'Euchariſtie eſtant vn Sacrement, où Ieſus-Chriſt ſe trouuant en Perſonne fait briller auec plus d'éclat & de profuſion les rayons de ſa Bonté qu'és autres Sacremens, où il n'eſt que par ſa vertu : Vous auez auſſi creu que vous ne pouuiez accomplir le deuoir d'vn bon Paſteur, ny accompagner la reſidence continüelle que vous auez

renduë à vôtre Dioceſe pendant quarante-cinq ans, par vn deſſeïn plus ſortable & à la gloire de Dieu & à nôtre ſalut, que par celuy qui peut contribuer à l'augmentatïon de l'amour & du reſpect que nous deuons à cét adorable Sacrement, dans lequel Dieu meſme eſtant le Donneur & le Don on ne peut pareillement qu'y rencontrer tout ce que la Nature, la Grace, & la Gloire ont de plus riche, & de plus majeſtueux. Et d'autant que l'Euchariſtie opere à la façon des cauſes naturelles, qui produiſent leurs effets ſelon les diſpoſitions de leurs ſujets (elle eſtant vn poiſon qui n'eſt pas moins mortel à ceux qui la reçoiuent indignement, qu'elle eſt vn Pain de Vie à ceux qui s'en approchent en eſtat de grace) Vous auez iugé, MONSEIGNEVR, qu'il eſtoit important de preuenir les fautes qu'on commet en n'apportant

point la preparation qu'vn Sacrement ſi Auguſte requiert, non pas par des paroles ſimplement proferées de bouche, leſquelles n'eſtans que voix paſſent ainſi que le vent qui ne laiſſe aucune marque de ſoy, mais par des paroles écrites, leſquelles ſubſiſtans auſſi long temps que le papier peut conſeruer des Caracteres, nous marquent la verité, & font des viues impreſſions dans nos eſprits apres la mort meſme de celuy qui les a miſes ſous la Preſſe. Pour l'execution de ce loüable Deſſein voſtre Bonté m'a honnoré de tant que de me donner l'ordre de dreſſer en forme de Catechiſme les preſentes Inſtructions Chreſtiennes, *afin qu'elles découurans les lumieres que la Theologie fournit à nos entendemens pour auoir la connoiſſance des admirables vertus de ce Sacrement, nous puiſſions par leur voye échauffer à meſme temps*

nos volontez à la Pratique tant des dispositions necessaires à sa digne reception, que des exercices de pieté conuenables au culte souuerain que nous luy deuons. Or en ce Liure, qui pour estre vn Ouurage de deuotion doit plustost porter des fruits que des feuïlles ou des fleurs, i'ay negligé l'ornement du langage, m'estant principalement attaché à la solidité des raisons pour ne ressembler ces anciens Sacrificateurs, qui ostans à leurs victimes ce qu'elles auoient de meilleur tel qu'estoit le cœur ne leur laissoient qu'vne chetiue langue. Le Sacrement, duquel ie traicte, est vn Abbregé des merueilles de la Toute-Puissance de Dieu, il a donc de soy des charmes assez, & des beautez pour se faire admirer sans en emprunter d'vne diction humaine, & puis que nos paroles ne peuuent rien adjouster à l'excellence des mysteres

Diuins, i'ay creu que la meilleure façon d'exprimer les rares perfections de l'Eucharistie estoit la plus simple & la plus naïfue, tout ainsi que l'eau d'vne riuiere nous represente le Ciel auec ses Astres d'autant plus fidelement qu'elle est en sa pureté & simplicité naturelle. C'est ce qui me fait esperer, MONSEIGNEVR, que vous regarderez ce petit Liure d'vn œil fauorable, mesmement si vous considerez qu'il est tissu des Pensées que i'ay puisées particulierement du discours de vos sages Entretiens & du bon exemple de vos pieuses Actions enuers cét adorable Sacrement, en telle sorte que ie puis dire que c'est vous proprement qui estes l'Autheur de cét Ouurage, auquel ie n'ay autre part que celle que la plume peut auoir à l'écriture. Et partant, MONSEIGNEVR, i'avouë qu'en vous l'offrant ie ne fay present à vôtre Sei-

gneurie que de ce qui eſt plus vôtre que mien: auſsi n'eſtois-je pas aſſez riche de mes propres biens pour faire vne Offrande qui fut digne de vous; car il faut que ce qu'on vous preſente, pour n'eſtre pas indigne de vous eſtre offert ayt pluſtoſt l'honneur de vous appartenir; & il eſt certain que ie n'oſerois maintenant vous offrir la continüation de mes ſeruices, s'il n'eſtoit veritable qu'ils vous ſont plus acquis qu'à celuy qui auec toute ſorte de reſpects & de ſouſmiſsions prend la qualité

MONSEIGNEVR,

De Voſtre tres-humble, tres-fidele, & tres-obeïſſant ſeruiteur.

A. P. Theologal de vôtre Chapitre.

INSTRVCTIONS CHRESTIENES & THEOLOGIQVES,

SVR LA DOCTRINE DE la ſacrée Euchariſtie.

TRAICTE' PREMIER.

SI CETTE DOCTRINE EST vtile & neceſſaire?

ELLE l'eſt beaucoup, parce qu'elle nous donne vne connoiſſance qui produit en nous ces trois effets. 1. De nous faire rendre à ce Sacrement l'honneur qui luy eſt deu. 2. De nous en

faire vſer auec fruit & deuotion. 3. De nous faire éuiter les pechez que nous pouuons commettre contre ce Sacrement par vn mauuais vſage, leſquels pechez attirent ſur nous les plus grands fleaux de la colere de Dieu, puis que c'eſt l'impieté des impietez, que de profaner par vn mauuais traittement vne choſe qui contient Ieſus-Chriſt, lequel eſt la ſainčteté des ſainčtetez.

En combien de façons l'Euchariſtie peut eſtre conſiderée?

En trois, comme Sacrement, Communiõ, & Sacrifice. L'Euchariſtie eſt dite Sacrement, entant qu'elle contient le Corps, & le Sang de Ieſus-Chriſt. Elle eſt dite Cõmunion, entant que les Fideles vſent de ce Sacrement. Elle eſt dite Sacrifice, entant que ce qui y eſt contenu eſt offert à Dieu.

CHAPITRE I.

DE L'EVCHARISTIE ENTANT qu'elle est vn Sacrement.

Qui a institué le Sacrement de l'Eucharistie, & en quel temps?

IESVS-CHRIST l'a institué au dernier soupé qu'il fit auec ses Apostres.

Comment l'a-il institué?

Ayant prins du pain il rendit graces, le benit, le rompit, & le donna à ses Apostres, disant, Cecy est mon corps, lequel se donne pour vous, faites cecy en memoire de moy. Pareillement il leur bailla le calice, disant, ce calice est le Nouueau Testament en mon Sang, qui sera répandu pour vous.

Pourquoy l'a-il institué?

Afin qu'il ne fut iamais absent des siẽs, ains qu'il fut tousiours auec eux, leur donnant par ce moyen vn gage diuin, & ad-

mirable de l'amour infini, duquel il ayme, & a aymé tous les Fideles.

Quels noms donne-on à ce Sacrement ?

On luy en donne plusieurs, parce que sa dignité est si admirable, qu'vn seul nom ne suffit point pour expliquer son excellence. 1. Il est appellé Eucharistie, c'est à dire bonne grace, & action de graces; il est dit bonne grace, à cause qu'il contient Iesus-Christ, qui est la fontaine de toute grace ; & à cause qu'il est vn signe, & vn presage de la vie eternelle, qui est vne grace de Dieu, laquelle est la fin & l'accomplissement de toutes les graces que nous receuons en ce monde. Il est dit encore action de graces, tant parce qu'en l'institution de ce Sacrement Iesus-Christ a rendu graces à Dieu son Pere, que parce qu'en ce Sacrement on rend tous les iours graces à Dieu pour tous ses bienfaits, & particulieremẽt pour celuy de l'institution de ce Sacrement, lors qu'il est offert en Sacrifice à Dieu le Pere. 2. Ce Sacrement est appellé Sacrifice, parce qu'en iceluy Iesus-Christ est immolé, & offert à Dieu

le Pere. 3. Il est appellé Communion, à cause que par ce Sacrement nous auons la communication du Corps & du Sang de Iesus-Christ, & participons à ses graces. 4. Il est appellé vn Sacrement de paix & de charité, d'autant que par son moyen nous sommes vnis à Iesus-Christ, comme à nostre Chef, & sous ce Chef nous estans Fideles sommes conioints par ensemble d'vn lien si étroit, que nous ne faisons qu'vn mesme corps mystique. 5. Il est appellé Viatique, tant parce qu'il est nostre viande spirituelle, tandis que nous sommes voyageurs en ce monde, que parce qu'il nous prepare la voye & le chemin pour arriuer à la beatitude eternelle; c'est pourquoy on a accoustumé de l'administrer à ceux qui sont dans le danger de mourir. 6. Il est appellé vn soupé, d'autant que Iesus-Christ l'a institué au dernier soupé qu'il fit auec ses Apostres.

Si l'Eucharistie est vn Sacrement?

Ouy, car trois choses sont requises pour faire vn Sacrement. 1. Vn signe sensible. 2. La grace qui est signifiée &

produite. 3. L'institution de Iesus-Christ. Or ces trois choses se trouuent dans l'Eucharistie, puis que nous y voyons les especes du pain & du vin, qui sont par l'institution de Iesus-Christ les signes sensibles de la grace, qui y est produite.

En quoy le Sacrement de l'Eucharistie est different des autres Sacremens ?

En plusieurs choses. 1. Quant à la dignité & excellence, car il est le Sacrement des Sacremens estant le racourci, & la quint-essence de ce qu'il y a de riche & de precieux dans le sein de la Diuinité: les autres Sacremens ne contiennent que la grace; mais l'Eucharistie contient Iesus-Christ, qui est l'Autheur & la fontaine de la grace. 2. Quant au changement de la matiere, d'autant qu'és autres Sacremens la matiere n'est point changée en vne autre nature, mais dans le Sacrement de l'Eucharistie la matiere, c'est à dire le pain & le vin, est changée en la substance du Corps & du Sang de Iesus-Christ. 3. Quant à l'vsage de la matiere, parce que les autres Sacremens ne se font, & ne

peuuent estre que dans l'vsage de leur matiere ; ainsi, par exemple, il n'y peut auoir de Bapteſme, ſi l'eau n'eſt point appliquée à perſonne ; mais l'Euchariſtie eſt vn Sacrement qui s'acheue & s'accomplit par la ſeule conſecration de ſa matiere ſans qu'on la reçoiue ; ainſi l'Euchariſtie qui repoſe dans vn ciboire eſt vrayement & reellement vn Sacrement, iaçoit que perſonne ne la reçoiue, & ne ſe repaiſſe du Corps de Ieſus-Chriſt.

Si l'Euchariſtie eſt vn ou pluſieurs Sacremens?

Elle n'eſt qu'vn Sacrement, car quoy qu'elle aye vne double matiere, vne double forme, & vne double conſecration, elle n'a pourtant qu'vne ſeule fin, qui eſt la nourriture ſpirituelle : de ſorte que ſi l'Euchariſtie, ayant par exemple deux matieres, peut eſtre diuiſée en deux choſes, neantmoins l'vnité de ſa fin fait que de ces deux choſes il n'en reſulte qu'vn Sacrement ; & comme la viande & le breuuage ne font qu'vn banquet, de meſme les eſpeces du pain & du vin ne font qu'vn Sacrement.

Qu'est-ce que Sacrement d'Eucharistie ?

C'est le Sacrement du Corps & du Sang de Iesus-Christ sous les especes du pain & du vin institué pour la nourriture spirituelle de l'homme.

Qu'est-ce qui est signifié par l'Eucharistie?

Elle nous signifie trois choses. La premiere est passée à sçauoir la Passion de Iesus-Christ, en souuenance de laquelle elle se fait. La seconde est presente à sçauoir la grace, le Corps & le Sang de Iesus-Christ. La troisiéme est future à sçauoir la vie eternelle; aussi l'Eglise chante, *O sacrum conuiuium, in quo Christus sumitur, recolitur memoria Passionis eius, mens impletur gratia, & futuræ gloriæ nobis pignus datur.*

CHAPITRE. II.

De la Matiere du Sacrement de l'Eucharistie.

Quelle est la Matiere de l'Eucharistie ?

Elle est le pain & le vin, & ainsi elle est double, & ce pour trois raisons. 1. Parce qu'vn Sacrement doit signifier ce qu'il produit : or l'effet de l'Eucharistie est la nourriture spirituelle de l'homme, lequel ne se nourrit pas seulement de viande, mais encore de breuuage; il a esté aussi conuenable, que la matiere de l'Eucharistie soit le pain & le vin, pour marquer que ce Sacrement donne à l'ame de l'homme vne entiere & parfaite nourriture. 2. D'autãt que l'Eucharistie estant vne Communion qui opere des effets & en l'ame, & sur le corps, puis qu'elle emousse l'aiguillon de la chair la rendant pure & subjette à l'esprit, Iesus-Christ

aussi a voulu instituer la matiere de ce Sacrement en pain & en vin, afin que l'operation qui est faite sur le corps de l'homme soit signifiée par le pain, lequel est conuerti au Corps de Iesus-Christ; tout ainsi que l'operation qui est faite en l'ame est representée par le vin, lequel est changé au Sang de Iesus-Christ; car le Sang contribuant particulierement à la vigueur que l'ame a en ses actions; le vin aussi conuerti en Sang dans l'Eucharistie marque fort bien les puissans effets que ce Sacrement opere en l'ame du Chrestien.

3. Pour ce que l'Eucharistie est vn Sacrifice qui represente la Passion de Iesus-Christ, en laquelle son sang a esté separé de son Corps: Or cette separation est tres-bien representée par la consecration du vin lequel est changé en sang par vne consecration separée de celle par laquelle le pain est transsubstantié au Corps de Iesus-Christ; & ainsi il a esté fort conuenable que la matiere de l'Eucharistie ayt esté instituée en pain & en vin.

Quel pain est la matiere de l'Eucharistie?

C'est le seul pain de froment, d'autant que le Sauueur du monde ne s'en est point serui d'autre; aussi dans la saincte Escriture il se compare au seul grain de froment, & l'Eglise a obserué de tout temps de n'employer pour matiere de consecration autre pain que celuy de froment.

Si le pain estoit fait d'autre grain seroit-il vne matiere propre pour ce Sacrement?

Non, & il n'y auroit point de Sacrement. Neantmoins si parmi les grains de froment il y en auoit quelques autres mélangez comme d'orge, d'avoine, &c. en si petit nombre, qu'à voir le pain, & à le gouster on ne peut luy donner autre titre que celuy de froment, il est certain que ce pain seroit tousiours vne matiere propre pour le Sacrement.

Si tout pain fait de froment peut estre la matiere de l'Eucharistie?

Ouy, pourueu qu'il soit fait auec l'eau

commune & elementaire, qu'il soit cuit par la chaleur du feu, & qu'il n'y ayt point vn mêlange d'autre chose si grand, que le pain ne soit plus appellé pain, comme est par exemple vn gasteau, où il y a vne grande quantité d'œufs, ou de miel, ou de laict, ou d'eau rose, &c.

Si le pain auec leuain peut estre la matiere de l'Eucharistie, tout ainsi que sans leuain ?

Ouy, & de fait on consacre dans l'Eglise Grecque le pain auec leuain, tout ainsi que dans l'Eglise Latine sans leuain ; car le leuain ne rend point le pain different en espece d'auec celuy qui est fait sans leuain. Neantmoins chacun se doit accommoder à l'vsage de son Eglise ; ainsi le Prestre Latin ne doit consacrer qu'en vn pain sans leuain, & le Prestre Grec qu'en vn pain auec leuain;autrement c'est pecher mortellemẽt.

Quelle coustume est meilleure de consacrer en vn pain auec leuain ou sans leuain?

Elle est meilleure sans leuain, parce

que le pain que Iesus-Christ consacra en l'institution de ce Sacrement estoit sans leuain, puis qu'il le consacra en vn temps auquel il estoit defendu aux Iuifs de manger du pain auec leuain.

Pourquoy Iesus-Christ a consacré en vn pain sans leuain?

Ca esté pour monstrer que celuy qui veut s'approcher de ce Sacrement doit estre sans malice, laquelle est signifiée par le leuain, puis que dans la saincte Escriture il est touſiours pris en mauuaise part ; & de faict l'Apostre sainct Paul dit, qu'il ne faut qu'vn peu de leuain pour corrompre toute vne grande masse.

Quelle quantité est requise en la matiere de l'Eucharistie?

Il n'y a point de quantité pour petite qu'elle soit (suppoſé qu'elle soit sensible) qui ne suffise pour la matiere de la consecration : neantmoins si elle estoit si petite qu'elle ne peut tomber sous les sens, elle ne suffiroit pas, d'autant que

ce seroit détruire la nature du Sacrement, duquel l'essence requiert qu'il soit vn signe sensible.

Quel vin est la matiere de l'Eucharistie?

C'est vn vin de vigne naturel, & de l'vsage ordinaire des hommes, parce que Iesus-Christ ne s'est point serui d'autre vin que de celuy-là pour la matiere de ce Sacrement comme il se void en S. Mathieu 26. *Non bibam amodo de hoc genimine vitis*: & l'Eglise Catholique l'a ainsi tousiours enseigné. Et partant le vin artificiel, ou composé comme le vin cuit ne peut estre la matiere de l'Eucharistie, ny le verjus, ny le vinaigre qui a perdu la substance de vin, & n'est point potable. Quant au moust, il peut estre vne matiere suffisante pour ce Sacrement, parce qu'il est vrayement vin: toutefois il faut prendre garde qu'il soit bien purifié, car s'il estoit chargé de beaucoup de lie on offenseroit Dieu que de s'en seruir contre la reuerence qui est deuë à vn Sacrement si pur, & si venerable. Le vin aussi congelé peut estre vne

matiere de consecration, car puis que les especes du vin congelées retiennent, & conseruent le Sang de Iesus-Christ, ainsi qu'il est clairement supposé dans le Messel Romain au Chapitre des defauts de la Messe ; il n'est point aussi de doute, que ces mesmes especes congelées ne puissent receuoir ce mesme Sang en la consecration, tout ainsi qu'vn pain dur peut estre consacré, iaçoit qu'apres la consecration ses especes ne puissent estre mangées, si elles ne sont plustost mollifiées. Enfin vn vin fait par miracle, comme celuy qui fut fait par le Sauueur aux nopces de Cana en Galilée, est vne matiere propre & conuenable à ce Sacrement, d'autant que ce seroit vn vray vin ayant la mesme nature, & les mesmes qualitez qu'il auroit s'il fut prouenu d'vne vigne.

Pourquoy met-on vn peu d'eau dans le vin qu'on veut consacrer ?

Pour 3. raisons. 1. Pour imiter Iesus-Christ qui a fait ce mélange, ainsi qu'il est prouué par l'authorité des Conciles.

2. Pour renouueller la memoire du Sang, & de l'eau qui sortirent ensemble du costé de Iesus-Christ estant sur la Croix. 3. Pour signifier l'vnion du peuple fidele auec Iesus-Christ, car le peuple est signifié par l'eau dans l'Apocalypse.

Ce mélange d'eau auec le vin est-il ancien ?

Il est de tradition Apostolique, & l'Eglise l'a tousiours obserué, & commandé de le pratiquer, de sorte qu'on pecheroit mortellement si on ne mettoit de l'eau dans le calice, sans laquelle neantmoins le vin peut estre consacré.

Qu'est-ce que la matiere du pain & du vin signifie ?

Elle signifie deux choses. 1. Que Iesus-Christ est la nourriture spirituelle de l'homme, car comme le pain, & le vin sont l'aliment de nostre vie corporelle ; de mesme le Corps, & le Sang de Iesus-Christ sont la nourriture de la vie de nos ames. 2. Que ce Sacrement

opere

opere l'vnion mystique de l'Eglise auec Iesus-Christ ; parce que comme le pain se fait de plusieurs grains de blé, & le vin de plusieurs grumes de raisin, de mesme le corps mystique de l'Eglise se fait de plusieurs Fideles, lesquels s'vnissent à Iesus-Christ comme à leur Chef par le moyen de l'Eucharistie.

CHAPITRE III.

DE LA FORME DV SACREMENT DE L'EVCHARISTIE.

Quelle est la forme de la consecration du pain ?

ELLE consiste en ces paroles, *Hoc est Corpus meum.* Le mot *Enim*, ny les autres paroles du Canon de la Messe à commencer par ces mots, *Qui pridie, &c.* ne sont point de l'essence du Sacrement, d'autant que les paroles de la forme d'vn Sacrement sont seulement celles qui signifient ce qu'elles font, & operent dans le Sa-

crement : or ces seules paroles, *Hoc est Corpus meum*, signifient la conuersion qu'elles font du pain au Corps de Iesus-Christ.

Qui obmettroit le mot, Enim, & les autres paroles, Qui pridie, &c. pecheroit-il ?

Ouy, parce qu'il choqueroit l'ordre qui en est prescrit & commandé par l'Eglise.

Qu'est-ce que signifie la benediction que Iesus-Christ fit sur le pain, & sur le vin qu'il consacra ?

Cette benediction ne signifie autre chose que la consecration du pain & du vin en son Corps & en son Sang, laquelle conuersion a esté faite par la vertu de ses paroles ; de sorte que Iesus-Christ a beny le pain & le vin en proferant de paroles si puissantes sur leurs substances qu'il les a conuerties en son Corps, & en son Sang ; & en faisant cette benediction il n'a pas fait le signe de la Croix ny sur le pain, ny sur le vin, ainsi que le

Prestre a accoustumé de le faire lors qu'il les consacre, car la Croix ne sert aux benedictions que depuis que Iesus-Christ l'a sanctifiée, & consacrée par l'effusion de son precieux Sang.

Quelle est la forme de la consecration du vin?

Elle consiste en ces paroles, *Hic est calix sanguinis mei, noui & æterni, Testamenti, mysterium fidei, qui pro vobis, & pro multis effundetur in remissionem peccatorum.*

Pourquoy ces paroles, Noui & æterni Testamenti, *sont en la consecration du vin?*

Il y a *Noui*, pour signifier que le sang de Iesus-Christ qui n'auoit esté que figuré au vieil Testament nous est donné au nouueau non en figure, ains reellement & en verité. Il y a *Æterni Testamenti*, pour marquer l'effet du Sang de Iesus-Christ qui consiste en ce que nous auons droit à l'heredité eternelle par vn nouueau Testament, lequel est authorisé &

confirmé par le Sang & par la mort de Iesus-Christ.

Pourquoy l'Eucharistie en la consecration du vin est appellée Mysterium fidei?

Pour monstrer que la verité du Sang de Iesus-Christ en ce Sacrement se connoit par la voye de la foy, & non par celle des sens : comme aussi pour signifier que ce Sang est le principe de nostre foy & de nostre iustice.

Pourquoy la memoire de la Passion de Iesus-Christ se fait en la consecration de son Sang pluſtoſt qu'en celle de son Corps?

Parce que l'effusion du Sang est vne vraye & naïfue representation de la Passion du Sauueur.

Pourquoy en la consecration du vin est-il dit que le Sang de Iesus-Christ sera épandu pour plusieurs, & non pas pour tous, puis qu'il est mort pour tout le monde?

Il y a deux choses en la Passion de

Iesus-Christ, à sçauoir la vertu, & le fruit ; la vertu regarde tout le monde, puis que la Passion du Sauueur comme estant d'vn merite infini peut sauuer tous les hommes : mais le fruit de cette Passion ne regarde que ceux qui s'appliquent la mort de Iesus-Christ, & se la rendent vtile & fructueuse par la pratique des Sacremens, & des bonnes œuures : car comme vne personne blessée peut se rendre inutile vn emplastre qui pourroit la guerir, & ce en ne voulãt pas l'appliquer sur sa playe ; de mesme plusieurs qui pourroient profiter de la Passion de Iesus-Christ se priuent de son fruit, & empeschent qu'elle leur soit appliquée en se priuant de l'vsage des Sacremens, & de la pratique des vertus.

CHAPITRE IV.

DE LA CONSECRATION.

Qu'est-ce que la Consecration dans l'Eucharistie ?

C'EST vne vraye & reelle conuersion de toute la substance du pain, & du vin en toute la substance du Corps & du Sang de Iesus-Christ. Or il est dit, que la Consecration est vne conuersion de la substance du pain & du vin ; d'autant qu'on peut considerer deux choses au pain, & au vin, à sçauoir la substance & les accidens desquels il ne se fait aucune conuersion en cette Consecration ains seulement de la substance. Il est dit encore que cette conuersion se fait de toute la substance du pain & du vin, à cause qu'apres la Consecration elle est entie-

rement changée, & n'en reste aucune partie. Plus il est dit que cette conuersion est faite en toute la substance du Corps, & du Sang de Iesus-Christ, pour monstrer que tout son Corps & tout son Sang sont dans l'Eucharistie, non pas à la façon de la quantité auec étenduë, ains à la façon de la substance sans extension, & sans aucun rapport à la petitesse du lieu.

Pourquoy la Consecration est ainsi appellée, & si elle a d'autres noms?

Elle est dite Consecration, parce qu'en icelle ce qui n'est point sacré, comme sont le pain & le vin se change en ce qui est sacré, comme sont le Corps & le Sang de Iesus-Christ: & il y a vne grande difference entre cette Consecration, & celle des autres Sacremens puis que leur consecration n'est qu'vne benediction de leur matiere, sans que cette matiere se conuertisse en quelque autre chose: Or en la Consecration de l'Eucharistie toute la substance du pain & du vin se conuertit & se transsubstantie au

Cotps & au Sang de Iesus-Christ, & c'est pourquoy cette Consecration est appellée conuersion, & transsubstantiation.

Est-il croyable que IESVS-CHRIST puisse changer toute la substance du pain & du vin en son Corps & en son sang ?

Ouy pour 3. raisons. 1. Si Dieu a peu faire toutes choses du neant, à plus forte raison peut-il faire vn corps d'vn autre corps. 2. Si la nature peut changer vne forme substantielle en vne autre forme substantielle ainsi qu'elle fait à tous momens par la voye de la generation : il est encore plus croyable que Iesus-Christ a le pouuoir de changer par la voye de la conuersion & la matiere & la forme de la substance du pain & du vin en son Corps & en son Sang, car il n'a pas vne plus grande difficulté en la conuersion de la matiere qu'en celle de la forme. 3. Si la nature qui n'a qu'vne vertu finie est capable de conuertir en nostre chair & en nostre sang le pain & le vin desquels nous nous seruons pour

nostre nourriture ; pourquoy ne pourroit faire le mesme Iesus-Christ qui est d'vne puissance infinie !

Ne pourroit-on pas dire que la substance du pain subsiste dans l'Eucharistie auec la substance du Corps de Iesus-Christ?

Non, parce que la particule demonstratiue, *Cecy*, comprend & designe toute la substance de ce que Iesus-Christ tenoit en ses mains lors qu'il profera ces paroles, *Cecy est mon Corps* ; tout ainsi que lors que nous mettons nostre main sur vn homme, & que nous disons, *Cecy est vn homme*, nous entendons par *Cecy* tout ce qui est de substantiel sous nostre main, non pas seulement le Corps de l'homme que nous touchons mais encore son ame ; autrement si nous n'entendions par *Cecy*, que la substance du corps, cette proposition, *Cecy est vn homme*, seroit fausse, puis que ce n'est pas le seul corps de l'homme ains le corps & l'ame vnis qui sont l'homme. De sorte que cette particule *Cecy*, comprenant & designant toute la substance de ce que Iesus-

Christ tenoit en ses mains lors qu'il dit, *Cecy est mon Corps* ; il faut aussi conclurre necessairement que toute la substance de ce que Iesus-Christ auoit en ses mains consistoit en la seule substance de son Corps, & ainsi la substance du pain ny auoit point de lieu.

CHAPITRE V.

DES ESPECES SACRAMENTALES.

Qu'est-ce que les especes du pain & du vin.

ELLES sont leurs accidens, & ces accidens sont l'odeur, la couleur, la saueur, la figure, la quantité, & choses semblables qui ne sont pas de l'essence du pain ny du vin. Or ces accidens sont appellez des especes, c'est à dire des images, à cause qu'elles representent à nos sens l'i-

mage & la ressemblance du pain & du vin ; c'est pourquoy les especes du pain apres la consecration sont quelquefois appellées pain, non à cause qu'elles contiennent quelque substance de pain mais parce qu'elles en ont l'apparence, & en portent l'image ; outre qu'elles ont la vertu de nous nourrir en la Communion tout ainsi que si elles estoient du pain.

Pourquoy les especes du pain & du vin sont dites Sacramentales ?

Parce que comme auant la consecration elles sont des signes qui representent la substance du pain & du vin ; de mesme apres la consecration elles sont des symboles & des marques qui signifient le Corps & le Sang de Iesus-Christ, & ainsi elles sont Sacramentales, voire mesme vn Sacrement puis que la nature du Sacrement consiste en la signification d'vne chose sacrée.

Quel est le sujet & l'appuy des especes du pain & du vin ?

Auant la consecration elles sont vnies

& attachées à la substance du pain & du vin sur laquelle elles sont appuyées & soustenuës, mais apres la consecration la substance du pain & du vin estant détruite elles sont dépourueuës de leur sujet & appuy substantiel, au defaut duquel Dieu suppleant par vn nouueau & extraordinaire concours il soustient & appuye ces especes tout ainsi que si elles estoient attachées à la substance du pain & du vin.

Si les especes du pain & du vin sont soustenuës sur le Corps de IESVS-CHRIST?

Non, d'autant qu'il est sous ces especes d'vne façon spirituelle & indiuisible sans qu'on puisse designer vn seul petit poinct de l'Hostie où il ne soit entierement, non plus qu'on ne peut remarquer vne seule partie de nostre corps où nostre ame ne soit toute; de sorte que le Corps de Iesus-Christ estant sous les especes du pain & du vin indiuisiblement, & sans aucune extension au moins quant au lieu, il ne peut estre aussi le su-

jet & l'appuy de ces especes & accidens qui sont étendus, diuisibles, & pourueus de toutes leurs dimensions. D'ailleurs vn Corps glorieux tel qu'est celuy de Iesus-Christ ne doit estre raualé à cette miserable seruitude que de seruir de soustien, & de sujet à des choses passageres & corruptibles.

Si les especes du pain & du vin agissent apres la consecration & produisent leurs effets ainsi qu'elles faisoyent auparauant ?

Ouy, & de fait nous experimentons qu'elles font des impressions en nos sens, alterent nos corps, nous nourrissent, & causent des generations, & des corruptions tout ainsi que si elles estoient étayées & conseruées par la substance du pain & du vin.

Comment se peut-il faire que des especes du pain & du vin corrompuës s'engendre vne nouuelle substance comme est vn vermisseau, & tel autre corps substantiel ?

Cette generation se fait par vn con-

cours special de la Toute-puissance de Dieu, qui ayant commencé ce Mystere par des merueilles signalées, l'acheue par la production d'vne nouuelle substance, laquelle succede à la substance du Corps & du Sang de Iesus-Christ qui estoit sous les especes du pain & du vin.

CHAPITRE VI.

DE CE QVI EST CONTENV sous les especes du pain & du vin.

Qu'est-ce que les especes du pain & du vin contiennent auant & apres la Consecration ?

AVANT que le Prestre profere sur le pain & sur le vin les paroles de la consecration, qui sont *Hoc est Corpus meum* pour le pain, *Hic est calix Sanguinis, &c.* pour le vin, les especes du pain & du

vin ne contiennent que la substance de ce pain & de ce vin, mais dés que les susdites paroles Sacramentales sont proferées entierement toute la substance du pain & du vin se trouue conuertie en toute la substance de Iesus-Christ; de sorte qu'aussi bien dans le calice que dans l'Hostie tout Iesus-Christ est sous les especes & du pain & du vin ainsi qu'il est au Ciel à la dextre de Dieu son Pere auec tout son Corps, tout son Sang, son Ame, & sa Diuinité.

IESVS-CHRIST seroit-il donc dans l'Hostie & dans le Calice de la mesme façon qu'il est au Ciel?

Non, car iaçoit que tout Iesus-Christ soit sous les especes du pain & du vin, y ayant cõme dans le Ciel tout son Corps, tout son Sang, son Ame, & sa Diuinité; neantmoins il est dans le Ciel d'vne façon naturelle & glorieuse, & dans l'Hostie & dans le calice il n'est que d'vne façon sacramentale.

Qu'est-ce à dire que IESVS-CHRIST existe dans le Ciel d'vne façon naturelle & glorieuse ?

C'est à dire que le Corps de Iesus-Christ y est visible, palpable, & auec vne extension de ses parties pareille à celle d'vne substance corporelle qui existe naturellement ayant vn certain ordre exterieur à l'égard du lieu par lequel toutes ses parties sont les vnes hors des autres à tel point qu'elles correspondent au lieu qu'elles occupent, le lieu de la teste n'estant pas celuy des pieds, ny des mains, ny des autres parties. Iesus-Christ existe encore dans le Ciel d'vne façon glorieuse, c'est à dire que son Corps y est impassible, subtil, leger, & resplendissant, & cette gloire n'est pas cachée, ains au contraire elle est visible à tous les Bienheureux.

Qu'est-ce à dire que IESVS-CHRIST existe dans l'Eucharistie d'vne façon sacramentale ?

C'est à dire que Iesus-Christ est si fort caché

ché sous le voile des especes sacramentales du pain & du vin, que sa gloire y est du tout inuisible, & on n'y remarque que les accidens & les qualitez du pain & du vin, comme sont la quantité, la figure, l'odeur, la saueur, la couleur, & autres accidens, sans qu'on y puisse reconnoistre ny la grandeur, ny la figure, ny la clarté, ny autre qualité du Corps glorieux de Iesus-Christ.

Quelles merueilles se rencontrent en l'existence sacramentale de IESVS-CHRIST sous les especes du pain & du vin ?

1. C'est que le Corps de Iesus-Christ est sous les especes du pain & du vin d'vne façon spirituelle & indiuisible, tout ainsi que s'il estoit vn esprit, estant tout sous le tout desdites especes, & tout chaque partie d'icelles; ny plus ny moins que l'ame raisonnable l'est dans le corps de l'homme, d'autant que le Corps de Iesus-Christ existe sous chaque partie des especes, sous laquelle il y auoit auparauant du pain & du vin puis qu'il succede à la place de leurs substances : or les substances

du pain & du vin estoient sous le tout de leurs especes, & sous chaque partie d'icelles n'y ayant aucune petite partie du pain & du vin qui ne fut aussi bien pain & vin que la plus grande ; il faut pareillement que le Corps de Iesus-Christ se trouue aussi bien sous chaque partie desdites especes que sous leur tout, & ainsi qu'il y soit indiuisiblement ; mesmement qu'il ne prend sous ces especes autre place que celles des substances du pain & du vin qui ont esté separées de leur quantité, puis que leur quantité subsistant elles ont esté conuerties au Corps & au Sang de Iesus-Christ ; or la substance est indiuisible quant au lieu lors que la quantité en est separée ; aussi le Corps du Sauueur tenant la place des substances du pain & du vin separées de leur quantité il reside d'vne façon indiuisible dans l'Eucharistie.

2. C'est qu'encore que le Corps de Iesus-Christ soit indiuisiblement sous les especes du pain & du vin en telle sorte qu'on ne peut designer aucune partie des susdites especes en laquelle tout le Corps

du Sauueur ne soit, la teste & les pieds se trouuans resserrez exterieurement au mesme endroit de la plus petite partie desdites especes, neantmoins ce mesme Corps est sous cette petite partie, aussi grand en soy qu'il l'est à la dextre de Dieu le Pere, & à l'égard de soy-mesme sous ses membres étendus, & rangez les vns hors des autres sans aucune confusion interieure, l'endroit de la teste n'estant pas celuy des pieds, ny l'endroit des pieds celuy de la teste.

3. C'est que le Corps de Iesus-Christ estant indiuisiblement sous les especes du pain & du vin il n'y peut naturellement agir ny patir, d'autant que l'action, & la passion corporelle, comme estant étenduë & diuisible, ne peut estre naturellement en ce qui est indiuisible ; dont on dit communement que sur vn point il n'y a point d'action ny de passion : or le Corps de Iesus-Christ estant indiuisiblement dans l'Eucharistie il y est aussi incapable de toute action, & passion corporelle, ses yeux estans aussi inutiles pour y voir, que ses pieds pour y marcher ; & parce que

nous sommes appellez morts lors que nous sommes priuez de la fonction des sens, & ne donnons aucun signe de vie au dehors; aussi le Corps de Iesus-Christ est en quelque façon appellé mort dans l'Eucharistie, non pas que son Humanité y soit morte, mais parce qu'elle y est priuée de la fonction de ses puissances corporelles.

4. C'est que le Corps de Iesus-Christ ne pouuant point patir dans l'Eucharistie il ne croist, ny ne decroist, il ne se rompt, ne se change, ny ne s'altere pour toutes les consecrations, fractions, corruptions, & alterations qui suruiennent aux especes du pain & du vin; tout ainsi que nostre ame ne reçoit point d'accroissement, ny n'est point amoindrie par l'augmentation, diminution, corruption, ou alteration de nostre corps: & partant quand vne Hostie se brûle, ce n'est point le Corps de Iesus-Christ qui reçoit les attaintes de cette brûleure, ains c'est l'espece du pain, ny plus ny moins que sa Diuinité n'estoit aucunement blessée, lors que sa sacrée Humanité estoit cruel-

lement frapée par les Iuifs.

5. C'est que le Corps de Iesus-Christ estant indiuisiblement, & à la façon d'vn esprit sous les especes du pain & du vin, encore que ces especes soient diuisées en plusieurs parties il demeure neantmoins entier en chacune, & en la moindre partie ; tout ainsi que lors qu'on rompt vn miroir, & qu'on le partage en quatre pieces, chaque piece represente nostre visage aussi entierement que faisoit tout le miroir. De là vient qu'on reçoit le Corps de Iesus-Christ autant en vne petite Hostie qu'en vne grande, & en vne portion d'icelle comme si elle estoit entiere, l'ancien miracle de la Manne se renouuellant en ce mystere, de laquelle il est dit, que ceux qui en recueilloient peu n'en auoient pas moins que ceux qui en ramassoient beaucoup.

6. C'est que le Corps de Iesus-Christ estant sous les especes du pain & du vin, dés que les paroles de la consecration sont proferées il se trouue en vn mesme temps sur autant d'Autels qu'il y a eu de consecrations, & ainsi il est en vn mesme

instant en plusieurs lieux par vne presence sacramentale, estant d'ailleurs dans le Ciel par vne presence naturelle; & comme l'ame de l'homme se trouue en autant de lieux qu'on peut marquer d'endroits en son corps, sans qu'elle cesse d'estre vne par la multiplication des membres qu'elle anime; de mesme le Corps de Iesus-Christ se trouue en plusieurs lieux sans qu'il soit multiplié par la multiplication des places esquelles il se rend present.

7. C'est que le Corps de Iesus-Christ se plaçant sous les especes du pain & du vin il y entre sans y faire aucune fracture, tout ainsi qu'en son admirable Ascension il est entré dans le Ciel sans aucune ouuerture; & cette integrité des especes sacramentales est d'autant plus merueilleuse, qu'elle est accompagnée de la separation des substances du pain & du vin ausquelles lesdites especes estoient vnies par vn étroit lien de la nature, cette separation se faisant par vne voye si cachée & insensible qu'il ne paroit aucunement que les accidens du pain & du vin soient

détachez de l'appuy naturel de leurs substances ; en quoy vne diuision se void en quelque façon pareille à celle de l'eau du Iordain qui se diuisa, & partagea à la presence de l'Arche du Testament, vne partie s'arrestant contre son inclination naturelle sans aucun arrest ny appuy visible, & l'autre coulant vers la mer Morte secondant la pente de sa nature.

8. C'est qu'encore qu'il suffit pour accomplir exactement la verité des paroles de la consecration, que sous les accidens du pain il n'y eut que le Corps de Iesus-Christ, & sous les accidens du vin que son Sang ; si est-ce que le Corps & le Sang du Fils de Dieu se trouuent ensemble auec son Ame, & sa Diuinité aussi bien dans le calice que dans l'Hostie ; car la connexion estant reelle entre le Corps de Iesus-Christ, son Sang, son Ame, & sa Diuinité, il faut aussi par vne suitte necessaire que l'vn soit ou l'autre se trouue ; & pour cette mesme raison il faut pareillement que les Personnes du Pere, & du sainct Esprit s'y rencontrent auec celle du Fils, parce que la Diuinité estant

vne mesme chose auec toutes ces trois Personnes, il faut par consequent que là où est la Diuinité soient aussi le Pere, le Fils, & le sainct Esprit : tout ainsi que là où est l'ame raisonnable, sont pareillement la memoire, l'entendement & la volonté. Or puis que le Corps de Iesus-Christ, son Sang, son Ame, & toutes les trois Personnes diuines sont aussi bien sous les especes du pain que sous celles du vin, & sous les especes du vin aussi bien que sous celles du pain ; il s'ensuit clairement que celuy qui est seculier reçoit autant en la seule Hostie que le Prestre en prend en l'Hostie & au calice ; & partant toutes les excellences que la saincte Escriture attribuë au pain se doiuent aussi entendre du vin, tout ainsi que celles du vin se doiuent attribuer au pain, estant certain que ce pain étanche la soif, & engendre les vierges comme fait le vin, & que ce vin rassasie la faim, fortifie & substante ainsi que fait le pain.

Si tout IESVS-CHRIST auec le Pere & le S. Esprit est mis sous les especes du pain & du vin par la vertu des paroles sacramentales ?

Non, car encore que tout le Corps, & tout le Sang de Iesus-Christ se trouuent ensemble auec son Ame, & auec toutes les trois Personnes diuines aussi bien sous les especes du vin que sous celles du pain, & ce par vne suitte necessaire que les Theologiens appellent concomitance, laquelle est fondée sur la connexion reelle & neceſſaire qui est entre le Corps de Iesus-Christ, son Sang, son Ame, & sa Diuinité ; si est-ce que par la vertu des paroles sacramentales le seul Corps de Iesus-Christ est posé sous les especes du pain sans le Sang, sans l'Ame, & sans la Diuinité ; tout ainsi que sous les especes du vin le seul Sang y est mis sans la Diuinité, sans le Corps, & sans l'ame ; & la raison en est, parce que les paroles sacramentales ne font que ce qu'elles signifient precisement ; & d'autant que le mot de *Corps* precisement pris

fait vne abstraction de la vie & de la mort, signifiant aussi bien vn corps mort qu'vn corps viuant; & que le mot de *Sang* n'enueloppe point en sa signification ny le Corps, ny l'Ame, ny la Diuinité; voila pourquoy il faut dire que par la vertu de ces paroles *Hoc est Corpus meum* le seul Corps de Iesus-Christ est mis sous les especes du pain sans le Sang, sans l'Ame,& sans la Diuinité; tout ainsi que par la vertu de ces paroles *Hic est calix Sanguinis, &c.* le seul Sang est posé sous les especes du vin sans la Diuinité, sans le Corps, & sans l'Ame. Dont les Docteurs asseurent, que si les Apostres pendant le temps de la mort du Fils de Dieu eussent consacré du pain, le Corps de Iesus-Christ n'auroit pas esté mis viuant sous les especes du pain ainsi qu'il y est posé maintenant, ains il y auroit esté mis sans ame & sans sang, desquels il estoit pour lors separé, neantmoins la Diuinité y auroit esté par vne necessité de connexion a cause que le Verbe diuin n'a iamais quitté le Corps du Sauueur. Comme aussi les mesmes

Docteurs asseurent que si les Apostres pendant le temps de la mort du Fils de Dieu eussent consacré du vin son sang n'auroit pas esté posé sous les especes du vin ainsi qu'en ce temps auec son ame, & auec son Corps puis qu'il en estoit desvny, ains seulement il y auroit esté mis auec la Diuinité par vne necessité de concomitance, & de connexion puis qu'il estoit vni au Verbe diuin.

CHAPITRE VII.

DV TEMPS QVE LE CORPS de Iesus-Christ demeure sous les especes, comme il s'y cache, & y paroit miraculeusement.

Quand est-ce que IESVS-CHRIST commence ou cesse d'estre sous les especes du pain & du vin ?

IL commence d'y estre dés que les paroles de la consecration sont entiere-

ment proferées, puis que c'est seulement en cét instant que les paroles signifient que le Corps & le Sang de Iesus-Christ y existent; & il cesse d'y estre dés que les especes souffrent vne alteration qui seroit capable de corrompre la substance du pain & du vin si elle estoit sous lesdites especes, car Iesus-Christ succedant à la place de la substance du pain & du vin il ne doit aussi demeurer sous les especes de cette substance qu'autant de temps qu'elle y pourroit estre conseruée.

Si le Corps de IESVS-CHRIST cesse d'estre sous les especes du pain dés que nous auons l'Hostie dans la bouche ou dans l'estomac?

Non, d'autant que la substance du pain si elle y estoit ne pourroit pas estre si tost corrompuë.

Combien de temps IESVS-CHRIST arreste dans nos estomacs sous les especes du pain & du vin?

Ce temps ne se peut determiner, car selon la force des estomacs, & la quan-

tité des especes du pain & du vin, il faut plus ou moins de temps pour digerer & détruire lesdites especes ; or Iesus-Christ ne cesse d'estre sous ces especes que lors qu'elles sont alterées à tel point que le pain seroit corrompu s'il y estoit.

Si la Chair & le Sang qui ont paru quelquefois par miracle dans l'Hostie estoient la Chair & le Sang de IESVS-CHRIST ?

Les Docteurs asseurent, que si ces apparitions ne durent que peu de temps, & ne sont visibles qu'à peu de personnes, elles ne sont que des visions imaginaires, mais si elles sont de longue durée, comme de plusieurs iours, mois ou années, & que d'ailleurs elles soient visibles à tout le monde, c'est pour lors vne vraye chair & vn vray sang ; ce n'est point pourtant la Chair ny le Sang de Iesus-Christ, parce que son Corps estant glorieux l'estat de sa gloire ne peut point souffrir que sa Chair & son Sang qui sont impassibles, legers, subtils, & resplendissans dans le Ciel soient dans vne Hostie assujettis aux

alterations, & corruptions de ce monde; estant certain que la chair, le sang, & les corps qui ont paru dans vne Hostie consacrée ont esté alterez, & ont contracté de la pourriture apres auoir esté conseruez long temps dans les Eglises. Et ne faut point dire qu'en ces apparitions miraculeuses il y ayt de la tromperie, & du mensonge, iaçoit que ce qui n'est pas nous y soit representé; car comme disent tres-bien S. Augustin, & l'Angelique Docteur S. Thomas il n'y a point du mensonge en la fiction lors que la feinte ne se fait que pour signifier vne verité; autrement les Paraboles de la saincte Escriture seroient des tromperies, & des mensonges; dont comme il n'y a point du mal à feindre par des paroles quand on veut figurer vne verité, aussi n'en y a-il point à feindre par des actions; & de fait Iesus-Christ a vsé de feinte en beaucoup de rencontres, comme lors qu'il apparut à deux de ses Disciples qui s'en alloient à Emaüs, sous vne forme de Pelerin empruntée, & qu'il leur feignit d'aller plus loin. Disons aussi, qu'il n'y peut

auoir du mal, ny de la tromperie, lors que la Chair & le Sang paroissent dans vne Hostie consacrée, d'autant que ces apparitions miraculeuses ne se font pas, afin que les hommes croyent que cette Chair & ce Sang sont la Chair & le Sang de Iesus-Christ, ains afin que par ces miracles ils croyent plus facilement que son Corps & son Sang sont dans l'Eucharistie par vne presence reelle & veritable quoy qu'inuisible. Or cette Chair & ce Sang qui paroissent miraculeusement dans vne Hostie consacrée n'estant pas la Chair ny le Sang du Fils de Dieu, il est certain qu'il ne faut point aussi les adorer, ains toute l'adoration doit se terminer & rapporter au seul Iesus-Christ qui est caché sous les especes sacramentales.

Qu'est-ce que le Prestre doit faire des Hosties consacrées ou ces apparitions de Chair, & de Sang se font miraculeusement?

Les Docteurs disent, qu'il n'en doit pas communier, tant parce que Iesus-Christ n'entend point nous obliger à

communier que sous les especes du pain & du vin, que parce que la veuë de la Chair & du Sang pourroit nous causer quelque horreur & dégout. Et partãt si le Prestre void de la Chair & du Sang dans l'Hostie qu'il aura consacrée pour le Sacrifice de la Messe il fera bien d'en consacrer vne autre,& de reprendre la Messe au mesme endroit auquel il l'auoit discontinuée.

Pour quelles raisons IESVS-CHRIST a caché son Corps, & son Sang sous les especes Sacramentales?

Pour trois, 1. Pour distinguer l'Eglise Militante de la Triomphante, & de la Synagogue, d'autant que la Synagogue n'a eu Iesus-Christ que figuratiuement, l'Eglise Triomphante le possede reellement, & visiblement, mais la Militante l'ayant reellement present, elle ne le possede pourtant qu'inuisiblement. 2. Pour donner du merite à nostre foy, laquelle est d'autant plus meritoire que ce que nous croyons est contraire à nos sens. 3. Pour remedier à l'horreur que

nou

nous aurions conceuë en communiant par la veuë de la chair humaine, laquelle nous ne pouuons mettre dans nos bouches qu'auec vne extreme repugnance.

CHAPITRE VIII.

DES PREVVES DE LA REELLE presence de IESVS-CHRIST dans le Sacrement de l'Eucharistie.

D'où se tirent ces Preuues ?

DE la saincte Escriture, des Conciles, & des Peres de l'Eglise.

Quelles sont les Preuues qui se tirent de la saincte Escriture ?

1. Il est dit en sainct Mathieu chap. 26. en S. Marc chap. 14. en S. Luc chap. 22. & en S. Paul en l'Epistre 1. aux Corinthiens chap. 11. que Iesus-

Christ institua le Sacrement de l'Eucharistie au dernier soupé qu'il fit auec ses Apostres, & ce en disant, *Cecy est mon Corps*, *Cecy est mon Sang*, ou bien *Ce Calice est le Nouueau Testament en mon Sang*; où il est à remarquer vne chose fort considerable, c'est que les susdits Euangelistes, & S. Paul, encore qu'ils ayent écrit de ce mystere en diuers lieux, & en diuers temps, tous neantmoins en ont parlé en mesmes termes, & qui ne souffrent qu'vn mesme sens, ayans tous asseuré que Iesus-Christ en instituant ce Sacrement a dit, *Cecy est mon Corps*, *Cecy est mon Sang*; & ce qui est encore digne d'estre obserué, est, qu'ils n'ont couché aucun terme ny auant, ny apres, qui marque que ces paroles, *Cecy est mon Corps*, se doiuent expliquer en ce sens, *Cecy est la figure de mon Corps*: or c'est la coustume des Euangelistes que lors qu'ils ont exprimé les choses en des termes qui ne doiuent pas estre pris au pied de la lettre, ils en donnent apres l'explication en des termes formels; & de fait l'Euangeliste sainct Iean au chap. 2. ayant dit que nostre

Seigneur parlant aux Iuifs des myſteres de ſa Mort,& Reſurrection dans le Temple, d'où il les auoit chaſſez, à raiſon des trafics profanes qu'ils y pratiquoient, leur auoit fait cette réponſe, *Détruiſez ce Temple, & ie le remettray dans trois iours*; ce qui eſtoit fort obſcur, ſainct Iean donc ayant conſideré l'obſcurité de ces paroles il en a auſſi donné clairement le vray ſens dans le meſme chapitre, lors qu'il a aſſeuré que noſtre Seigneur n'entendoit parler que du temple de ſon Corps lequel il reſuſciteroit dans trois iours. Pareillement ſainct Mathieu au chap. 16. ayant parlé du leuain des Phariſiens duquel noſtre Seigneur auoit defendu l'vſage à ſes Diſciples, il declare que par ce leuain il faut entendre la Doctrine deſdits Phariſiens. Encore le meſme ſainct Iean au chap. 7. ayant reconnu qu'on auroit de la difficulté à prendre au vray ſens ces paroles de noſtre Sauueur, *Qui croit en moy, comme dit l'Eſcriture, les fleuues d'vne eau viue couleront de ſon ventre*, il les explique, & dit, que cette eau viue eſt l'Eſprit que deuoient

receuoir ceux qui croiroient en luy. Or si les Euangelistes ont esté si soigneux à interpreter des paroles qui ne deuoient pas estre prises au pied de la lettre, quoy que d'ailleurs l'interpretation n'en fut pas fort importãte puis qu'elle n'estoit point pour des choses sur lesquelles Iesus-Christ eut fait dessein d'établir vn Sacrement, estant certain qu'il n'en a point institué aucun lors qu'il a parlé du Temple, du Leuain, & de l'Eau viue. A plus forte raison les Euangelistes n'auroient pas manqué à nous aduertir que le sens de ces paroles, *Cecy est mon Corps*, estoit celuy-cy, *Cecy est la figure de mon Corps*, si elles n'eussent que signifié le Corps de Iesus-Christ, puis qu'il importoit que l'intelligence de ces paroles fut claire, & hors de toute metaphore, & obscurité, attendu qu'elles estoient proferées pour l'institution du Sacrement de l'Eucharistie qui est le Sacrement de l'Eglise le plus auguste, & le plus excellent, & duquel elles deuoient estre la forme toute les fois qu'on consacreroit le pain: or quand il est question de parler de l'institution d'vn Sacrement,

& de declarer vn article de foy il ne faut pas y apporter de l'ambiguité, ny se seruir d'aucune metaphore comme il appert du Symbole des Apostres lequel est conceu en des termes simples, naïfs, & qui ne doiuent estre entendus qu'en leur propre signification ainsi que l'a remarqué sainct Augustin. Ces paroles donc, *Cecy est mon Corps*, estans celles desquelles Iesus-Christ s'est serui lors qu'il a voulu instituer l'Eucharistie qui est le Sacrement des Sacremens, & l'article de Foy le plus important pour les Chrestiens, & d'ailleurs les Euangelistes n'ayans pas declaré qu'elles doiuent estre entenduës figuratiuement, & auec metaphore, il faut aussi les expliquer en leur propre signification ; & partant lors que Iesus-Christ a dit *Cecy est mon Corps*, il a voulu nous faire entendre que ce l'estoit reellement, & auec verité : & que ce n'en estoit pas seulement la figure.

2. Ces paroles, *Cecy est mon Corps*, ne doiuent point estre prises qu'en leur propre sens, & sans metaphore, d'autant que Iesus-Christ les profera en vn temps

auquel il n'auoit qu'à parler clairement sans aucune figure, ny parabole ainsi qu'il asseure au chap. 16. de sainct Iean, *Venit hora, cum iam non in prouerbijs loquar vobis*; car c'estoit pour lors qu'estant dans le Cenacle il disoit le dernier salut à ses Apostres, & faisoit son Testament qui consiste en l'Eucharistie puis qu'il luy en donne le nom en sainct Luc chap. 22. & en sainct Paul dans l'Epistre 1. aux Corinthiens chap. 11. *Hic calix nouum Testamentum est in meo Sanguine*; or quand nous disons le dernier adieu à nos amis, & que nous faisons nostre testament en leur faueur nous auons accoustumé de nous seruir des termes les plus clairs, & de fuir toutes les façons de parler figurées & metaphoriques, de peur qu'vn double sens que nos paroles pourroient souffrir seroit pour causer des querelles, & des procez à nos heritiers. Il est aussi croyable que Iesus-Christ salüant ses Apostres pour la derniere fois, & leur laissant ce qu'il auoit de plus precieux par son Testament il leur en a fait la donation auec des paroles du tout claires,

& qui ne doiuent point estre entenduës qu'en leur propre sens & signification ; de sorte que leur ayant dit, que ce qu'il leur donne par son Testament est son Corps, c'est donc son Corps qu'il leur a laissé, & non pas seulement la figure, ou le signe d'iceluy, car le propre sens de ces paroles, *Cecy est mon Corps*, n'est pas celuy-cy, *Cecy signifie mon Corps.*

3. Ces paroles, *Cecy est mon Corps*, doiuent estre expliquées au sens litteral, & non pas figuratiuement, & auec metaphore, parce que s'il falloit les entendre en autre sens qu'en celuy de la lettre Iesus-Christ l'auroit declaré aux Iuifs lors qu'ils receurent vn grand scandale de ce qu'il leur auroit asseuré que s'ils ne mangeoient sa Chair, & ne beuuoient son Sang ils n'auroient pas la vie eternelle ; car puis que la manducation reelle de sa Chair leur causoit ce scandale, il n'y a point d'apparence que si sa Chair ne deuoit estre mangée qu'en figure il ne les en eut éclaircis en leur faisant entendre que ce qu'ils receuroient dans leurs bouches ne seroit pas reellement sa Chair,

ains seulement sa figure ; neantmoins tant s'en faut que Iesus-Christ s'en soit ainsi expliqué aux Iuifs, qu'au contraire il leur a protesté comme il se void au chap. 6. de sainct Iean, que sa Chair est vne vraye viande, *Caro enim mea verè est cibus*, & que ses paroles sont esprit & vie, tant parce qu'elles signifient que sa Chair doit estre mangée spirituellement, c'est à dire auec vne viue & deuote foy, non pas corporellement, & sensuellement ainsi que nous mangeons la chair des animaux, ains sacramentalement ainsi que si c'estoit vn esprit, que parce que lors que le Prestre les profere disant, *Cecy est mon Corps*, ces paroles ont la vertu de changer la substance du pain qui n'est qu'vne substance morte en la substance de la Chair de Iesus-Christ laquelle est vne Chair animée, & ainsi les paroles du Fils de Dieu sont esprit & vie, puis qu'elles ont le pouuoir de conuertir & transmüer vne substance morte en vne substance viuante, laquelle quoy que corporelle n'est receuë dans nos estomacs qu'à la façon d'vn esprit.

4 Ce qui montre que la substance du pain est changée en la substance du Corps de Iesus-Christ, & qu'ainsi ces paroles, *Ceci est mon Corps*, doiuent estre interpretées litteralement, est, que toutes & quantesfois que la saincte Escriture marque que le Fils de Dieu a pris & touché quelque chose, ou bien a rendu graces à Dieu son Pere, cét attouchement, & ces actions de graces se trouuent aussi accompagnées de quelque changement miraculeux, & de fait nous lisons que le Fils de Dieu a touché la biere d'vn ieune homme mort qu'on portoit au sepulcre, & qu'il a touché la main d'vne fille morte ; aussi lisons nous que ces personnes ont esté resuscitées, voila des changemens miraculeux. Nous lisons encore que le Fils de Dieu a touché la belle Mere de sainct Pierre qui estoit febricitante, & qu'il a touché des lepreux ; aussi lisons nous que ces malades ont esté gueris, voila encore des changemens miraculeux. Enfin nous lisons que le Fils de Dieu a rendu graces à son Pere en prenant cinq pains, & en voulant resus-

citer le Lazare ; aussi lisons nous qu'en ces actions de graces le Lazare a esté resuscité, & les cinq pains ont esté multipliez en vne si grande quantité qu'ils ont rassasié pres de cinq mille personnes. Si bien qu'estãt notoire que toutes & quantesfois que la saincte Escriture marque que le Fils de Dieu a pris, & touché quelque chose, ou bien a rendu graces à son Pere, cét attouchement & ces actiõs de graces se trouuent aussi accompagnées de quelque changement miraculeux, & nous trouuans dans la saincte Escriture que le Fils de Dieu a pris & touché le pain, & a rendu graces à son Pere; c'est aussi vne coniecture fort pressante pour nous persuader que quelque changement miraculeux a esté fait en ce pain. Mesmement que le Fils de Dieu s'est serui de ce pain pour l'institution du Sacrement de l'Euchariſtie qui est l'abbregé de ses œuures les plus merueilleuses ; de sorte que ce Sacrement estant assorti, & rempli de merueilles, il est aussi fort croyable que le Fils de Dieu ne l'a point institué sans le seconder, & l'honnorer de quel-

que changement miraculeux ; or la ſaincte Eſcriture n'en marque pas d'autre que celuy du pain qui eſt changé au Corps de Ieſus-Chriſt par la vertu de ces paroles, *Cecy eſt mon Corps* ; ces paroles donc doiuent eſtre expliquées en leur propre & litterale ſignification. Et ce n'eſt pas ſans myſtere que ſainct Paul en l'Epiſtre 1. aux Corinthiens chap. 11. parlant de noſtre Saiueur lors qu'il prit le pain de l'Euchariſtie, luy donne outre le Nom de IESVS celuy de Seigneur, *Quoniam Dominus Ieſus in qua nocte tradebatur accepit panem* ; car c'eſt pour nous apprendre que le pain eſt veritablement tranſſubſtantié au Corps du Fils de Dieu, parce que comme à l'arriuée d'vn Seigneur ſes Subjets luy cedent la place qu'ils occupoient dans le lieu où il entre, de meſme le Fils de Dieu eſtant le Seigneur de toutes les creatures, & voulant dans le Sacrement de l'Euchariſtie remplir la place que la ſubſtance du pain y occupe, le pain auſſi ſe retire, & fait place à ſon precieux Corps. De vray puis que tout ce qui eſt dans la Nature

est substance ou accident, il importoit à Iesus-Christ pour faire connoistre que toutes les creatures dependent de sa puissance souueraine, que comme dans l'vnion hypostatique du Verbe incarné il auoit destitué la nature humaine de sa propre subsistence, il destituat aussi dans l'Eucharistie les accidens de la subsistence qu'ils auoient sur leur sujet substantiel, faisant que les accidens du pain & du vin se soustiennent miraculeusement sans estre appuyez sur leur substance naturelle.

Quelles sont les Preuues des Conciles & des Peres de l'Eglise, concernant la reelle presence de IESVS-CHRIST dans le Sacrement de l'Eucharistie?

Elles sont fortes, & en si grand nombre que les Passages des Conciles & des Peres ne pouuans estre contenus dans les pages de ce petit Liure, nous renuoyons le Lecteur au Liure 2. que Bellarmin a fait du Sacrement de l'Eucharistie où il fait voir & par les Conciles,

& par les Peres qui ont fleury dans l'Egliſe iuſques à nous que la Doctrine de la reelle preſence de Ieſus-Chriſt ſous les eſpeces du pain & du vin a eſté touſiours conſeruée ſaine & entiere dans l'Egliſe iuſques à ce iourd'huy. Et il eſt fort conſiderable qu'on ne peut alleguer aucun Cõcile, ny aucun Pere de l'Egliſe qui ayt declaré qu'és eſpeces du pain & du vin il n'eſt que la figure du Corps & du Sãg de Ieſus-Chriſt. Bien eſt-il vray que quelques Peres diſent que la figure du Corps de Ieſus-Chriſt eſt dans l'Euchariſtie, mais pourtant ces meſmes Peres aſſeurent d'ailleurs en pluſieurs endroits de leurs écrits que le pain & le vin par la vertu des paroles ſacramentales ſont reellement conuertis au Corps, & au Sang de Ieſus-Chriſt, car comme dit tres-bien ſainct Anſelme, l'Euchariſtie eſt vn Sacrement où la verité & la figure ſe rencontrent; la verité y eſt puis que le Corps & le Sang du Fils de Dieu y ſont reellement; la figure parcillement s'y trouue puis que les eſpeces du pain & du vin y ſont des ſignes, & des figures qui

signifiét & representent ce meſme Corps, & ce meſme Sang du Fils de Dieu leſquels demeurent cachez ſous leur voile, eſtant certain que tout Sacrement eſt vn ſigne, & vne figure de la choſe qu'il repreſente, & qu'il n'eſt pas incompatible que ce qui eſt repreſenté ſoit caché ſous ce qui eſt ſon ſigne, & ſa figure, ainſi nous voyons qu'vne main gantée eſt cachée ſous le gant, & que le gant eſt le ſigne, & la figure de cette main.

CHAPITRE IX.

DES CIRCONSTANCES DE LA Conuersion du pain & du vin au Corps & au Sang de IESVS-CHRIST.

Si le pain est conuerti au Corps de IESVS-CHRIST, pourquoy est-il donc appellé pain apres la consecration ?

1. C'EST parce qu'encore que la substance du pain soit détruite par la consecration, neantmoins les especes du pain sont conseruées lesquelles nourrissent nos Corps tout ainsi que si la substance du pain y estoit; de sorte que comme les Anges sont appellez des hommes au chap. dernier de sainct Marc, & au chap. dernier des Actes des Apostres, à cause qu'ils ont apparu en forme hu-

maine ; de mesme l'Eucharistie a le nom de pain, puis qu'elle n'a pas seulement l'apparence de pain, mais encore elle nourrit nos Corps ainsi que si elle estoit du pain. 2. Parce que ce qui est le Corps de Iesus-Christ estoit du pain auant la consecration : Or c'est la coustume de la saincte Escriture que de donner le nom de la chose changée à ce en quoy elle a esté conuertie ; ainsi au chap. 2. de la Genese, Eue est appellée l'os d'Adam, d'autant qu'elle a esté formée d'vne sienne coste ; & au chapitre 3. l'homme est nommé pousſiere, à cause qu'il a esté fait de pousſiere ; & au chapitre 7. de l'Exode la baguette de Moyse ayant esté conuertie en serpent, ce serpent est appellé baguette ; pareillement le Corps de Iesus-Christ a le nom de pain dans l'Eucharistie, parce que le pain a esté changé en son precieux Corps.

si le Corps

Si le Corps de IESVS-CHRIST est dans l'Eucharistie, pourquoy est-ce que IESVS-CHRIST parlant de ce Sacrement a dit, que la chair ne profite de rien ains que c'est l'esprit qui viuifie?

C'est pour nous faire entendre que sa Chair nous est inutile si nous ne la mangeons spirituellement, c'est à dire si nous ne la receuons par vne manducation qui soit accompagnée d'vne foy viue & animée de l'esprit de la charité ; car cette chair nous estant appreſtée en ce Sacrement d'vne façon sacramentale, c'est à dire inuisible, & indiuisible, tout ainsi que si elle estoit vn esprit, & nous y estant donnée non pour nourrir & engraisser nos corps, ains pour nourrir, & fortifier nos ames ; il faut aussi que nous la receuions d'vne façon spirituelle, c'est à dire auec foy, & charité, sans lesquelles vertus elle ne peut entrer dans nos estomacs qu'à la damnation de nos ames.

Si le Sang de IESVS-CHRIST est reellement dans le Calice, pourquoy est-ce que IESVS-CHRIST a appellé fruit de vigne ce qui estoit dans le Calice apres mesmes qu'il l'eut consacré?

Iesus-Christ a appellé son Sang fruit de vigne tant à cause qu'il estoit dans le calice sous les especes du vin, & en auoit non seulement les apparences, mais encore les proprietez, tout ainsi que s'il estoit du vin, que parce que le vin auoit esté conuerti en son Sang. Pour ces mesmes raisons le Corps du Fils de Dieu sous les especes du pain est appellé pain dans la saincte Escriture ainsi que nous auons monstré cy-dessus.

Si IESVS-CHRIST quitte le Ciel lors qu'il se met sous les especes du pain, & si son Corps peut estre à mesme temps en diuers lieux?

Iesus-Christ est à mesme temps & au Ciel, & au Sacrement de l'Eucharistie, d'autant que son Corps peut estre à mes-

me temps en plusieurs lieux, car si vne mesme nature Diuine peut estre à mesme temps en trois diuerses Personnes, à plus forte raison vn mesme Corps peut estre à mesme temps en diuers lieux, puis qu'vne mesme nature Diuine estant à mesme temps en trois diuerses Personnes elle est de plus vne mesme chose reellement auec icelles, mais quand vn mesme Corps est à diuers temps en diuers lieux il n'est point vne mesme chose auec iceux. Or on void qu'il n'est pas si difficile à comprendre qu'vn mesme Corps soit à mesme temps en diuers lieux, & qu'il soit distingué d'eux, que de conceuoir qu'vne mesme Nature soit à mesme temps en trois diuerses Personnes, & que toutefois elle soit vne mesme chose reellement auec icelles. Nous voyons encore au mystere de l'Incarnation qu'vne mesme hypostase est à mesme temps en deux diuerses natures, à sçauoir en la nature Diuine, & en l'Humaine; & parce que l'vnion qui est entre l'hypostase, & la nature comme estant substancielle est de beaucoup plus étroite que celle qui est

entre le corps & le lieu, comme cette vnion n'eſtant qu'accidentelle, il eſt auſſi certain qu'il eſt plus difficile à conceuoir qu'vne meſme hypoſtaſe ſoit à meſme temps en pluſieurs natures, que de comprendre qu'vn meſme corps ſoit à meſme temps en pluſieurs lieux, puis qu'vn corps n'eſt pas ſi attaché à ſon lieu, qu'vne hypoſtaſe eſt vnie, & attachée à ſa nature. Si donc nous croyons qu'vne meſme hypoſtaſe Diuine eſt à meſme temps en deux diuerſes natures l'Humaine & la Diuine, tout ainſi que nous croyons qu'vne meſme nature Diuine eſt à meſme temps en trois diuerſes Perſonnes; il n'eſt point de doute que nous ne deuions pareillement croire que le Corps de Ieſus-Chriſt peut eſtre à meſme temps en pluſieurs lieux, au Ciel, & en la terre, à la dextre de Dieu ſon Pere, & dans le Sacrement de l'Euchariſtie.

Diſons encore, qu'il n'y a pas plus de repugnance, qu'vn corps ſoit en pluſieurs lieux, que de ſuppoſer que deux corps occupent vn meſme lieu; or eſt-il que deux corps peuuent ſe penetrer, & occu-

per vn mesme espace par vne penetration miraculeuse, telle que nous sçauons auoir esté faite en la Resurrection du Fils de Dieu, lors qu'il penetra la pierre de son sepulcre, lors qu'il entra les portes closes, & se trouua au milieu de ses Apostres, & que sans aucune ouuerture il penetra les Cieux en son Ascension. Aussi les Peres expliquans ce Passage de S. Mathieu au chap. 19. où il est dit, qu'il est plus facile qu'vn chameau passe par vn trou d'aiguille, qu'il ne l'est qu'vn riche entre dans le Ciel, asseurent, que puis que Dieu peut faire passer vn chameau par vn petit trou d'aiguille, cela estant impossible aux hommes, non pas toutefois à Dieu ainsi qu'il est marqué dans le susdit chap. 19. de sainct Mathieu; il peut aussi placer le plus gros corps auec toute sa quantité dans le plus petit espace qui soit possible. Que si ce miracle, & tant d'autres merueilles qui se rencontrent dans le Sacrement de l'Euchariſtie sont au dessus de la portée de nos entendemens, nous ne deuons pas pourtant leur refuser nostre foy, puis qu'elles sont tousiours au dessous de la

Toute-puissance de Dieu, & qu'il est certain que son bras comme estant d'vn pouuoir infini peut attaindre, où nostre esprit qui n'est que d'vne vertu finie ne peut pas arriuer par les efforts de son imagination.

N'est-il pas indigne de la Majesté du Fils de Dieu, que son Corps glorieux soit clos & resserré sous les especes du pain & du vin, sous lesquelles il peut estre ietté dans vn bourbier, & aualé par des Rats, & autres chetifs animaux?

Il n'y a pas de l'indignité, au contraire le Fils de Dieu éleue sa grandeur d'autant plus qu'il s'abbaisse, car comme nous asseure sainct Bernard, le Fils de Dieu voyant qu'il ne pouuoit pas s'aggrandir quant à sa Diuinité, puis qu'il n'y peut auoir rien au dessus d'elle il a trouué vn moyen de se faire plus grand, & ce par la voye de son humilité, comme en s'incarnant, en patissant, en mourant, & en enfermant ses Diuines grandeurs dans la circonference d'vn petit rond de pain. D'ailleurs comme il n'a

pas esté indigne de la Majesté du Fils de Dieu, qu'il ayt caché sa Diuinité sous le voile chetif d'vne chair humaine, qu'il se soit assujetti à la prison du ventre d'vne fille, qu'il soit nay dans vn miserable estable, qu'il ayt permis qu'on l'ayt foüetté, qu'on luy ayt couuert sa face de crachats, & fait finir sa vie ignominieusement sur vn poteau entre deux larrons; à plus forte raison faut-il croire qu'il n'est pas indigne de sa Majesté qu'elle soit reduite à la bassesse d'vn petit rond de pain, quoy que les especes de ce pain puissent estre foulées aux pieds, puissent estre iettées dans vn bourbier, puissent estre mangées par des bestes, & estre consumées par le feu; car le Corps du Fils de Dieu est sous ces especes à la façon d'vn esprit, impassible, invulnerable, & hors de toute attainte; & comme Dieu quoy qu'il soit par tout present n'est pas souïllé dans la boüe, ny brûlé dans les flammes; de mesme le Corps de Iesus-Christ estant sous les especes du pain & du vin ne souffre point aucune alteration, ny corruption parmi les choses les plus pourries & corrompuës.

CHAPITRE X.

DE L'ADORATION QV'ON DOIT rendre au SAINCT SACREMENT.

Qu'elle Adoration est deuë à l'EVCHARISTIE?

C'EST l'Adoration de Latrie, qui est vne veneration de souueraineté propre à Dieu seul, par laquelle nous témoignons nostre sousmission enuers son Excellence increée, comme le reconnoissans Createur, & Seigneur absolu de toutes choses. Or cette adoration de Latrie doit estre renduë à l'Euchariſtie d'autãt qu'elle contient Iesus-Christ reellement, & substantiellement lequel est vray Dieu,

Pour quelles raisons l'Eglise a ordonné tous les ans vne Feste solemnelle à l'honneur de l'Eucharistie ?

1. Pour representer par les magnificences qui se font en cette Feste, la victoire, & le triomphe de la mort de Iesus-Christ, de laquelle l'Eucharistie est vn memorial, & reparer l'ignominie de cette mort par les particuliers honneurs que nous rendons à ce Sacrement : car comme nostre Sauueur a esté fort deshonnoré lors que les Iuifs auec des flambeaux, des bastons, & des armes furent au jardin des Oliues pour le prendre, & le lier, d'où ils le menerent dans la maison de Caïphe, & de la maison de Caïphe au Palais de Pilate, & du Palais de Pilate à la maison d'Herodes, & de la maison d'Herodes au Palais de Pilate, & du Palais de Pilate à la sale du Pretoire, & enfin de la sale du Pretoire au Mont de Caluaire où il fut crucifié entre deux larrons. Aussi pour reparer en quelque façon le des-honneur que nostre Sauueur a receu en sa Passion tant par ces

allées, & venuës d'vne maiſon en vne autre, que par les crachats, par les ſouffletes, par les blaſphemes, par la flagellation, & par l'infame ſupplice de la Croix, l'Egliſe a tres-bien inſtitué vne Feſte ſolemnelle, en laquelle on porte tous les ans en Proceſſion ſon precieux Corps ſous vn Poile auec des Flambeaux, & des Cierges allumez, les ruës tapiſſées, & ionchées de fleurs, les trompetes & les hau-bois reſonnans, & la Muſique chantant des Hymnes qui marquent la ioye extraordinaire du peuple en la ſolemniſation de cette Feſte : en cét eſtat de pompe, & de magnificence on accompagne le ſainct Sacrement auec vn profond reſpect ; & apres l'auoir porté d'Egliſe en Egliſe on le poſe ſur vn Autel paré, & aſſorti de toutes les plus grandes richeſſes de l'Art, & de la Nature, on luy donne de l'Encens, on luy adreſſe mille vœux, & mille prieres, & les Princes, & les Roys fléchiſſans les genoux luy rendent des actes d'vne adoration ſouueraine, afin que par cette voye Ieſus-Chriſt reçoiue autant d'hon-

neur sur nos Autels qu'il a receu d'ignominie sur le poteau de la Croix.

2. Afin que les ennemis de la Foy voyans le triomphe, & la magnificence de la Feste du sainct Sacrement restent éblouïs à la veuë d'vne si grande splendeur, & tombans dans la honte & dans la confusion conçoiuent le desir de rendre à Iesus-Christ l'adoration qui luy est deuë sous les especes sacramentales.

CHAPITRE XI.

DES FINS POVR LESQVELLES l'EVCHARISTIE a esté instituée.

Quelles sont les fins principales de l'EVCHARISTIE?

IL y en a trois. 1. Afin que Iesus-Christ fut au milieu de son peuple Chrestien par vne presence veritable & reelle, quoy que cachée, & inuisible. 2. Afin que les Fideles eussent

leur nourriture spirituelle. 3. Afin qu'on rendit à Dieu le Pere vn sacrifice de loüange, & vne action de graces. La premiere fin a du rapport à l'Eucharistie entant qu'elle est vn Sacrement. La seconde fin la regarde entant qu'elle est vne communion, tout ainsi que la troisiéme entant qu'elle est vn sacrifice.

Quelles sont les fins moins principales de L'EVCHARISTIE?

Il y en a plusieurs. 1. Afin que nous eussions vne marque, & vn gage de l'amour infini de Iesus-Christ enuers nous. 2. Afin que ce Sacrement fut vn memorial continüel de sa Passion. 3. Afin qu'il fut vn lien qui lie & vnisse tous les Fideles si étroitement, que comme plusieurs membres vnis ils ne fassent qu'vn Corps. 4. Afin que par ce Sacrement nous soyõs tous vnis à Iesus-Christ comme à nostre Chef d'vn lien si serré que luy & nous ne soyons qu'vne mesme chose. 5. Afin que ce Sacrement nous soit vn moyen pour obtenir de la bonté de Dieu tous les biens & secours spirituels. 6. Afin que nous demeurans en Iesus-Christ, &

participans à sa vie par la voye de ce Sacrement nous puissions produire le fruit des bonnes œuures. 7. Afin que par ce Sacrement les merites & de la Vie & de la Mort de Iesus-Christ nous soyent appliquez. 8. Afin que ce Sacrement nous soit vn gage pour nous affermir dans l'esperance de l'heredité eternelle. 9. Afin que nostre Sauueur soit par nous honnoré sur la terre, puis que pour nous il y a receu vn grand des-honneur par les affronts que les Iuifs luy firent souffrir en sa Passion, & en sa Mort. 10. Afin que l'Eglise soit auantagée plus que la Synagogue, possedant reellement le Corps de Iesus-Christ, lequel la Synagogue n'a eu qu'en figure. Enfin l'Eucharistie entant que Sacrifice a esté instituée pour plusieurs autres fins, desquelles nous traiterons lors que nous parlerons du Sacrifice de la Messe.

TRAITE'
Second.

DE LA COMMVNION ET DE L'VSAGE DE l'Euchariſtie.

QV'EST-CE QVE Communion, & vſage de l'Euchariſtie ?

C'EST la reception du precieux Corps & Sang de Ieſus Chriſt ; & cette reception eſt appellée Communion. 1. A cauſe que par cette reception nous auons la communication

du Corps & du Sang de Iesus-Christ. 2. D'autant que par cette reception nous sommes vnis si parfaitement à Iesus-Christ qu'il nous communique ses perfections, & nous fait viure d'vne vie diuine. 3. Pource que par cette reception nous estans vnis à Iesus-Christ comme à nostre Chef, nous sommes aussi conioints par ensemble d'vn lien de charité si étroit, que nous ne faisons qu'vn mesme Corps mystique, & le bien de l'vn ne peut estre que le bien de l'autre, cette vnion estant si parfaite qu'elle nous reduit tous à l'vnité.

Si l'Eucharistie & son vsage sont deux choses separées, & differentes ?

Ouy, car l'Eucharistie qui repose dans vn ciboire est veritablement vn Sacrement, iaçoit que personne ne la reçoiue; & l'vsage de l'Eucharistie ne consiste qu'en sa reception. En quoy ce Sacrement est different des autres, puis que les autres Sacremens ne se font & ne peuuent estre si quelqu'vn ne les reçoit : par exemple, il n'y peut auoir de Bapte-

me s'il n'y a personne pour receuoir l'eau de ce Sacrement ; mais l'Eucharistie est vn Sacrement qui s'acheue & s'accomplit par la seule consecration de sa matiere sans qu'on la reçoiue.

CHAPITRE PREMIER.

DV MINISTRE DE L'EVCHARISTIE.

A quel Ministre appartient l'administration ordinaire de l'Eucharistie ?

AV seul Prestre, parce que comme il n'appartient qu'aux Prestres de consacrer, aussi à eux seuls appartient le droit d'administrer l'Eucharistie aux Fideles.

Si la Iurisdiction est necessaire au Prestre pour pouuoir sans peché administrer l'Eucharistie ?

Ouy, d'autant que comme la iustice ne

ne permet point que nous mettions la faucille dans la moisson d'autruy : aussi ne permet-elle pas que les Prestres administrent l'Eucharistie a des ames qui ne leur sont point sousmises. De sorte que tout Prestre doit auoir pour l'administration de ce Sacrement ou la iurisdiction ordinaire telle qu'est celle des Pasteurs, ou la deleguée telle qu'est celle des simples Prestres, lesquels n'ayans point charge d'ames ne peuuent aussi administrer les Sacremens aux Fideles, que par la permission & delegation de leurs Pasteurs.

Si le Diacre peut administrer l'Eucharistie extraordinairement ?

Ouy en certains cas, ainsi que les Docteurs asseurent. 1. Lors qu'il en a la dispense, & vne authorité speciale du Pape. 2. Lors qu'il n'y a point de Prestre pour administrer ce Sacrement à vn malade qui estant dans le danger de la mort veut communier.

Si le Souſdiacre peut auſsi en l'abſence du Preſtre adminiſtrer l'Euchariſtie à vn malade qui eſt en danger de mourir ?

Non ſelon la plus commune opinion; d'autant que les ſaincts Decrets enſeignent que l'adminiſtration extraordinaire de ce Sacrement peut eſtre commiſe au Diacre ſans parler du Souſdiacre. D'ailleurs c'eſt la pratique de l'Egliſe de ne permettre point que l'Euchariſtie ſoit adminiſtrée par aucun Clerc qui ſoit inferieur au Diacre.

Si le Preſtre eſtant malade & en danger de mourir peut s'adminiſtrer l'Euchariſtie ?

Ouy, pourueu qu'il n'y ayt point d'autre Preſtre pour la luy adminiſtrer. Le meſme peut-on dire du Diacre ſe trouuant en pareille neceſſité.

Si le Prestre n'ayant point d'autre Hostie que celle du sacrifice de la Messe peut en donner vne petite partie à vn malade?

Ouy, parce que le Sacrifice ne laisse point d'estre parfait & accompli, quoy qu'on en retranche cette parcelle d'Hostie, laquelle peut estre encore donnée à vne personne saine, si d'ailleurs il importe que l'Eucharistie luy soit pour lors administrée.

Si le Prestre doit estre en estat de grace pour faire, ou administrer l'Eucharistie?

Ouy, autrement il peche mortellement, car c'est vne grande irreuerence que de faire, ou administrer sans grace vn Sacrement qui contient l'Autheur de toute grace.

CHAPITRE II.

DES EFFETS DE L'EVCHARISTIE entant que Communion.

Quelle est l'vnion qui se fait de IESVS-CHRIST auec nous dans l'Eucharistie ?

ELLE est plus étroite, & plus parfaite que toutes celles qui sont dans l'ordre des choses naturelles. Il y a dans le monde diuerses sortes d'vnion, comme sont celles qui sont entre les amis, entre les parens, entre les mariez, entre la substance & les accidens, & entre la matiere & la forme substantielle ; toutes ces vnions sont fort étroites, mais pourtant l'vnion qui est entre l'aliment & ce qui est ali-

menté est encore plus étroite & plus parfaite, parce qu'és autres vnions les choses qui sont vnies demeurent tousiours distinctes & differentes ne confondans point leur nature ; mais en l'vnion de la nourriture l'aliment s'vnit si étroitement à ce qui est alimenté qu'il se conuertit en sa substance, en telle sorte que tous deux ne sont enfin qu'vne mesme substance, & leur vnion ne peut estre plus appellée vnion, ains vnité : ainsi voyons nous tous les iours que le pain que l'homme mange s'vnit si parfaitement à l'homme qu'il se conuertit en son sang, en sa chair, & en sa substance, & de pain estant fait vne creature viuante il n'a enfin autre nature que celle de l'homme. Aussi IESVS CHRIST voyant combien est parfaite l'vnion qui est entre l'aliment & ce qui est alimenté, & voulant nous témoigner combien est parfait l'amour qu'il a pour nous, il a institué l'Eucharistie, afin que son Corps & son Ame estans intimement presens à nos corps & à nos ames par vne indistance physique & reelle, ainsi que l'aliment nous penetre & se communique

à nos corps, il nous conuertisse en soy dans ce Sacrement, & par ce moyen nous soyons faits vne mesme chose auec luy en vnité d'esprit & de volonté : Et c'est en cette double conjonction physique & morale, que ceux qui le reçoiuent spirituellement & sacramentalement sont differens de ceux qui ne le reçoiuent que sacramentalement, ou spirituellement. C'est pourquoy les Peres considerans la force vnissante de ce diuin Sacrement asseurent, que le Fidele par la Communion est transformé en Iesus-Christ; & cõme par l'vnion hypostatique du Verbe diuin auec l'Humanité l'homme est fait Dieu, de mesme par l'vnion sacramentale de Iesus-Christ auec le Chrestien dans l'Eucharistie le Chrestien deuient en quelque façon Iesus-Christ, puis que Iesus-Christ s'vnit si étroitement au Chrestien, que rempliſſant son corps & son ame de son Esprit diuin, le Chrestien ne produit apres aucune action qui ne soit animée & viuifiée de l'Esprit de Iesus-Christ, en telle sorte qu'il ne pense, il ne desire, il ne parle & ne fait aucune œuure que se-

lon l'Esprit de Iesus-Christ, & il peut dire auec sainct Paul, que ce n'est pas luy qui vit, mais que c'est Iesus-Christ qui vit en luy. Aussi sainct Thomas le Docteur Angelique considerant combien le Fils de Dieu se communique à l'homme dans l'Eucharistie appelle ce Sacrement vne étenduë de l'Incarnation; car comme par l'vnion hypostatique le Fils de Dieu & l'homme ne font qu'vne mesme personne, de mesme par l'vnion sacramentale le Fils de Dieu incarné, & tous les hommes qui reçoiuent dignement son precieux Corps ne font qu'vn mesme esprit, qu'vn mesme cœur, & qu'vne mesme volonté.

Quelle est la grace que reçoiuent ceux qui s'vnissent à IESVS-CHRIST dans l'Eucharistie?

C'est la seconde grace, c'est à dire, vne augmentation de la grace sanctifiante que nous auons lors que nous communions; car comme la viande & le breuuage ne donnent pas la vie à nos corps, ains seulement la leur conseruent,

& la rendent plus longue ; de mesme l'Eucharistie qui est instituée sous les especes de la viande & du breuuage ne communique pas la vie de la grace à nos ames lors qu'elles sont mortes par le peché, ains seulement les trouuant en grace elle leur augmente cette grace par vne nouuelle & seconde grace. Aussi l'Eucharistie est appellée vn Sacrement des viuans à cause qu'elle suppose que celuy qui la reçoit soit dans la vie de la grace.

Si l'Eucharistie donne quelquesfois la grace à celuy qui ne l'a pas ?

Ouy, & c'est par accident, comme lors que nous nous approchons de l'Eucharistie auec la seule attrition, croyans probablement que nous sommes dans l'estat de la grace, quoy que pourtant nous soyons dans l'estat du peché mortel, car pour lors l'Eucharistie nous donne la premiere grace, & nous met dans l'estat de la sanctification, parce que les Sacremens de la nouuelle Loy ont la vertu & la force de donner la grace, pourueu que celuy qui les reçoit ny apporte pas de l'ob-

stacle par aucune mauuaise volonté & disposition : Or quand nous communions croyans probablement que nous sommes dans l'estat de la grace, & que d'ailleurs nous auons par l'attrition vne veritable aversion contre le peché mortel, nous n'auons point aucune mauuaise volonté, ains au contraire nous sommes dans vne bonne disposition, & partant nous n'apportans point aucun obstacle à l'operation de l'Eucharistie ; elle ne peut aussi que produire en nous la grace sanctifiante, qui est appellée la premiere grace puis que nous n'en auons pas d'autre lors qu'elle nous est communiquée. De sorte que l'Eucharistie produisant en nous la grace sanctifiante elle ne peut aussi qu'effacer tous les pechez mortels que nous auons, mais pourtant elle n'opere en nous ces effets qu'indirectement, & par accident, comme nous auons dit cy-dessus.

Si L'EVCHARISTIE efface les pechez veniels?

Elle les efface non pas indirectement & par accident ainsi qu'elle efface les

mortels, ains directement & de son institution; car estant instituée particulierement pour produire en nous la ferueur de la charité, il faut aussi qu'elle ayt la vertu d'effacer les pechez veniels, lesquels causent beaucoup de tiedeur dans la pratique du seruice de Dieu. Toutefois afin qu'elle ayt cette vertu nous ne deuons pas auoir de la complaisance en ces pechez veniels, puis que le peché ne nous est point pardonné tandis que nous auons de l'agreement en iceluy.

Quelle est la force que l'EVCHARISTIE donne à nos ames pour pratiquer la vertu, & surmonter le peché?

Comme la viande en nourrissant nos corps leur donne des forces pour faire leurs actions vitales, & pour resister à tout ce qui pourroit leur nuire; de mesme l'Euchariſtie qui est la viande de nos ames leur communique des forces particulieres, & leur donne en temps & lieu des graces actuelles, & des aydes speciaux pour resister aux pechez, pour surmonter les tentations, pour moderer les

paſſions, & pratiquer la vertu ; car contenant reellement vne viande qui eſt d'vne meſme eſſence auec Dieu, elle eſt auſſi capable de donner vne force diuine à nos ames qui la prenent. Pour cette raiſon ce Sacrement eſt donné pour Viatique aux malades dangereux, afin que lors qu'ils ſeront au bout de la carriere de ce monde ils puiſſent emporter la victoire ſur le Diable, lequel redouble ſes efforts à meſure qu'ils s'approchent de la mort. Or la force que l'Euchariſtie donne à nos ames conſiſte en ce qu'elle éclaire nos entendemens, & échauffe nos volontez ; elle éclaire nos entendemens par des connoiſſances qui nous font voir plus clairement la verité : Auſſi les Hiſtoires des ſaincts Perſonnages nous aſſeurent que Ieſus-Chriſt leur a communiqué & départi par la voye de la Communion les plus grandes lumieres qu'ils ont euës de ſes myſteres ; car le Soleil de verité reſidant ſubſtantiellement & corporellement en ce Sacrement, ſes ſplendeurs ſont beaucoup plus éclatantes que celles des autres Sacremens eſquels la lumiere

ne reside point en substance, ains seulement en accident tel qu'est la grace. L'Eucharistie échauffe encore nos volontez par des saincles affections, & si ardantes que nous en estans embrazez nous nous portons courageusement a faire des merueilles pour le seruice de Iesus-Christ: & la raison en est, que l'amour tendant de sa nature à l'vnion, l'amour aussi que nous auons pour Iesus-Christ ne trouue sa perfection, & son accomplissement que dans l'Eucharistie, puis que c'est par elle seule que nous sommes vnis auec luy reellement; nostre amour diuin s'accomplissant donc, & se pratiquant auec excellence en ce Sacrement, nous ne pouuons pareillement qu'y conceuoir les affections, & les ardeurs qu'vn parfait & accompli amour est capable de produire.

Quel est le repos, & le contentement que nos ames gouſtent dans L'EVCHARISTIE?

Ce Sacrement en sa reception nous comble d'aise, & nous met en vn parfait repos, d'autant qu'és autres Sacremens

nous ne faisons que chercher Iesus-Christ, mais en celuy-cy nous le trouuons, nous le tenons, & le possedons par vne vnion si étroite, que nous participons à ses diuines perfections ; lesquelles nous dégoustans de tous les biens de ce monde ne permettent pas que nous goustions du contentement & du repos qu'en l'amour & seruice de Dieu. C'est pourquoy le banquet de l'Eucharistie porte le nom d'vn soupé, & non pas d'vn disné, d'autant qu'il ny a que le soupé qui soit accompagné du repos à raison du sommeil qui le suit de prés, & dans lequel tous les soins, & tous les trauaux de la iournée s'ensueliſſent. Et ce n'est pas merueille que nous goustions dans l'Eucharistie des plaisirs si delicieux, & vn si parfait repos, car nostre Beatitude consiste à nous vnir, & à nous rendre semblables à la Diuinité : Or c'est par ce Sacrement que nous nous vnissons à Dieu d'vn lien si serré, que nous participans à sa vie, nous sommes faits vn mesme esprit auec luy, & produisons des actions d'vne vie diuine, qui est vne vie de saincteté, de pureté, de

charité, & de toutes les vertus pratiquées au point d'vne perfection consommée ; si bien que nostre vie estant si perfectionnée ne peut aussi que nous estre la source d'vne ioye ineffable, & d'vne tranquillité merueilleuse. Outre qu'il n'est que Dieu qui puisse nous rassasier, & nous causer vn parfait repos, puis que c'est luy seul qui contient auec eminence toutes les perfections qui peuuent estre connües & aymées : or en ce monde nous ne possedons Dieu reellement & substantiellement que dans l'Eucharistie

CHAPITRE III.

DES EFFETS DE L'EVCHARISTIE ſur nos corps, ſur le Corps myſtique de l'Egliſe, ſur le Diable, ſur la peine deuë à nos pechez, &c. & du temps auquel elle opere ſes effets.

Quels ſont les effets que l'Euchariſtie opere en nos corps ?

I. ELLE amortit les concupiſcences de noſtre chair, & la rend ſouple & obeïſſante à l'eſprit ; car comme noſtre ame s'vniſſant à noſtre chair contracte des inclinations ſenſuelles, auſſi s'vniſſant à la chair de Ieſus-Chriſt dans ce Sacrement elle a la force de ſe dépouïller de toutes les ſenſualitez, & de

contracter vne puissante inclination à la vertu, d'autant que si certaines herbes, & certains medicamens ont la proprieté d'étouffer les rebellions de nostre chair, de dompter ses passions, & luy donner vn temperament de pureté ; à plus forte raison la chair de Iesus-Christ qui est infiniment saincte, rendra saincte la nostre par son sacré attouchement, & luy imprimera la pureté, & l'innocence. Mais sur tout elle luy donne des impressions de chasteté ; car comme il n'est point de peché qui nous rende plus indignes du Corps de Iesus-Christ que celuy de la chair, à cause qu'il nous transforme plus que tout autre peché en la creature que nous aymons ; aussi l'Eucharistie qui est particulierement instituée pour nous trãsformer en Iesus-Christ, nous communique vne force particuliere pour abbatre les mouuemens de la luxure. C'est pourquoy ce Sacrement est appellé vn vin qui engendre les Vierges, & c'est-ce qu'experimentent tous les Saincts lesquels ayans receu dignement le Corps de Iesus-Christ ont si puissamment dompté

toutes

toutes les rebellions de leur chair, qu'elle ne ſert plus à leur ame que d'vn inſtrument pour la pratique de la chaſteté.

2. L'Euchariſtie diſpoſe nos corps à la Reſurrection, & à l'Immortalité, conformement à la promeſſe que Ieſus-Chriſt en a faite dans ſainct Iean au chap. 6. où il dit, que qui mangera ſa Chair, & boira ſon Sang, aura la vie eternelle, & il le reſuſcitera au dernier iour; car comme il y a dans les ſemences vne certaine vertu genitale, laquelle les fait renaiſtre apres qu'elles ont eſté pourries dans les entrailles de la terre, de meſme dans le Corps de Ieſus-Chriſt il y a vne certaine ſemence d'immortalité, qu'entrant dans nos corps par la voye de l'Euchariſtie, il leur donne la force de reſuſciter apres auoir eſté tous reduits en cendres. Or le Corps de Ieſus-Chriſt opere cette Reſurrection de nos corps indirectement & directement; indirectement, à cauſe qu'il nous communique la grace, qui eſt la ſemence de la gloire tant de l'ame que du corps; & directement, parce que par ſon attouchement

il nous communique vn droit, & vn titre nouueau de renaissance à la vie eternelle: car si le simple attouchement du corps mort d'Elizée eut le pouuoir de rendre la vie à vn autre corps mort, à plus forte raison le Corps de Iesus-Christ qui a la vie par essence aura la vertu de resuscíter nos corps.

Qu'est-ce que l'Eucharistie opere sur le Corps mystique de l'Eglise ?

Elle fait l'vnion des membres de ce Corps, d'autant qu'elle nous vnit à Iesus Christ comme à nostre Chef d'vn lien si serré, que luy & nous ne faisons qu'vn mesme Corps mystique, tout ainsi que nous n'auons qu'vn mesme esprit. Plusieurs, dit sainct Paul, ne sommes qu'vn pain, & qu'vn Corps, qui tous participons d'vn pain, & d'vn calice; esquelles paroles l'Apostre nous declare, que par le moyen de l'Eucharistie nous paruenons à vn si haut degré d'vnion que nous sommes tous faits vn mesme pain vif, qui est Iesus-Christ, n'estans point animez d'autre esprit que du sien; ainsi que

toutes les Hosties du monde sont reellement vn mesme pain vif, puis qu'elles contiennent vn mesme Iesus-Christ ; & comme toutes les Hosties perdent leur propre substance, qui est celle du pain, pour receuoir la substance du Corps de Iesus-Christ : de mesme lors que nous communions dignement, nous perdons tous nostre propre esprit pour ne receuoir que l'esprit de Iesus-Christ, nous dépouïllans de nostre propre iugement, & de nostre propre volonté, qui sont la racine de toutes nos diuisions & discordes, pour n'admettre que les sentimens & les volontez qui sont conformes à l'esprit de Iesus-Christ ; de sorte que nous n'estans animez que de cét Esprit diuin nous n'auons qu'vn mesme sentiment, qu'vne mesme volonté, & qu'vne mesme operation, & ainsi Iesus-Christ & nous ne faisons qu'vn mesme Corps mystique, tout ainsi que nous n'auons qu'vn mesme esprit. Ce qui est representé par le pain, & par le vin, qui sont la matiere de l'Eucharistie ; car comme le pain se fait de plusieurs grains de blé, & le

vin de plusieurs grumes de raisin, de mesme nous estans tous vnis en Iesus-Christ par le moyen de l'Eucharistie qui nous communique son esprit nous faisons le Corps mystique de l'Eglise.

Si l'Eucharistie nous donne vne force particuliere pour surmonter le Diable ?

Ouy, tant parce qu'elle contient Iesus Christ, duquel la presence fait fuïr le Diable, que parce qu'elle est vn Sacrement qui represente particulierement sa mort, laquelle a vaincu toutes les puissances de l'Enfer. Aussi l'experience nous fait voir tous les iours qu'il n'est rien de si puissant pour chasser le Diable des corps des hommes qu'ils possedent que de leur presenter le Corps de Iesus-Christ, & d'exorciser contr'eux par sa Vertu, & en son Nom.

Si L'EVCHARISTIE nous fait absoudre d'vne partie de la peine qui est deuë à nos pechez ?

Ouy, en nous faisant produire des actes de charité, laquelle a la vertu de

nous obtenir de Dieu le pardon de nos pechez non ſeulement quant à la coulpe, mais encore quant à la peine, & cette peine ſe remet à proportion de la ferueur à laquelle l'Euchariſtie éleue noſtre charité. Ce Sacrement encore à la vertu d'abſoudre de ſoy immediatement d'vne partie de la peine deuë aux pechez veniels, puis qu'il a auſſi la vertu de les effacer immediatement.

Si L'EVCHARISTIE à vne particuliere vertu pour nous obtenir de DIEV toute ſorte de biens ſpirituels ?

Comme Dieu ne nous octroye ſes graces que par le merite de la Paſſion de ſon Fils, auſſi l'Euchariſtie comme epreſentant cette Paſſion mieux que tout autre Sacrement nous en applique les merites auec plus de vertu & d'étenduë. Outre qu'elle eſt des Sacremens celuy qui a la vertu de nous appliquer ſi parfaitement le Corps de Ieſus-Chriſt qui a pati pour nous, qu'il l'vnit à nous d'vne vnion en quelque façon pareille à

celle qui est entre l'aliment, & ce qui est alimenté, puis qu'il nous le donne en viande : de sorte que l'Eucharistie nous appliquant si bien les merites de la Passion de Iesus-Christ, il n'est point aussi de grace & de bien spirituel qu'elle ne nous fasse obtenir de Dieu. Les autres Sacremens ne nous donnent chacun en particulier que des graces pour produire certains bons effets, mais l'Eucharistie nous communique des graces pour produire toute sorte de bonnes œuures, & c'est pourquoy les Docteurs disent, que ce Sacrement est la fin & la consommation de tous les autres Sacremens, d'autant que par iceluy nous receuons vne force particuliere pour mieux profiter de toutes leurs graces. De là vient qu'on fait communier ceux qu'on a fraischement baptisez s'ils sont adultes, comme aussi ceux qu'on a promeus aux saincts Ordres.

En quel temps L'EVCHARISTIE produit ses effets ?

C'est lors que nous l'auons aualée &

mise dans nostre estomac, d'autant que l'Eucharistie n'opere qu'à la façon de l'aliment lequel ne nourrit qu'aprés que nous l'auons aualé. De sorte que si nous retenions l'Hostie dans la bouche iusques à ce que les especes du pain seroient corrompuës nous ne receurions pas le fruit du Sacrement.

CHAPITRE IV.

De ceux qui reçoiuent l'Eucharistie.

S'il faut estre baptisé pour receuoir L'EVCHARISTIE?

OVY, parce que le Bapteſme est la porte par laquelle il faut passer pour pouuoir s'approcher des autres Sacremens.

Si on doit administrer L'EVCHARISTIE aux enfans ?

Ouy, pourueu qu'ils ayent l'vsage de la raison, & qu'ils cõnoissent ces quatre choses. 1. que le Corps & le Sãg de Iesus Christ sont reellement sous les especes sacramentales. 2. Quels sont les principaux effets de l'Eucharistie. 3. Quel honneur & veneration il faut rendre à ce Sacrement. 4. Auec quelle preparation & disposition il faut le receuoir.

Si L'EVCHARISTIE administrée aux enfans qui n'auroient pas l'vsage de raison produiroit en eux ses effets ?

Ouy, d'autant que les Sacremens operent pourueu qu'ils ne trouuent point de l'obstacle en celuy qui les reçoit : or il n'y a point aucun empeschement és enfans qui ne sont pas dans l'vsage de raison puis qu'ils sont d'ailleurs dans la grace de Dieu. Pourtant l'Eglise ne veut pas qu'on leur administre ce Sacrement à cause qu'ils ne sont point encore

capables de rendre l'honneur & la veneration qui luy ſont deus.

Si on doit adminiſtrer L'EVCHARISTIE aux fous & frenetiques ?

S'ils ont des interualles en leur folie & frenaiſie, & que pendant ce temps ils puiſſent ſe diſpoſer à receuoir dignement l'Euchariſtie on doit la leur adminiſtrer. Que ſi leur folie, & frenaiſie ne leur donnent pas de relaſche on peut encore leur adminiſtrer ce Sacrement à l'article de la mort, pourueu qu'auparauant qu'ils fuſſent fous & frenetiques ils euſſent donné des marques aſſeurées de la bonne diſpoſition & volonté qu'ils auoient de le receuoir, & que d'ailleurs il n'y ayt pas du danger qu'ils vomiſſent l'Hoſtie ou commettent quelque irreuerence.

Si on doit adminiſtrer L'EVCHARISTIE à ceux qui ſont poſſedez par le Demon ?

On en doit vſer de la meſme façon qu'on traite les fous, & les frenetiques, deſquels nous auons parlé cy-deſſus.

Si on doit administrer L'EVCHARISTIE à vn Pecheur notoire & public ?

On la luy doit refuser iusques à ce qu'il ayt publiquement & à la presence des témoins donné des preuues suffisantes de sa conuersion, & de sa penitence. Or vn pecheur est dit notoire, ou par euidence de droit, c'est à dire, par sentence du Iuge, ou par euidence de faict, c'est à dire que le crime est si public, & si fort connu, qu'on causeroit du scandale si on administroit l'Euchariſtie au pecheur qui est creu attaint de tel crime.

Si on doit administrer L'EVCHARISTIE au Pecheur occulte, & inconnu ?

S'il la demande publiquement on la luy doit administrer, ainsi Iesus-Christ donna son Corps & son Sang à Iudas en la presence des Apostres, ausquels la meschanceté de ce traistre estoit cachée & inconnuë. Mais s'il la demande secretement le Prestre la luy doit refuser

pourueu qu'il n'ayt eu la connoiſſance de ſon peché par la voye de la confeſſion.

CHAPITRE V.

Du temps auquel on eſt obligé à receuoir l'Euchariſtie, & ſous quelles eſpeces.

Quand eſt-ce qu'on eſt obligé à receuoir l'EVCHARISTIE?

ON y eſt obligé de droict Diuin au moins à l'article de la mort, puis que Ieſus-Chriſt nous aſſeure en ſainct Iean au chap. 6. que ſi nous ne mangeons pas ſa Chair nous n'aurons point la vie eternelle. Or le defaut de l'Euchariſtie ne pourroit pas nous priuer de

cette vie, si d'ailleurs Dieu ne nous auoit commandé de la receuoir, d'autant que sans ce commandement il n'y auroit pas du peché en ne la receuant point. On est encore obligé de droict Ecclesiastique à communier tous les ans au temps de Pasques, lequel temps commence le Dimanche des Rameaux, & finit le Dimanche de *Quasimodo* inclusiuement.

Si tous les Fideles sont obligez de droict Diuin à communier sous les deux especes du pain & du vin?

Non, car c'est aux seuls Prestres que le commandement en a esté fait par Iesus-Christ lors qu'il dit aux seuls Apostres ces paroles de sainct Mathieu au chap. 26. *Bibite ex hoc omnes*, leur donnant le pouuoir de faire ce qu'il faisoit: c'est à dire de faire vn sacrifice non sanglant de son Corps, lequel sacrifice quoy que non sanglant ne peut pas neantmoins estre accompli sans la consecration de son Sang; & c'est pourquoy les Prestres, qui ont succedé aux Apostres doiuent communier sous les deux especes du pain

& du vin lors qu'ils sacrifient & celebrent la saincte Messe. Mais quant aux personnes Laïques elles ny sont pas obligées, il suffit qu'elles communient sous les especes du pain. Aussi nous trouuons en S. Iean au chap. 6. que Iesus-Christ promet la vie eternelle à la manducation du seul pain sans faire aucune mention du Calice, *Qui manducat hunc panem viuet in æternam* : Or si Dieu nous obligeoit à communier sous les deux especes nous ne pourrions pas obtenir la vie eternelle par la reception de la seule espece du pain. D'ailleurs il est dit au chap. 2. des Actes des Apostres, que les Fideles perseueroient en la fraction & communion du pain, sans qu'il parle du calice. Et iaçoit qu'en l'Eglise primitiue il fut permis aux Laïques de communier sous les deux especes, si est-ce que pour l'ordinaire ils ne receuoient l'Eucharistie que sous l'espece du pain, ainsi qu'il appert de l'ancienne distribution de l'Eucharistie, car le Prestre ayant mis l'Hostie sur la paume de la main nuë de la personne Laïque si c'estoit vn homme, ou dans vn

linge blanc ſi c'eſtoit vne femme ils l'emportoient chez eux pour ſe communier eux meſmes au beſoin, tout ainſi que les Anachoretes auoient accouſtumé de faire dans le deſert. Or il ne ſe lit point dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique que le calice leur fut baillé, ny qu'ils emportaſſent chez eux le precieux Sang en aucun vaiſſeau, ſoit parce que les eſpeces du vin ſe corrompent facilement, ſoit parce qu'vne liqueur eſt difficile à conſeruer tant par le heurt que par d'autres accidens qui peuuent la répandre & verſer.

Pour quelles raiſons l'Egliſe ne donne point L'EVCHARISTIE *aux Laïques que ſous l'eſpece du pain ?*

1. Parce qu'en pluſieurs endroits de la ſaincte Eſcriture il ſe parle de la Communion ſous l'eſpece du pain ſans faire aucune mention de l'eſpece du vin. 2. D'autant qu'il ſeroit fort dangereux de verſer le precieux Sang en le diſtribuant au peuple, meſmement quand il y a foule. 3. Parce que comme l'Euchariſtie

doit estre tousiours preste pour les malades, s'il falloit les communier sous les especes du vin, il seroit necessaire de conseruer long temps ces especes, lesquelles s'aigrissans aysement ne peuuent aussi estre conuenables à la reuerence qui est deuë à ce Sacrement. 4. D'autant qu'il y a plusieurs personnes qui ne goustent pas le vin, & n'en peuuent pas mesme souffrir l'odeur. 5. A cause qu'il y a vne grande disette de vin en plusieurs Prouinces, esquelles on n'en peut auoir qu'auec beaucoup de difficulté & de dépense. 6. Pour déraciner & étouffer l'heresie, qui asseuroit, que le Corps de Iesus Christ estoit mort, & estoit sans Sang sous les especes du pain, quoy qu'il y soit contenu substantiellement & entierement, c'est à dire auec son Sang, ses Arteres, ses Os, sa Chair, & ses Membres, ainsi qu'il est dans le Ciel assis à la dextre de Dieu le Pere.

Si les Laïques reçoiuent moins de grace pour ne communier que sous les especes du pain?

Il est fort probable que non, d'autant que sous l'espece du pain ils reçoiuent Iesus-Christ auec tout son Sang, tout ainsi que s'ils communioient conioinctement auec l'espece du vin; & comme si en vne communion nous prenions deux Hosties, nous ne receurions pas plus de grace que si on ne nous en administroit qu'vne; aussi l'Euchariſtie nous donne autant de grace prise sous la seule espece du pain que si nous la prenions sous les especes & du pain & du vin. D'ailleurs comme ces deux especes quoy differentes ne forment qu'vn seul Sacrement, aussi nous ne pouuons y receuoir qu'vne seule & mesme grace, tout ainsi que sous l'vne & sous l'autre de ces deux especes il n'y a qu'vn seul & mesme Iesus-Christ, lequel nous estant donné aussi entierement sous l'espece du pain, que si nous les receuions sous toutes les deux especes, il faut pareillement que l'Eucha-

l'Eucharistie nous communique autant de graces par la Communion sous l'espece du pain que par la Communion qui se fait sous les especes du pain & du vin. Et iaçoit que Iesus-Christ nous proteste que si nous ne beuuons son Sang nous n'aurons point la vie eternelle, si est-ce que celuy qui ne communiera que sous l'espece du pain ne sera pas priué de cette vie de salut, puis que tout Iesus-Christ estant contenu sous cette espece il y reçoit par consequent tout son Corps & tout son Sang.

Mais quand bien il seroit veritable, qu'on y receuroit plus de grace en communiant sous les deux especes du pain & du vin, que sous vne seule; l'Eglise pourtant ne doit pas estre blâmée d'auoir retranché aux Laïques la communion sous l'espece du vin, d'autant qu'elle ne doit pas auoir tant de soin de procurer aux Fideles les aduantages de la grace par la voye de l'Eucharistie, que d'empescher les irreuerences qui se cõmettroient contre ce Sacrement par la communion sous toutes les deux especes, soit à raison du

danger que le Sang se verseroit souuent, soit à cause que ce Sang seroit ordinairement sous des especes de vin lesquelles s'aigrissent en peu de temps, ce qui n'est pas conuenable à la reuerence deuë à l'Eucharistie.

CHAPITRE VI.

De la maniere de Communier.

Combien y a-il de Manieres de Communier?

IL y en a quatre. La premiere est spirituelle seulement, comme lors qu'ayans vne foy viue, & qui opere par l'esprit de la charité, nous desirons effectiuement receuoir le Corps de Iesus-Christ. La seconde est spirituelle &

ſacramentale tout enſemble, comme lors que nous eſtans bien preparez par vne bonne confeſſion, ou par des actes de contrition nous receuons le Corps de Ieſus-Chriſt. La troiſiéme eſt ſacramentale ſeulement, comme quand on communie indignement, la conſcience eſtant chargée de quelque peché mortel. La quatriéme eſt materielle ſeulement, cõme lors que nous mangerions vne Hoſtie conſacrée croyans que ce ne fut que du pain.

Quelle maniere de Communion produit en nous parfaitement les effets de L'EVCHARISTIE?

C'eſt ſeulement celle qui eſt ſpirituelle & ſacramentale tout enſemble, car iaçoit que nous receuions quelques graces par la voye de la Communion qui eſt ſeulement ſpirituelle, neantmoins ces graces ſont des effets de noſtre deuotion pluſtoſt que du Sacrement de l'Euchariſtie, lequel ne peut produire ſes effets que lors qu'il eſt receu effectiuement, ainſi que nous le receuons par la com-

munion spirituelle & Sacramentale.

Comment se fait la Communion spirituelle, & quels en sont les fruits?

Pour faire bien vne communion spirituelle, il faut que nous nous y disposions de la mesme façon que si nous deuions communier reellement & ce en produisant des actes de foy concernant la verité de ce Mystere, des actes de douleur de nos pechez, des actes de charité, d'esperance & des autres vertus qu'on pratique en la preparation à la communion sacramentale. Estans ainsi disposez nous deuons encore avouër que nous sommes du tout indignes de receuoir reellement le Corps de Iesus-Christ, neantmoins nous deuons desirer auec ardeur de le receuoir au plustost: apres il faut que nous prions nostre Sauueur de tout nostre cœur d'entrer chez nous, & d'y produire les mesmes effets que s'il y venoit reellement, nous figurans à mesme temps pour augmenter nostre deuotion qu'il entre dans nostre bouche pour nous visiter,

& demeurer en nos ames. Puis nous deuons contempler Iesus-Christ comme repofant dans nos poitrines ſpirituellement, & luy rendre les meſmes actes d'adoration, de charité, de remerciement, & de vertu que nous auons accouſtumé de pratiquer apres que nous auons receu reellement le Corps de Ieſus-Chriſt. Or cette communion ſpirituelle eſtant faite en eſtat de grace auec beaucoup de deuotion eſt ſi vtile que nous en pouuons retirer de plus grands fruits que n'en reçoiuent pluſieurs en communiant ſacramentalement auec peu de deuotion.

Quels ſont les effets d'vne Communion ſacramentale, qui eſt faite ſciemment en eſtat de peché mortel?

Ils ſont tres-nuiſibles, d'autant que c'eſt vn ſacrilege fort horrible que de receuoir le Corps de Ieſus-Chriſt en cét eſtat de peché mortel, puis que c'eſt le profaner, & outrager noſtre Sauueur au plus grand Sacrement, & au plus adorable myſtere de ſa Loy, & où il donne des plus ſignalez témoignages de ſon

Amour : Aussi les Peres de l'Eglise ne font pas difficulté de comparer l'enormité de ce sacrilege à celle du peché que les Iuifs commirent en sacrifiant Iesus-Christ. Ce sacrilege estant donc fort horrible, il ne peut aussi que causer de grands malheurs à ceux qui communient en estat de peché mortel. Et de fait apres qu'ils ont communié en ce mauuais estat, leur entendement s'affoiblit de iour en iour, & à de connoissances moins claires és mysteres du Ciel ; leur volonté se refroidit à tel poinct que le ioug de la vertu la plus aisée leur est insupportable, & ils n'ont du plaisir qu'au commerce de la terre, & le feu de leur concupiscence s'allume de plus en plus ; de sorte que Dieu permettant par ses secrets Iugemens qu'ils adjoustent peché sur peché, ils se trouuent enfin enueloppez dans la fureur de son indignation, & comme Iudas ils sont liurez entierement au pouuoir du Diable.

CHAPITRE VII.

De la preparation requise pour faire bien la Communion:

Est-il fort important de se bien preparer pour Communier sacramentalement?

OVY, & ce pour deux raisons. 1. Parce que le Sacrement de l'Eucharistie contient tout ce que le Ciel a de plus grand & de plus merueilleux, c'est à dire, Iesus-Christ, qui est vn Object d'adoration à tous les Anges & Esprits Bien-heureux, & auquel pourtant nous nous vnissons en ce Sacrement d'vn lien si parfait, que par cette vnion nous

sommes faits ses membres, & composons auec luy vn seul corps mystique. 2. Parce que selon la disposition que nous apportons à la communion, nous y receuons plus ou moins de grace, Iesus-Christ operant en ce Sacrement, ainsi que les causes naturelles qui produisent leurs effets d'autant mieux que leurs sujets y sont disposez. De là vient qu'on acquerra plus de biens spirituels par vne seule Communion deuotement faite, qu'vn autre en communiant fort souuent auec tiedeur, & indisposition : & il est certain qu'il ne faudroit qu'vne communion faite auec vne grande ferueur de charité pour nous rendre des Saincts & des Seraphins ; tout ainsi qu'il ne faut que receuoir vne seule fois le Corps de Iesus-Christ indignement pour nous trãsformer en Diables. De plus i'açoit que l'Euchãristie nous donne vn accroissement de grace toutes les fois que nous communions ayans nostre conscience deschargée de tout peché mortel, si est-ce que si nous receuons ce Sacrement auec nonchalance & tiedeur, auec des

distractions & des attaches volontaires à la creature, & auec d'autres imperfections esquelles nous auons de la complaisance, nous sommes frustrez de plusieurs effets admirables que l'Eucharistie a de coustume d'operer és ames les plus épurées & les plus deuotes; ainsi nous ne gouſtons point le rassasiement d'vne douceur spirituelle qui nous fait plaire dans le seruice de Dieu, ny n'auons que fort peu de secours des graces actuelles qui consistent és bonnes pensées, & és saincts affections aux occasions pour la pratique de la vertu; de sorte qu'estans priuez de plusieurs aydes spirituels nous ne faisons presque aucun profit en nos Communions, car si vn peché veniel peut estre quelquefois, comme disent les Theologiens, la cause de nostre reprobation, non pas qu'il ayt le pouuoir de soy de nous faire damner, mais d'autant qu'il fraye le chemin à vn peché mortel qui cause nostre perte eternelle: il y a aussi d'apparence que les pechez veniels que nous commettons en communiant auec tiedeur & indeuotion sont souuent les

sources de quelque grand peché qui en attirant plusieurs autres nous entraine à la fin dans le comble de la meschanceté.

Quelle est la premiere disposition pour bien Communier ?

Il faut s'y preparer la veille, ou quelques iours auparauant par vn grand recueillement des puissances de nostre ame, par des oraisons, par des aumosnes, par des mortifications, & sur tout par vne bonne confession, y employant le temps que nous iugeons necessaire pour la recherche de tous nos pechez, desquels nous deuons conceuoir le plus grand regret qui nous sera possible pour l'amour de Dieu, auec vne ferme resolution de nous en corriger, & de fuir toutes les occasions qui peuuent nous porter au vice; car ce Sacrement contenant Iesus Christ, qui est la pureté mesme, estant appellé le pain des Anges, il faut que nous nous en approchions auec vne pureté Angelique en nettoyant nos ames de l'ordure, non seulement du peché

mortel, mais encore de tout peché veniel en formant des actes de contrition les plus feruens : & d'autant que les pechez veniels ſont des obſtacles qui empeſchent fort ſouuent de recueillir pluſieurs fruits de l'Euchariſtie, meſmement ceux que nous commettons, non pas tant par pure infirmité, par ſurpriſe, & à la dérobée, que par malice, & auec vne pleine connoiſſance ; il faut auſſi que nous conceuions contre ces pechez vne particuliere haine & deteſtation auec vn ferme propos de pratiquer pour l'amour de Dieu les actions de vertu qui leur ſont les plus oppoſées. Et afin que nous faſſions tous nos efforts pour auoir la pureté qui nous eſt neceſſaire auant la Communion, il faut que nous conſiderions ce que l'Egliſe dit tous les iours de la glorieuſe Vierge ; elle aſſeure qu'il y a dequoy s'étonner de ce que le Fils de Dieu n'a point eu horreur d'entrer dans le ventre d'vne Vierge, *Non horruiſti Virginis vterum* ; & neantmoins ce n'a eſté que pour y entrer vne ſeule fois, & encore dans le corps d'vne Vierge qui a

plus de pureté que les Anges ; & ne doit-il pas donc auoir vne grande horreur lors qu'il entre dans nos poitrines tous les iours quoy qu'elles soient remplies d'ordure, & qu'elles couuent les desirs & les desseins de toute impureté.

Est-il necessaire de confesser ses pechez auant que de Communier ?

Ouy, quand mesme nous sçaurions par reuelation que nous sommes en estat de grace, & que les pechez mortels que nous auons commis sont effacez par la voye de la contrition ; d'autant qu'il faut s'épreuuer comme dit sainct Paul auant que de communier ; or l'Eglise a declaré par le Concile de Trente qu'apres qu'on a offensé Dieu mortellement, cette épreuue se doit faire non pas seulement par la contrition, mais encore par la confession, & a fulminé l'excommunication contre tous ceux qui asseureront que celuy qui aura offensé Dieu mortellement peut communier sans confession pourueu qu'il ayt produit quelque acte de contrition. Neantmoins si apres auoir

fait cét acte de contrition, qui est capable d'effacer les pechez mortels, il n'y auoit point de Confesseur, & que d'ailleurs il y eut de la necessité à s'approcher de la saincte Table, comme si on causoit du scandale en ne communiant point, ou bien qu'il falut celebrer Messe vn iour de Feste ainsi qu'vn Curé y est obligé pour le seruice de sa Parroisse, ou enfin qu'on y fut necessité pour quelqu'autre sujet important. Pour lors on pourroit receuoir le sainct Sacrement sans confession, voire mesme si on se souuient de quelque peché mortel lors qu'on est à la saincte Table sur le point de communier, & qu'on ne puisse auoir recours au Confesseur sans faire du scandale, on peut passer outre, & receuoir l'Hostie encore qu'on n'ayt produit que des actes d'vne simple attrition. Quant aux pechez veniels iaçoit qu'ils ne soient pas vne matiere necessaire du Sacrement de Penitence, neantmoins quand on veut communier il est fort bon de les confesser, mesmement ceux qui ont esté commis par malice, & auec vne parfai-

te connoissance, car l'Eucharistie contient vne si grande pureté qu'on ne peut iamais y apporter assez de netteté.

Quelle est la seconde disposition pour bien Communier ?

C'est vne grande foy, ce Sacrement estant par excellence appellé le Mystere de la Foy, d'autant qu'il n'est point de mystere en nostre Religion où il nous faille si fort renoncer à tous nos sens, qu'au mystere de l'Eucharistie, dans lequel l'objet de nostre Creance n'est pas seulement caché ainsi qu'aux autres Sacremens, mais encore tous nos sens y voyent le contraire de ce qu'il nous y faut croire, ce qui ne se rencontre point és autres mysteres de nostre Foy, car si par exemple en la saincte Trinité nous ne voyons pas vne Nature Diuine subsistant en trois Personnes, au moins nous n'y voyons point cette Nature Diuine sous des especes qui leur marquent qu'elle ne subsiste qu'en vne seule Personne: or au Sacrement de l'Eucharistie il nous faut croire qu'il n'y a pas du pain, quoy

que d'ailleurs nous n'y apperceuions que des especes & des images de la substance du pain. C'est pourquoy nostre Sauueur a institué la nuict ce Sacrement, voulant nous faire entendre que l'Eucharistie est vn mystere, en la creance duquel nous serions moins aydez par la lumiere de nos sens, & que par consequent nostre foy en seroit d'autant plus excellente & meritoire. Pour cette raison saincte Therese condamnoit le desir de ceux qui souhaitoient d'auoir esté du temps que Iesus Christ viuoit en ce monde, parce que, disoit-elle, quand bien ils auroient esté en sa Compagnie ils n'auroient pas eu le Fils de Dieu auec plus de certitude que nous l'auons dans le Sacrement de l'Eucharistie, & neantmoins ils y auroient eu moins de merite, puis qu'on ne peut meriter que fort peu en croyant ce qu'on void. Si bien que ce Sacrement estant particulierement vn mystere de Foy, il faut aussi que nous nous en approchions auec des sousmissions d'vne pleine & parfaite foy, croyans fermement que Iesus-Christ est sous les especes du pain & du

vin en corps & en ame, & auec plus de fermeté que si nous l'y voyons des yeux du corps, d'autant que nos yeux nous trompent souuent, mais la parole de Iesus-Christ ne peut point nous deceuoir; puis donc que sa parole dit, *Cecy est mon Corps*, ne chancellons plus en la creance de cette verite, ne raisonnons point en ce mystere, ains au contraire renonçans à tous les discours de nostre esprit croyons innocemment sans douter, & sans examiner ce que Iesus-Christ nous en a laissé dans la saincte Escriture.

Quelle est la troisiéme disposition pour bien Communier ?

C'est vne tres-profonde & respectueuse humilité, parce que nous auons dans l'Eucharistie la souueraine grandeur & Majesté de Dieu, qui a creé, conserue, & gouuerne les Cieux & la terre, & par sa seule volonté peut reduire l'Vniuers à son premier neant, deuant qui les Anges & les plus releuez Seraphins s'abbaissent, & se prosternent auec des reuerences & des adorations qui ne se peuuent

uent point exprimer, ſe connoiſſans indignes de paroiſtre deuant cette ſouueraine & infinie Majeſté, qui fait reluire dans ce Sacrement les plus hauts & les plus admirables traits de ſa Puiſſance, car il eſt aſſeuré que le Fils de Dieu ne fait point éclater ſon pouuoir tant en aucun ouurage de la Nature ou de la Grace, qu'au tres adorable Sacrement de l'Euchariſtie, vne petite Hoſtie conſacrée contenant des miracles plus prodigieux qu'il n'en a fait ny par ſoy, ny par les Anges, ny par les Prophetes, ny par les Apoſtres, ny par tous les Saincts. Quand Dieu le Pere eut façonné ce grand Monde, il fit l'homme vray miracle du Monde, ramaſſant en luy toutes les perfections du Monde : quand Ieſus-Chriſt auſſi eut baſti ſon Egliſe il ſe mit ſoy-meſme dans le Sacrement de l'Euchariſtie, & y enferma toutes les plus rares merueilles & de la Nature, & de la Grace, & de la Gloire, Ieſus-Chriſt donc venant à nous dans ce Sacrement auec vn éclat extraordinaire de ſa Puiſſance & de ſa Grandeur, nous deuons nous

en approcher auec vn vif sentiment de nostre bassesse, auec vne profonde humilité, & auec vne reuerence tres respectueuse. C'est pour ce sujet que l'Eglise a ordonné qu'on rende à l'Euchariſtie tant & tant de genuflexions & d'adorations, & a voulu qu'auant la Communion le Prestre profere par trois fois consecutiues ces paroles humbles du Centenier, *Seigneur ie ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, &c.*

Quelle est la quatriéme disposition pour bien Communier ?

C'est vn amour feruent, car c'est dans l'Euchariſtie que Iesus-Christ fait montre de l'affection nompareille qu'il a pour nous, & ou il épanche sur nos cœurs, & épuise en quelque façon tous les tresors de son amour. C'est en ce Sacrement, que non content de s'estre vny à nous en vne humanité particuliere par son Incarnation, il veut encore s'vnir à tous les indiuidus de nostre nature par vne vnion Sacramentale qui surpasse de beaucoup toutes les vnions les plus par-

faites qui soient dans l'ordre de la Nature, s'vnissant à nous en forme d'aliment, d'autant que comme l'aliment s'vnit si étroitement à ce qui est alimenté, qu'il se conuertit en sa substance à tel point que tous deux ne font qu'vne mesme substance, leur vnion n'estant enfin qu'vne vnité : Aussi Iesus-Christ voulant nous donner à connoistre l'excés de l'amour qu'il a pour nous a institué l'Eucharistie, afin que s'y vnissant à nous en forme de viande nous soyons faits vne mesme chose auec luy en vnité d'esprit, de cœur & de volonté. C'est encore en ce Sacrement que Iesus-Christ nous fait vn don de soy-mesme auec tous les tresors de ses graces, & nous y fait gouster des douceurs si agreables qu'on peut dire auec verité que l'Eucharistie est vn Paradis commencé : & de fait receuans en ce Sacrement le Corps du Fils de Dieu, nous auons l'honneur d'estre auprés de luy ainsi que les Apostres y estoient au dernier soupé qu'il fit auec eux ; nous y possedons effectiuement le mesme Iesus-Christ que les Anges & tous les Bien-

heureux possedent dans le Ciel, y ayant seulement cette differẽce qu'ils le voyent clairement, & nous ne le voyons qu'obscurement, & par les yeux de la Foy: neantmoins cette obscurité ne nous empesche pas d'y gouster des plaisirs si delicieux que nous y trouuons l'auant-goust d'vne beatitude accomplie. Iesus-Christ donc nous donnant dans l'Euchariſtie les marques les plus signalées de son affection, puis qu'il s'y vnit à nous d'vne vnion du tout parfaite, & nous y communique son Corps, son Ame, sa Diuinité, & toutes ses graces en nous y faisant gouster les delices des Bien-heureux; nous deuons aussi nous preparer à la reception de ce Sacrement d'Amour en le reciproquant par des actes d'vn amour le plus ardent & le plus passionné que nous puissions produire, en desirant de tout nostre cœur de nous vnir à Iesus-Christ en telle sorte qu'il n'y ait creature quelconque qui puisse nous en separer tant soit peu, ny par pensée, ny par desir, ny par parole, ny par œuure; & comme en ce Sacrement le Fils de Dieu se

donne entierement à nous auec vne mortification vniuerselle de ses sens, & de ses membres; car s'il a des yeux, des oreilles, de nez, de bouche, de langue, des mains & des pieds, ce n'est pas pour y voir, pour y flairer, pour y gouster, pour y parler, pour y toucher ny pour y marcher; de mesme nous deuons nous donner entierement à sa Diuine Majesté, & luy consacrer & nos ames, & nos corps, & nos vies, & nos biens, & nos honneurs, & tout ce qui depend de nous, en renonçant si absolument à tous nos sens & appetits sensuels, que nous aymions mieux n'auoir point ny veuë, ny ouye, ny sentiment quelconque que de nous en seruir pour l'offenser. Enfin comme en ce Sacrement le Fils de Dieu pour nous perfectionner dans l'ordre de la grace nous témoigne tant d'amour que de renuerser & detruire l'ordre de la nature en y détruisant les substances du pain & du vin, les détachant de leurs accidens, & faisant subsister ces accidens sans leurs substances: nous deuons aussi pour nous perfectionner en son sainct seruice con-

ceuoir les plus hauts desseins de deuotion qui nous soient possibles, & les effectuer auec des efforts prodigieux en rompant les vnions les plus fortes que nous pouuons auoir contractées soit par les loix du sang & de la nature, soit par les loix de l'amitié, soit par la pratique des mauuaises habitudes; c'est à dire que nous deuons aymer mieux nous separer de pere & de mere, & de femme & d'enfans, & de parens & d'amis, & de tout ce que nous auons de plus cher en ce monde, que de nous separer tant soit peu du seruice que nous deuons à Iesus-Christ.

Quelle est la cinquiéme disposition pour bien Communier?

C'est d'auoir de tres-bonnes intentions, car il ne suffit point de communier auec pureté de conscience, auec vne ferme foy, auec vne profonde & respectueuse humilité, & auec vn amour feruent; il faut encore que nous ayons des bonnes fins, lesquelles peuuent augmenter de beaucoup le fruit de la commu-

nion, & de ces fins celles-cy sont les principales. 1. Afin de renouueller la memoire de la Passion & de la Mort de Iesus-Christ. 2. Afin de luy rendre graces de tous les biensfaits que nous auons receus de sa bonté. 3. Afin de luy complaire, car ce luy est vne chose fort delicieuse que d'estre auec nous. 4. Afin que nous soyons vnis auec luy par le lien d'vn parfait amour. 5. Afin que nos ames reçoiuent de graces plus puissantes pour le mieux seruir. 6. Afin que nous ayons des nouuelles forces pour surmonter les attaintes du Monde, de la Chair, & du Diable. 7. Afin que nous puissions acquerir l'esprit de pieté, & vne vraye deuotion par la pratique de la charité & de toutes les vertus.

Quelle est la sixiéme disposition pour bien Communier?

C'est, que si nous n'auons pas vne telle ferueur, ny vn desir si ardent que nous deurions auoir pour receuoir le Corps de Iesus-Christ, nous deuons conceuoir vn grand desir d'auoir ce desir

là; & Dieu qui regarde particulierement le cœur prendra la volonté pour l'effet, & acceptera ce que nous voudrions auoir comme si nous l'auions desia. Enfin pour suppleer à tous les defauts qui sont en la preparation que nous deuons apporter à la Communion il sera fort bon que nous supplions la glorieuse Vierge Marie, & tous les Saincts d'offrir à Iesus-Christ tout le merite des bonnes preparations qu'ils ont faites pour receuoir dignement son precieux Corps.

CHAPITRE VIII.

DE LA PREPARATION DE nostre Corps pour faire bien la Communion sacramentale.

Quelles sont les dispositions du Corps pour la Communion ?

ELLES sont la Pureté & le Ieusne. Quant à la Pureté, il faut que celuy qui aura commis le peché de la chair ou par la fornication, ou par vne pollution volontaire, s'abstienne de la Communion pendant quelque espace de temps, comme est celuy d'vn iour pour le moins; car les pechez charnels estans fort contraires à la pureté que l'Eucharistie re-

quiert, & nous causans des grandes distractions en la deuotion que nous deuons pratiquer en la reception de ce Sacrement; il est aussi fort difficile de s'approcher de la saincte Table sans offenser Dieu veniellement. C'est pourquoy les Docteurs spirituels conseillent aux personnes mariées qui se sont connuës la nuict charnellement auec peché de ne communier point le lendemain. Il est vray pourtant que si on y estoit necessité pour quelque iuste cause on peut se presenter à la Communion.

Quant au Ieusne. Il est certain qu'il est requis que nous soyons à jeun pour communier, & ce du jeusne naturel commençant dés la minuict, lequel peut estre rompu & violé par la moindre chose auallée en forme d'aliment. C'est l'vsage de l'Eglise qu'elle tient des Apostres. Neantmoins qui aualleroit sans y penser quelque goute d'eau en lauant sa bouche, ou des restes d'alimens demeurez entre les dents ne romproit point ce jeusne, à cause qu'il ne les auroit pas prises en forme d'aliment, la quantité d'ailleurs en estant fort petite.

Si le Malade qui n'eſt point à jeun peut Communier?

Ouy, ce priuilege luy eſtant donné par les ſaincts Canons, pourueu que la maladie ſoit perilleuſe, & qu'il prenne l'Euchariſtie par forme de Viatique.

CHAPITRE IX.

DE L'EMPLOY DV TEMPS aprés qu'on a communié.

Qu'eſt-ce qu'il faut faire aprés la Communion?

IL n'eſt rien de ſi important en la vie ſpirituelle que de bien employer le temps qui ſuit immediatement noſtre Communion, à cauſe que c'eſt vn temps auquel Ieſus-Chriſt nous de-

part ſes faueurs en abondance; outre que pluſieurs Theologiens des plus fameux nous aſſeurent, que tandis que les eſpeces du pain & du vin ſe conſeruent dans nos eſtomacs, la grace de l'Euchariſtie s'épand ſur nos ames d'autant plus que noſtre deuotion va s'augmentant; tout ainſi qu'elle ſe diminuë & trouue ſa fin dés que nous abandonnons l'entretien que nous deuons auoir auec Ieſus-Chriſt, & donnons la liberté à nos penſées & affections de s'écouler ailleurs. C'eſt pourquoy il importe de bien ménager le temps d'aprés la Communion afin que nous en puiſſions recueillir les principaux fruits. Apres auoir donc communié il faut que nous renoncions à toutes les penſées & affections des creatures pour mieux iouyr de la preſence de Ieſus-Chriſt, & nous mettans à genoux deuant ſa diuine Majeſté, nous deuons auec vn cœur plein de reconnoiſſance luy rendre graces de l'ineſtimable bienfait que nous auons receu de ſa bonté, quand il nous a fait cét honneur que d'entrer dans nos poitrines pour eſtre la nourriture de nos

ames, & parce que nous ne pouuons pas luy rendre des actions de graces qui ſoiẽt dignes d'vne faueur ſi ſinguliere pour ſuppléer à noſtre inſuffiſance nous deuons luy offrir tous les remerciemens & toutes les loüanges que luy ont donné, luy donnent, & luy donneront tous les Anges, tous les Saincts, & toutes les creatures. Apres ces remerciemens il faut que nous offrions à Ieſus-Chriſt en reconnoiſſance de cette ſouueraine grace tous les biens, & tous les actes de vertu qui ſe pratiqueront dans le monde le iour de noſtre Communion, comme auſſi tout noſtre cœur, & tout le bien que nous ferons en toute noſtre vie, & particulierement nous luy deuons offrir ce iour là la victoire de la Paſſion, qui ayant le plus d'aſcendant ſur nos ames nous a fait le plus offenſer ſa diuine Bonté. Ces offres faites il faut ſur tout ſe ſouuenir de demander à Ieſus-Chriſt tout ce qui nous ſera neceſſaire pour ſa gloire, & pour le ſalut de nos ames; & particulierement le ſupplier auec toute l'affection & la cõfiance poſſible, le coniurant par ſa miſe-

ricorde, par son Sang & par ses merites de nous fauoriser d'vne grace speciale pour pratiquer les vertus qui sont les plus opposées à la Passion que nous luy auons promis de surmonter afin de le mieux seruir à l'avenir.

Surquoy nous deuons prendre garde à vn poinct fort important; c'est qu'encore que nous deuions auoir en toutes nos Communions vne ferme resolution de nous amender en toutes nos vicieuses habitudes, il faut pourtant à chaque Communion choisir vn vice particulier pour le detester auec dessein de l'attaquer particulierement, & de faire tous nos efforts à le combattre, & à le déraciner entierement de nos cœurs: car attaquans ainsi nos vices les vns apres les autres, nous les vaincrons aisement; mais si nous les entreprenons tous ensemble, la victoire nous en sera fort difficile, pour ne dire impossible.

Apres que nous aurons ainsi entretenu Iesus-Christ par des remerciemens, par des offres & par des demandes; & que nous aurons iugé probablement que

les eſpeces du pain & du vin ſeront digerées, & que par conſequent il ceſſera d'eſtre en nous par la preſence de ſon Corps; nous deuons le prier auec ferueur que puis qu'il nous quitte corporellement il ne nous abandonne point par grace, ains qu'il demeure touſiours auec nous par amour, tout ainſi que nous voulons eſtre touſiours vnis à luy par le lien de la charité, attendans auec vne ſaincte impatience ſon aymable retour.

Cét exercice acheué, il faut que nous ſoyons toute la iournée dans vn grand recueillement de tous nos ſens, & de toutes les puiſſances de noſtre ame pour nous conſeruer vne memoire continüelle de la venuë de Ieſus-Chriſt dans nos poitrines; il faut que nous exercions des actes de foy, d'eſperance, de charité, d'action de graces, d'offrande & de demande touchant noſtre Communion, & que nous pratiquions toutes les vertus qui ſeront les plus puiſſantes pour nous rendre ſemblables au Fils de Dieu; car c'eſt principalement pour ce ſujet qu'il s'eſt vni à nous dans le Sacrement de

l'Eucharistie, desirant sur tout d'imprimer dans nos ames les traits de ses diuines perfections, afin que par ce moyen il nous transforme en sa Diuinité.

CHAPITRE X.

De la frequente Commvnion.

Est-il fort important de Communier souuent ?

OVY, parce que comme lors que nous ne mangeons point ou que fort peu, nos forces se diminüent, & nos corps tombent en des grandes foiblesses; d'autant que nous ne prenons pas le soustien de nostre vie, laquelle est continüellement minée par la chaleur naturelle: de mesme quand nous ne mangeons que rarement

rement le Corps de Iesus-Christ, nos ames s'affoiblissent, & tombent en des defauts, & en des imperfections fort vicieuses ; parce que nous n'vsons point du pain viuant qui les doit soustenir, & reparer ce que le feu de la concupiscence consume de leur vertu. Aussi le Fils de Dieu a institué l'Eucharistie sous les especes du pain, pour nous faire entendre que son Corps est necessaire au salut de nos ames, comme le pain l'est à la santé de nos corps, & que nous deuons en vser souuent, tout ainsi que nous nous seruons du pain iournellement. C'est pourquoy les premiers Chrestiens esquels residoit l'esprit le plus pur du Christianisme, communioient tous les iours, à cause qu'ils receuoient en chaque Communion (ny apportans pas de l'obstacle par le peché) vne grace nouuelle qui les rendoit plus forts, & plus zelez en la pratique de la vertu. De là vient que le Diable n'a rien tant à cœur que de nous éloigner de la Communion, parce qu'il connoit que l'Eucharistie est l'instrument le plus puissant de nostre salut, & le

moyen le plus efficace pour nous perfectionner dans le seruice de Dieu, nous faisant vaincre toutes les puissances de l'Enfer.

Est-il bon à tous de Communier souuent ?

Ouy, d'autant que deux sortes de gens ont souuent besoin de graces de l'Eucharistie, les parfaits afin qu'ils conseruent la perfection, & les imparfaits afin qu'ils l'acquierent; les forts afin qu'ils ne s'affoiblissent, & les foibles afin qu'ils se fortifient; les sains afin qu'ils ne deuiennent malades, & les malades afin qu'ils deuiennent sains. Ceux aussi qui ne sont point attachez aux affaires mondaines, doiuent souuent communier, parce qu'ils en ont la commodité; tout ainsi que ceux qui sont engagez dans le tracas du monde, à cause qu'ils en sont dans la necessité. Enfin nous deuons tous nous approcher souuent de la saincte Table, & les avancez & les reculez dans l'exercice de la vertu, & les deuots & les indeuots, & les bons & les meschans,

pourueu que nous y apportions tous la preparation que la dignité de ce Sacrement exige de nous, car nous y trouuerons tous la grace qui nous est necessaire pour nous rendre meilleurs si nous sommes bons ; tout ainsi qu'elle nous rend bons si nous sommes meschans ; & ce seroit estre dans vne grande nõnchalance pour nostre salut que d'attẽdre vne Feste, & le terme d'vne semaine, d'vn mois, ou d'vn an pour receuoir le precieux Corps de Iesus-Christ, qui peut nous estre fort vtile à tous momens. Viuons donc si sainctement que nous puissions le prendre tous les iours, afin qu'en adorant & mangeant la Bonté, la Beauté, & la Pureté mesme en ce diuin Sacrement, nos ames deuiennent toutes bonnes, toutes belles, & toutes pures.

TRAITE' Troisiéme.

DE L'EVCHARISTIE ENTANT QVE Sacrifice.

SI LA DOCTRINE DV Sacrifice de la Messe est fort vtile ?

VVY, d'autant qu'en nous découurant la nature & les proprietez de ce sacrifice, elle nous enseigne à mesme temps les fruits que nous pouuons recueillir de la Messe, laquelle

est le mystere de tous ceux de la Religion Chrestienne, qui donne à Dieu vne plus grande gloire, à l'Eglise Triomphante vn plus solide contentement, à la Souffrante dans le Purgatoire vn plus puissant secours, & à la Militante vn profit plus abondant. C'est pourquoy le Concile de Trente a commandé à tous les Pasteurs d'expliquer au Peuple les Dimanches & Festes particulierement les mysteres de la Messe, comme elle nous estant le moyen le plus conuenable pour obtenir le pardon de nos pechez, pour adoucir le courroux de Dieu, & impetrer de sa bonté tous les biens de nos corps & de nos ames temporels & eternels.

CHAPITRE PREMIER.

DV NOM ET DEFINITION de la Messe.

Qu'est-ce que le Nom de Messe signifie?

SELON la Langue Hebraïque, d'où quelques vns le font descendre, il signifie vne Oblation: aussi c'est en la Messe que Iesus-Christ est offert à Dieu son Pere. Selon la Langue Latine il signifie vn Enuoy; d'autant qu'en la Messe Iesus-Christ nous est enuoyé par son Pere en la consecration, & en la communion nous le luy renuoyons; & encore le Prestre renuoye le Peuple à la fin de la Messe, & le congedie en luy disant *Ite Missa est*,

conformement à l'ancienne pratique de l'Eglise qui renuoyoit & congedioit les Assistans par deux fois. Le premier renuoy se faisoit des Catechumenes auant le commencement de l'Offertoire ausquels le Diacre crioit à haute voix de se retirer, comme ne leur estant point permis d'estre presens aux autres parties de la Messe. Le second renuoy se faisoit des Fideles ausquels le Diacre à la fin de la Messe disoit, *Allez, retirez-vous, la Messe est dite*: d'autant qu'il n'estoit pas loisible de sortir de l'Eglise que le Sacrifice ne fut acheué, & sans le congé exprés, ou tacite du Sacrificateur. Ce qui se pratique encores dans l'Eglise; & de là vient que le Sacrifice entier est appellé du nom de Messe. Les Grecs ont donné à la Messe le nom de Liturgie, qui n'est autre chose qu'vn ministere public du Sacrifice par lequel on fait memoire du Sacrifice sanglant de Iesus-Christ.

Si le nom de Messe est fort ancien ?

Ouy, & iaçoit qu'on ne le trouue point dans la saincte Escriture non plus que le nom de Cene signifiant Eucharistie ; si est-ce qu'il estoit en vsage mesme au commencement de l'Eglise : & de fait Euariste qui a regné peu de temps apres sainct Pierre, Alexandre, Telesphore & Pie Papes ont laissé par écrit, que les Eglises estoient consacrées par le Sacrifice, lequel ils qualifient du nom de Messe. Ce mesme nom se trouue dans sainct Leon, S. Ambroise, S. Augustin, & plusieurs autres Peres anciens, comme aussi dans le Concile de Carthage 2. Canon 3.

Qu'est-ce que Messe ?

C'est le Sacrifice non sanglant du Corps & du Sang de Iesus-Christ sous les especes du pain & du vin institué par le mesme Iesus-Christ en souuenance de sa Mort sur la Croix, afin d'estre offert à Dieu pour sa gloire, & pour le salut de tout le Monde.

CHAPITRE II.

DE L'ESSENCE DV VERITABLE Sacrifice qui ſe fait dans la Meſſe.

Qu'eſt-ce que Sacrifice ?

C'EST vn acte de Religion exterieur & public inſtitué pour offrir à Dieu quelque choſe en témoignage de ſa Souueraineté ſur toutes les creatures, & cette offrande ſe doit faire par vn Miniſtre legitime auec vne reelle deſtruction, ou innouation en la choſe qui eſt offerte.

1. Le Sacrifice eſt dit vn acte exterieur, parce que, comme il eſt la principale marque de l'Egliſe, il faut auſſi qu'il ſoit ſenſible & viſible tout ainſi que l'Egliſe,

laquelle est composée des membres visibles : & c'est pourquoy les Sacremens sont instituez en des choses sensibles. Les actes donc par lesquels nous nous offrons à Dieu interieurement, & consacrons à son seruice tout ce qui nous appartient ne sont pas proprement des Sacrifices non plus que les desirs que nous auons de sacrifier, puis que tous ces actes de deuotion sont spirituels & inuisibles.

2. Le Sacrifice est dit vn acte public, c'est à dire, qu'il est institué non pas par des personnes priuées, mais par vne authorité publique ; car l'Eglise estant vne Assemblée publique elle ne peut subsister auec des Sacrifices qui ne sont point authorisez publiquement. Il en est des Sacrifices tout ainsi que des loix Ecclesiastiques, lesquelles ne peuuent estre établies que par vne puissance publique. Le peuple se moqueroit d'vne loy qui seroit faite sans l'authorité du Prince : pareillement vn Sacrifice ne seroit iamais vniuersellement receu dans l'Eglise s'il n'estoit institué par celuy qui auroit l'au-

thorité de l'Eglise. Outre que s'il estoit permis à vn chacun de faire des Sacrifices selon son plaisir & volonté, la pluralité des Sacrifices détruiroit l'vnité de l'Eglise, laquelle estant diuisée ne pourroit qu'estre exposée aux malheurs qui accompagnent le schisme & le scandale.

3. Il est dit, que le Sacrifice est institué pour offrir à Dieu quelque chose. Or en cette offrande ce qui est offert à Dieu n'est donné qu'à luy directement. Pour cette raison ny les Decimes, ny les Offrandes que nous faisons pour la nourriture des Prestres, ny les aumosnes que nous donnons aux Pauures ne sont point proprement des Sacrifices, parce qu'encore qu'elles ne se fassent que pour l'amour de Dieu, neantmoins le don en est fait directement aux hommes.

4. Il est dit, que l'Offrande du Sacrifice est faite à Dieu en témoignage de sa Souueraineté sur toutes les creatures; d'autant que le Sacrifice est institué pour signifier l'Excellence & la Puissance de Dieu infinie, absolüe & independante; par laquelle il est la Cause de toutes les

cauſes, Createur & Conſeruateur de toutes les creatures, & Autheur de la nature & de la grace, il a le droict de la vie & de la mort ſur toutes les choſes viuantes, & peut diſpoſer de tout ce qui eſt dans l'Vniuers ſelon ſon plaiſir, iuſques meſme à le reduire au neant ſans qu'il ſoit tenu de rendre raiſon à Perſonne de ſes actions, ny de ſes volontez; ce qui eſt eſtre proprement Souuerain, & parce que cette Souueraineté n'appartient qu'à Dieu; de là vient que c'eſt à Dieu ſeulement qu'on peut faire des Sacrifices: de ſorte que quand nous baſtiſſons des Egliſes, & y dreſſons des Autels à l'honneur des Saincts, nous ne ſacrifions point aux Saincts, ains à Dieu ſous l'inuocation des Saincts, afin que par leur recommandation & interceſſion les Sacrifices que nous offrons à Dieu luy ſoient plus agreables, & à nous plus profitables.

5. Il eſt dit, que le Sacrifice doit eſtre fait par vn Miniſtre legitime, d'autant que tous ne peuuent point ſacrifier, ains ſeulement ceux qui y ſont appellez

par vn Ordre diuin, comme nous marque sainct Paul aux Hebrieux 5. *Nemo assumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo, &c.*

6. Nous auons dit, que ce qui est offert au Sacrifice doit estre détruit ou changé; car il y a cette difference entre l'Oblation & le Sacrifice, que ce qui est offert n'est point changé ny détruit; ainsi nous voyons que l'argent, les tableaux, les vases, & plusieurs autres choses que nous offrons à Dieu sont les mesmes qu'auparauant l'offrande, & n'y reçoiuent aucun changement: or ce qui est sacrifié doit estre reellement détruit ou changé; parce que le Sacrifice estant institué pour témoigner que Dieu a vn pouuoir absolu sur la vie & sur la mort de toutes les creatures, pouuant les conseruer ou détruire comme bon luy semble, cette puissance Souueraine de vie & de mort est tres-bien representée par la destruction ou changement de la chose qui est offerte, puis qu'elle signifie que Dieu peut détruire toutes les creatures, ainsi qu'il est au pouuoir du Sacrificateur.

de détruire la chose qu'il offre à sa diuine Majesté. D'ailleurs cette destruction signifie que par nos pechez nous meritons d'estre priuez de la vie, tout ainsi que la chose qui est offerte pour nos pechez est priuée de son actuelle existence. C'est pourquoy nous trouuons dans l'ancien Testament qu'en tous les Sacrifices qui estoient proprement Sacrifices, ce qui estoit sacrifié estoit tué s'il estoit vne chose viuante ; ou bien il estoit brûlé, ou rompu, ou mangé s'il estoit vne chose inanimée, ou bien il estoit répandu ou versé s'il estoit vne chose liquide. Et iaçoit que les Pains de Proposition ne fussent point rompus ny mangez qu'aprés auoir esté offerts sur l'Autel pendant sept iours, si est-ce qu'ils estoient des vrays Sacrifices, d'autant qu'il n'est pas necessaire que ce qui est offert à Dieu soit détruit ou changé à mesme temps qu'on l'offre ; ains il suffit que cette destruction ou changement se fasse aprés l'oblation, & que d'ailleurs la chose offerte ayt esté destinée pour estre enfin détruite & consumée : ainsi les Pains de Proposition,

comme aussi le pain & le vin du Sacrifice de Melchisedech estoient mis sur l'Autel afin qu'aprés leur offrande ils fussent rompus, mangez & consumez par les Prestres & autres personnes.

S'il y a vn vray Sacrifice dans la Religion Chrestienne ?

Ouy, d'autant que la raison naturelle nous enseigne qu'il faut offrir des Sacrifices à la diuine Majesté ; & de fait il n'y a iamais eu de Religion soit vraye ou fausse qui n'ayt eu quelque Sacrifice, comme estant la partie principale du culte qu'on doit rendre à la Diuinité, puis que c'est par le Sacrifice qu'on reconnoit Dieu pour souuerain Maistre de toutes les creatures ; & quoy qu'on trouue des Villes qui n'ont point de murailles qui les ferment, ny des Lettres qui les polissent, ny des Magistrats qui les gouuernent, si est-ce qu'on n'en a iamais trouué sans offrir à Dieu quelque victime ; de sorte que le Sacrifice estant de droit naturel, & ce qui est prescrit par la loy de la nature ne pouuant soufrir aucune

dispense ny exception, il est aussi certain que le Sacrifice doit auoir de lieu dans la Religion Chrestienne, la loy de laquelle est vne loy de grace ; or la grace ne détruit pas la nature, ains au contraire la perfectionne.

D'ailleurs les Sacrifices de l'ancienne Loy n'estoit que les figures de celuy qui estoit promis en la nouuelle : & partant ces figures qui ne peuuent point estre fausses doiuent estre accomplies par vn reel & veritable Sacrifice. De vray comme le Sacrifice est le point principal de chaque Religion, & comme la Religion Chrestienne est la plus saincte de toutes celles qui ont esté & seront iamais, elle ne peut estre aussi sans Sacrifice.

Si la Messe est le vray Sacrifice de la Religion Chrestienne?

Ouy, parce que Iesus-Christ estant le souuerain Prestre de cette Religion, & le Sacrificateur eternel selon l'ordre de Melchisedech, ainsi qu'il est asseuré par le Psalmiste au Pseaume 109. & par sainct Paul aux Hebreux chapitre 7. & l'ordre

l'ordre de Melchisedech n'ayant esté autre que de sacrifier à Dieu du pain & du vin ; il faut aussi que Iesus-Christ ayt institué & offert vn sacrifice en s'y seruant de pain & de vin, & que ce Sacrifice soit eternel en durant iusques à la fin du monde : & c'est ce qu'il a fait lors qu'au dernier soupé qu'il fit auec ses Apostres, il prit du pain & du vin qu'il benit apres auoir rendu graces à Dieu, & consacra, offrant sous les especes de ce pain & de ce vin son Corps & son Sang en Sacrifice au Pere eternel. Or afin que ce Sacrifice fut eternel, & qu'il durât apres sa mort iusques à la fin des siecles, il a donné le pouuoir aux Apostres, & à leurs successeurs de le continüer quand il leur dit, *Faites cecy en memoire de moy.* Et d'autant que c'est en la Messe que les Prestres offrent & sacrifient le Corps & le Sang de Iesus-Christ sous les especes du pain & du vin, il est aussi euident que la Messe est le vray Sacrifice de la Religion Chrestienne.

Dauantage c'est à la Messe que toutes les parties essentielles d'vn vray Sacrifice cõuiennent. 1. L'oblation y est du Corps

& du Sang de Iesus-Christ. 2. Cette oblation s'y fait à Dieu seulement, & ce en témoignage de la souueraine Puissance qu'il a sur toutes les creatures. 3. Le Sacrifice de la Messe est vne action exterieure & sensible tant à raison des especes du pain & du vin, que des paroles de la Consecration, & des Ceremonies qui se pratiquent en ce Sacrifice. 4. Cette oblation est publique, c'est à dire qu'elle est instituée par vne authorité publique, comme est celle de Iesus-Christ, qui est le Chef des hommes & des Anges. 5. Le Sacrifice de la Messe se fait par vn legitime Ministre, le premier Ministre en ayant esté Iesus-Christ, lors qu'à la nuict du dernier soupé qu'il fit auec ses Apostres il consacra le pain & le vin, & offrit sous leurs especes son Corps & son Sang en Sacrifice au Pere eternel; & ayant donné le pouuoir à ses Apostres d'en faire tout autant ainsi qu'à leurs successeurs, afin que ce Sacrifice fut continüé iusques à la fin du monde; il est aussi certain que les Apostres & les Prestres qui sont leurs successeurs, doiuent estre censez vrays & le-

gitimes Ministres de ce Sacrifice. 6. Au Sacrifice de la Messe il y a vn reel chãgement en la chose offerte ; car le Corps de Iesus-Christ est posé sous les especes du pain d'vne façon morte ; puis que par la seule vertu des paroles de la Consecration le seul Corps y est sans le Sang, tout ainsi que le seul Sang est dans le calice sans le Corps : quoy que d'ailleurs le Corps & le Sang de Iesus-Christ soient & dans l'Hostie & dans le calice par vne vertu de concomitance & de connexion, à raison de la reelle vniõ qui est du Corps auec le Sang. De plus le Corps de Iesus-Christ est dans l'Hostie d'vne façon morte ; d'autant que s'il y a des yeux, des oreilles, de bouche, de langue, des mains & des pieds, ce n'est pas pour y voir, pour y ouyr, pour y gouster, pour y parler, pour y toucher, pour y marcher, ny pour y faire aucune fonction de vie, puis qu'il n'y est que d'vne façon sacramentale & indiuisible, tous les membres de ce Corps estans quant au lieu reduits & ramassez dans vn point, ainsi que s'il estoit vn Esprit. Enfin le Corps de Iesus-Christ

est en quelque façon détruit par le Sacrifice de la Messe; parce que cessant d'estre sous les especes du pain & du vin dés qu'elles sont corrompuës, il est vray de dire qu'il perd l'estre qu'il auoit auparauant sous lesdites especes, n'estant plus où il estoit. De sorte que toutes les parties essentielles d'vn vray Sacrifice se trouuãs dans la Messe, & le vray Sacrifice de la Religion Chrestienne se faisant par l'vsage du pain & du vin, qui sont la matiere éloignée du Sacrifice de la Messe, il s'ensuit aussi que la Messe est le vray Sacrifice de la Religion Chrestienne.

CHAPITRE III.

DES FINS ET MOTIFS QVE le Verbe incarné a eus en l'institution de la Messe.

Pourquoy IESVS-CHRIST a institué le Sacrifice de la Messe outre celuy de sa Croix ?

POVR plusieurs raisons. 1. Afin que la Religion Chrestienne comme estant la plus parfaite de toutes les Religions fut dans vn continüel exercice de sacrifice, lequel est le culte le plus excellẽt de tous ceux qu'on rend à la Diuinité : car si Iesus-Christ nonobstant le Sacrifice qu'il a fait de soy-mesme sur la Croix veut que nous offrions à son Pere eternel nos corps, nos ames, & tous nos biens ; à plus forte raison a-il voulu que nous luy offrissions

au Sacrifice de la Messe son propre Corps & son propre Sang, desquels l'offrande est d'vne dignité si excellente, qu'elle est de beaucoup plus agreable à la diuine Majesté, & luy donne beaucoup plus de gloire, que ne feront toutes les loüanges, tous les honneurs, tous les seruices, & toutes les bonnes œuures des hommes, des Anges, de la glorieuse Vierge, & de toutes les creatures possibles. D'icy on peut connoistre de quel honneur, & de quelle gloire le Fils de Dieu eut priué son Pere en n'instituant point le Sacrifice de la Messe.

2. Afin que par le Sacrifice de la Messe nous faſſions vne continüelle memoire du prix de nostre salut, qui a esté offert & payé sur la Croix; estant fort iuste, que nous ayons vne perpetuelle souuenance de l'Hostie, qui ayant esté immolée pour nostre redemption nous confere perpetuellement la grace. Outre que Iesus-Christ reçoit vn grand plaisir de voir que nous nous souuenions particulierement de sa Mort, puis que par elle il a reparé les injures faites à la Diuinité,

Christ est offert & sacrifié en l'vn & en l'autre Sacrifice ; si est-ce qu'ils sont differens en certains accidens.

1. Le Sacrifice de la Croix a esté visible & sanglant, & ne s'est fait qu'vne seule fois ; & le Sacrifice de la Messe se reïtere tous les iours, & est inuisible & non sanglant ; d'autant que le Corps de Iesus-Christ y est inuisible, & y est offert & sacrifié sans effusion de Sang, c'est à dire que le Sang ne se separe point du Corps. 2. Le Sacrifice de la Croix est vn Sacrifice de Redemption, de satisfaction, & de payement : & le Sacrifice de la Messe est vn Sacrifice d'application & de commemoration, ayant esté institué pour appliquer ce payement & toute la vertu du Sacrifice de la Croix, & pour le representer ; c'est pourquoy le Prestre qui dit la Messe, represente Iesus-Christ en ses actions ; & en ses habits Sacerdotaux quant aux circonstances de sa Passion & de sa Mort. 3. Le Sacrifice de la Croix a esté fait par vne action qui n'a point esté authorisée ny approuuée par Iesus-Christ ; puis que cette action par laquel-

le il a esté tué & immolé par les Iuifs sur la Croix, est vn crime du tout horrible: & le Sacrifice de la Messe se fait par vne action qui est instituée & authorisée par Iesus-Christ, & laquelle se peut accomplir par les Prestres auec toute saincteté.

Pourquoy IESVS-CHRIST est appellé Prestre selon l'ordre de Melchisedech ?

A cause des rapports & des conuenances qui sont entre Iesus-Christ, & le Prestre Melchisedech. 1. Le nom de Melchisedech signifie *Roy de Iustice* : & Iesus-Christ est vn Roy de justice, puis qu'estant Dieu il est Roy des Roys, & est la Iustice en essence, recompensant & punissant les hommes auec vne parfaite justice selon leurs merites ou demerites. 2. Melchisedech estoit Roy de *Salem*, qui signifie paix : & Iesus-Christ est vn Roy de paix ayant pacifié par son Sang toutes choses & dans le Ciel & sur la Terre. 3. Quoy que Melchisedech fut vn homme mortel, & qu'il fut nay de Pere & de Mere, si est-ce que la saincte Escri-

ture ne fait aucune mention de ſa generation, ny de ſon Pere ny de ſa Mere, ny de ſa femme, ny de ſes enfans, ny du commencement ny de la fin de ſa vie; mais comme s'il eſtoit venu du Ciel pour ne mourir iamais elle le repreſente en qualité de Roy & de Preſtre tout enſemble, ſans marquer qu'il ſoit mort: & ce afin q̃u'il fut vne figure plus parfaite de Ieſus-Chriſt, lequel a eſté ſans Pere ſur la terre, & ſans Mere dans le Ciel; il a eſté vierge ſans femme & ſans enfans, & a eſté ſans commencement & ſans fin quant à ſa Perſonne. 4. Melchiſedech a eſté le premier Preſtre de ſon Ordre, n'a point eſté oingt d'huile ainſi qu'Aaron, & n'a point eu de ſucceſſeur en ſon Sacerdoce: & Ieſus-Chriſt ſans onction d'huile a eſté le premier Preſtre de ſon Sacerdoce, & n'a point eu de ſucceſſeur, puis qu'apres ſa mort il ne laiſſe pas de s'offrir, & de ſe ſacrifier tous les iours au Sacrifice de la Meſſe en qualité de principal Preſtre & Sacrificateur, les Preſtres n'eſtans que des ſimples Miniſtres & inſtrumens en ce Sacrifice. 5. Mel-

chisedech a offert & fait son Sacrifice par l'oblation du pain & du vin : & Iesus-Christ a institué le Sacrifice de la Messe en y sacrifiant son Corps & son Sang sous les especes du pain & du vin. 6. Le Sacrifice de Melchisedech a esté sans effusion de sang, tout ainsi que celuy de Iesus-Christ en la Messe, où son Corps est sacrifié sans qu'il y verse son Sang comme à la Croix : & c'est pourquoy la Messe est appellée vn Sacrifice non sanglant.

CHAPITRE V.

DES PARTIES DV SACRIFICE de la Messe:

De combien de Parties est composée la Messe?

DE six. La premiere est dite Preparation, qui commence à l'Introit, & se termine à l'Epistre. La seconde est appellée Instruction, qui est depuis l'Epistre iusques à l'Offertoire. La troisiéme est nommée Oblation, qui commence à l'Offertoire & s'acheue à la Preface. La quatriéme est dite Consecration, qui est depuis la Preface iusques à l'Oraison Dominicale. La cinquiéme s'appelle Communion, qui commence à l'Oraison Do-

minicale & se termine à la Postcommunion. La sixiéme est nommée action de graces, qui est depuis la Postcommunion iusques à la fin de la Messe.

Quelles parties de la Messe sont essentielles au Sacrifice?

La Consecration, l'Oblation, & la Consomtion. Tous les Docteurs sont d'accord que la Consecration est essentielle à ce Sacrifice ; parce que par icelle le Corps & le Sang de Iesus-Christ sont posez sous les especes du pain & du vin ; c'est pourquoy il ne se fait pas de Sacrifice le Vendredy Sainct, à cause qu'il ne s'y consacre point d'Hostie. Quant à l'Oblation & à la Consomtion, il est fort probable qu'elles sont aussi des Parties essentielles au Sacrifice de la Messe; d'autant qu'il n'y a point de Sacrifice sans l'oblation, & sans la destruction de la chose sacrifiée. La destruction du Corps de Iesus-Christ se fait en quelque façon, & s'accomplit lors qu'il cesse d'estre sous les especes sacramentales par leur alteration; & cette Consomtion represente la

Mort

Mort de noſtre Seigneur, comme dit ſainct Paul, *Mortem Domini annunciabitis.* L'oblation du Sacrifice de la Meſſe eſt de deux ſortes; la premiere eſt à l'Offertoire, quand on offre le pain & le vin; la ſeconde eſt apres la Conſecration, quand on offre Ieſus-Chriſt au Pere eternel; & c'eſt celle-cy qui eſt probablement eſſentielle au Sacrifice de la Meſſe, & ſans laquelle l'Euchariſtie ne ſeroit que Sacrement, & non pas Sacrifice.

Si l'eſſence du Sacrifice de la Meſſe conſiſte en la Conſecration des deux eſpeces du pain & du vin?

Ouy, d'autant que le Sacrifice de la Meſſe doit eſtre ſelon l'ordre de Melchiſedech, lequel en ſon Sacrifice offroit du pain & du vin; auſſi Ieſus-Chriſt inſtituãt le Sacrifice de la Meſſe a conſacré toutes les deux eſpeces, & a commandé à ſes Apoſtres de faire le meſme. Outre que le Sacrifice de la Meſſe eſt inſtitué pour repreſenter le Sacrifice de la Croix, qui a eſté fait auec effuſion de Sang: Or cette effuſion de Sang ne peut eſtre re-

presentée que fort obscurement en la Messe : si on n'y consacre le Sang de Iesus-Christ sous l'espece du vin separement de la consecration de son Corps, estant certain que ces deux consecrations se font separement pour marquer la separation du Corps & du Sang de nostre Sauueur sur la Croix.

CHAPITRE VI.

DES QVALITEZ ET VERTVS du Sacrifice de la Messe.

Si L'EVCHARISTIE estant vn Sacrement peut aussi auoir la vertu de Sacrifice ?

OVY, parce que comme l'Agneau Paschal, qui estoit en l'ancienne Loy vne des plus signalées figures du

mystere de l'Eucharistie, a serui aux Iuifs & de Sacrement & de Sacrifice : De Sacrement, entant qu'ils le mangeoient : De Sacrifice, entant qu'ils l'offroient à la Diuinité; de mesme Iesus-Christ a institué l'Eucharistie, & l'a donnée à son Eglise pour luy tenir lieu & de Sacrement & de Sacrifice; elle est Sacrement entant que les Fideles la reçoiuent & s'en nourrissent comme estant la viande de leurs ames; elle est Sacrifice, entant que les Prestres l'offrent à Dieu sur les Autels. Or l'Eucharistie estant vn Sacrifice, elle n'en peut aussi auoir que la vertu.

Quelle est la vertu du sacrifice de L'EVCHARISTIE en la celebration de la Messe ?

Comme le Sacrifice de la Croix a succedé à tous les Sacrifices de l'ancienne Loy pour produire tous leurs effets, & accomplir tous leurs offices beaucoup plus avantageusement qu'ils ne faisoient: & le Sacrifice de la Messe en nous appliquant le Sacrifice de la Croix nous fai-

sant iouyr de tous les biens que Iesus-Christ nous a meritez par sa Passion, il est aussi euident que le Sacrifice de la Messe a la vertu de produire tous les effets des anciens Sacrifices, lesquels étoient de quatre sortes. Les premiers estoient appellez Holocaustes, ausquels on brûloit tout l'animal sans en reseruer aucune partie ny pour le Prestre, ny pour ceux qui l'offroient, ainsi qu'on le pratiquoit és autres Sacrifices ; l'homme témoignant par cette ceremonie, que comme il tenoit tout de la main de Dieu, il se donnoit aussi tout à luy : & comme il faisoit mourir cét animal, il croyoit de mesme que Dieu pouuoit luy oster la vie. Les seconds estoient dits Propitiatoires, ausquels on demandoit pardon à Dieu des pechez qu'on auoit commis contre sa diuine Majesté. Les troisiémes s'appelloient Euchariſtiques, parce qu'en iceux on luy rendoit graces des benefices qu'on auoit receus de sa Bonté. Et les quatriémes se nommoient Impetratoires, d'autant qu'ils se faisoient pour en obtenir des nouuelles faueurs.

Si le Sacrifice de la Messe est vn Sacrifice d'Holocauste ?

Ouy, car le Sacrifice d'Holocauste se faisant pour rendre à Dieu de l'honneur, & luy témoigner que nous croyons qu'il est le Principe & le souuerain Seigneur de toutes les creatures, il faut aussi avoüer que le Sacrifice de la Messe est vn Sacrifice d'vn parfait Holocauste, puis que nous ne pouuons point rendre à Dieu plus d'honneur, ny mieux reconnoistre sa Souueraineté sur toutes choses qu'en luy offrant au Sacrifice de la Messe son propre Fils, qui contient auec eminence toutes les perfections possibles, & qui estant le Principe & le Maistre absolu de toutes les creatures peut par sa seule volonté les reduire à leur premier neant. De vray le Sacrifice de la Messe est si honnorable, que quand il seroit en nostre pouuoir de creer des Anges infinis en nombre, & infiniment plus parfaits que ceux qui sont desia produits, pour loüer & honnorer Dieu ; on ne pourroit iamais luy donner tant de gloire qu'il en reçoit en vne seule

Messe, où Iesus-Christ offre à son Pere vn Sacrifice de soy-mesme si excellent, qu'il égale sa grandeur infinie, & luy rend autant de loüange, & d'honneur qu'il en merite. Or on peut connoistre la vertu & le merite du Sacrifice de la Messe par la dignité & excellence du Present qui y est offert à la Diuinité.

Si le Sacrifice de la Messe est vn Sacrifice de Propiciation ?

Ouy, d'autant qu'il appaise la colere de Dieu que nous auons offensé par nos pechez, ainsi qu'il est signifié par les paroles sacramentales de ce Sacrifice en la consecration du Sang de Iesus-Christ qui y est épandu pour la remission des pechez, *Qui pro vobis effunditur in remissionem peccatorum*; laquelle remission des pechez se doit entendre aussi bien des mortels que des veniels, puis que la saincte Escriture n'en fait point de distinction. En la loy de la Nature & en celle de Moyse il y auoit des Sacrifices pour l'expiation des pechez: à plus forte raison y en doit-il auoir en la loy de la Grace,

qui est vne loy de reconciliation : or en cette loy les Prestres ne font point d'autre Sacrifice que celuy de la Messe, lequel est institué directement pour nous appliquer les merites & les satisfactions du Sacrifice de la Croix, afin que par cette application Dieu soit appaisé, & nous pardonne nos pechez.

Toutefois le Sacrifice de la Messe n'opere pas la remission de nos pechez mortels & veniels en les effaçant de soy immediatement ; ains c'est en disposant Dieu à nous donner des aydes speciaux en temps & lieu pour produire infailliblement (si nous n'y mettons de l'obstacle) des actes de contrition & de penitence, qui ont la vertu d'effacer immediatement tous nos pechez.

Si c'est deroger au merite du Sacrifice de la Croix que d'admettre le Sacrifice de la Messe, afin que les pechez nous soient pardonnez ?

Non : Car comme en l'ancienne loy il y a eu quelques Sacrifices expiatoires,

qui estoient des figures du Sacrifice de la Croix, & par le moyen desquels les pechez des hommes estoient pardonnez, sans que ces Sacrifices ayent esté injurieux à la Passion de Iesus-Christ, au contraire ils ont contribüé beaucoup pour donner vn particulier lustre & éclat à sa gloire, à cause qu'elle estoit la racine & le principe de toute leur vertu: De mesme le Sacrifice de la Messe, qui est vne vraye & naïfue figure du Sacrifice de la Croix, ne deroge rien au merite, ny à la vertu de la Passion de Iesus-Christ; d'autant que c'est d'elle qu'il prend toute sa force; & comme ce n'est point oster la lumiere, ny la chaleur au Soleil, que de dire qu'il éclaire & qu'il échaufe: pareillement nous n'ostóns pas le merite au Sacrifice de la Croix en croyant qu'il donne du merite au Sacrifice de la Messe, & le rend meritoire à tel point, que de nous reconcilier auec Dieu, & nous faire obtenir des aydes particuliers pour la remission de nos pechez. Nous ferions veritablement injure au Sacrifice de la Croix, si nous disions

que le Sacrifice de la Messe estoit vn Sacrifice de Redemption, par lequel nous soyons rachetez ainsi que par celuy de la Croix : mais nous croyons tant seulement qu'il n'est qu'vn moyen pour nous appliquer la vertu & l'efficace de la Passion de Iesus-Christ ; laquelle quoy que suffisante pour sauuer tout le monde ne nous sauuera iamais, si nous ne nous l'appliquons par l'entremise des moyens que Iesus-Christ a établis pour cette fin ; & ces moyens sont le Sacrifice de la Messe, les Sacremens & les bonnes œuures : & de fait si cette application n'estoit necessaire, tous les hommes voire mesme les Payens deuroient estre sauuez, puis que nostre Sauueur est mort pour Tous. Ce qui marque clairement que nostre perte prouient de ce que nous negligeons l'application des satisfactions de cette Mort, laquelle nous deuons faire & par le Sacrifice de la Messe, & par les Sacremens, & par les bonnes œuures.

Si le Sacrifice de la Messe satisfait pour les peines temporelles qui sont deuës à nos pechez pardonnez ?

Ouy, car s'il est propitiatoire pour le pechez quant à la coulpe, il en doit estre dauantage quant à la peine ; parce qu'il faut plus de vertu pour effacer la coulpe que pour remettre la peine, soit qu'il nous la faille endurer dans le Purgatoire, soit que nous la deuions souffrir en ce monde.

Si le Sacrifice de la Messe est vn Sacrifice Eucharistique, c'est à dire d'action de graces ?

Ouy : Aussi Iesus-Christ en l'institution de ce Sacrifice a rendu graces à son Pere pour nous apprendre que nous deuions nous en seruir pour remercier Dieu de tous les bienfaits que nous en auons receus. En quoy nostre Sauueur nous a obligez au dernier point ; car comme nous n'auons rien qui ne soit au dessous des faueurs que nous tenons de la diuine Bonté ; il a voulu instituer le Sacrifice

de la Messe où il se donne à nous, afin que nous l'offrions à Dieu son Pere pour vne digne reconnoissance de tous les biens qu'il nous a faits : & cette reconnoissance est d'vne si grande valeur, qu'elle surpasse de beaucoup tous les biens creez que Dieu nous a departis ; puis que nous luy faisons present de son propre Fils, qui est d'vne valeur infinie au dessus de toutes les creatures, qui ont esté, qui seront, & qui peuuent estre.

Si le Sacrifice de la Messe est vn Sacrifice d'impetration ?

Ouy : Parce qu'il nous obtient tous les biens du corps & de l'ame temporels & eternels, dont nous auons besoin pour nostre salut : car si Dieu nous donne beaucoup de choses sans que nous les luy demandions ; il n'est aussi chose quelconque, pourueu qu'elle soit conuenable à sa gloire, & au salut de nos ames, qu'il ne nous accorde si nous la luy demandons au Sacrifice de la Messe en luy offrant son Fils bien-aymé, qui est le prix plus que iuste de tout ce qui pourroit

estre le sujet de nos demandes. C'est pourquoy on trouue dans les Messels des Oraisons & des Messes particulieres pour impetrer tous les biens qui ont quelque raport au salut de nos ames.

CHAPITRE VII.

DES EFFETS ET DE LA Valeur du Sacrifice de la MESSE.

Quels sont les Effets que le Sacrifice de la Messe produit de sa propre force & infailliblement ?

IL opere immediatement la remission des pechez quant à la peine, iaçoit que celuy pour qui le Sacrifice est

offert dorme ou l'ignore : Et il opere la remiſſion des pechez quant à la coulpe mediatement , & ce en nous donnant tous les aydes & ſecours neceſſaires pour produire des actes de contrition , de penitence & de vertu ; pourueu que nous n'empeſchions pas la production de tels effets par des actes contraires , comme ſont ceux que nous commettons par l'eſprit d'vne notable malice , nous complaiſans au peché mortel & en continüans la pratique auec vn deſſein opiniaſtre d'y perſeuerer ; car pour lors nous rendons inutiles & inefficaces tous les aydes & ſecours de la grace qui nous ſont donnez infailliblement par la vertu du ſacrifice de la Meſſe. Or ce ſacrifice opere ces effets de ſa propre force : d'autant qu'il les produit , nonobſtant que le Preſtre ſoit meſchant & en eſtat de peché mortel. Quant aux autres effets temporels, comme ſont la ſanté, la vie longue, la fertilité de la terre , l'honneur , les richeſſes , la paix publique , & autres biens que Dieu n'a pas promis abſolument , ce ſacrifice ne nous les procure que ſelon qu'il

plaist à la diuine Bonté, & que sa saincte Prouidence les iuge conuenables à sa gloire, & au salut de nos ames.

Si le Sacrifice de la Messe a la vertu de produire la grace qui nous iustifie?

Il la produit non pas de soy immediatement ainsi que font les Sacremens, mais mediatement, sçauoir en nous impetrant de Dieu des aydes speciaux qui nous font former des actes de contrition, ou nous font approcher des Sacremens, qui nous rendent contrits pourueu que nous n'y resistions point par des actes contraires. Or ce qui marque que ce sacrifice n'a pas la vertu de nous conferer la grace iustifiante de soy immediatement, est que les Sacremens qui ont cette vertu requierent quelque deuotion & attrition en ceux qui les reçoiuent, comme nous voyons és Sacremens de la Penitence & du Bapteſme, lesquels ne s'administrent pas aux adultes, s'ils ne donnent quelques marques d'vne bonne disposition à les receuoir: Mais quant au sacrifice de

la Messe, la pratique de l'Eglise est de l'appliquer aux plus grands pecheurs, & à ceux qui ne donnent aucun signe de repentance, d'autant que ne conferant point la grace iustifiante immediatement, il n'exige pas aussi vne si grande preparation pour produire ses effets.

Si le Sacrifice de la Messe est d'vne valeur infinie, entant que le Corps & le Sang de IESVS-CHRIST y sont offerts par luy-mesme?

Ouy, car le Corps & le Sang de Iesus-Christ sont d'vn prix infini, tout ainsi que l'Oblation qui en est faite par le mesme Iesus-Christ comme premier & souuerain Prestre en ce sacrifice; estant certain que s'il vouloit appliquer la Messe selon toute l'étenduë de sa vertu elle produiroit des effets d'vn merite infini: Mais il en a autrement ordonné, ne voulant point que ce sacrifice opere en nous tout ce qu'il peut, ains seulement ce qui plaist à sa diuine Prouidence.

Si la grace que nous impetrons par la vertu du Sacrifice de la Messe est finie ?

Ouy, d'autant que le sacrifice de la Croix ne nous ayant acquis qu'vne grace finie, & le sacrifice de la Messe ne nous appliquant que les effets de cette Croix, aussi la grace que nous impetrons par la vertu de la Messe, ne peut estre que finie.

Si le Sacrifice de la Messe profite dauantage à ceux pour lesquels il est offert specialement ?

Ouy, parce que ce sacrifice estant vne espece d'oraison pour obtenir quelque faueur, & les prieres nous estans plus vtiles lors qu'elles nous sont appliquées particulierement, que lors qu'elles sont faites pour tous generalement, il n'est point de doute que le sacrifice de la Messe ne profite aussi dauantage à celuy pour lequel il est offert specialement. Toutefois il se peut faire qu'il luy profitera moins s'il y apporte moins de deuotion & de

disposition que ceux pour lesquels ce sacrifice est fait en general.

Si le Sacrifice de la Messe offert par vn meschant Prestre est autant vtile que s'il estoit offert par vn bon ?

Non, car comme la deuotion de ceux qui assistent à ce sacrifice, contribuë beaucoup à le leur rendre plus vtile; de mesme la bonté du Prestre cause que nous en receuons plus de fruit à raison des prieres particulieres, & des applications speciales qu'il y peut faire en qualité de personne priuée. Neantmoins la valeur de ce sacrifice prise du costé de ce qui y est offert par le Prestre entant que Ministre de l'Eglise, & non entant que personne priuée, est égale, le Prestre estant bon ou meschant, puis que le mesme Corps, & le mesme Sang de Iesus-Christ y sont offerts, & que le caractere du meschant Prestre est aussi bon que celuy du vertueux.

Si le fruit du Sacrifice de la Messe est plus grand lors qu'il y a vn plus grand nombre de personnes qui y assistent pour vn mesme sujet ?

Ouy, d'autant que la deuotion des Assistans seruant de beaucoup pour rendre ce sacrifice plus fructueux, à cause qu'ils ont droit de l'offrir à Dieu ainsi que le Prestre; il est aussi certain que le fruit en est d'autant plus grand que l'Assemblée des Fideles y est nombreuse, puis qu'il y a vn plus grand nombre d'Offrans, & consequemment vne plus grande deuotion. Si nous considerons toutefois le fruit que le sacrifice produit par sa force precisement, il est égal en tous ceux qui assistent à la Messe s'ils ont vne égale disposition.

Si le Sacrifice de la Messe estant offert pour plusieurs personnes est autant vtile à chacune que s'il estoit offert pour vne seule ?

Non quant à l'impetration, qui pro-

uient de celuy qui fait le sacrifice; car le fruit de ce sacrifice nous estant specialement communiqué selon l'intention du Prestre qui nous en fait vne particuliere application; & la vertu de cette application estant finie, il faut necessairement que cette vertu soit d'autant plus petite, qu'elle est partagée. C'est ce que les Docteurs veulent faire entendre, quand ils disent, que l'effet du sacrifice de la Messe, qui répond à l'oblation faite par le Prestre se diminuë à proportion qu'il est offert pour plusieurs personnes. Mais quant à la satisfaction que le Prestre nous applique par la force du sacrifice, parce qu'elle est infinie, elle est aussi tousiours égale soit que le nombre de ceux ausquels elle est appliquée soit grand ou petit.

CHAPITRE VIII.

DE L'INSTITVTION DV Sacrifice de la Messe & de ses Ministres.

Qui a institué le Sacrifice de la MESSE?

C'A esté Iesus-Christ au dernier soupé qu'il fit auec ses Apostres auant sa Mort, auquel il consacra son Corps & son Sang sous les especes du pain & du vin; & ce fut pour lors qu'il accomplit la figure du sacrifice selon l'ordre de Melchisedech qui se faisoit en pain & en vin, & sans effusion de sang; c'est pourquoy le sacrifice de la Croix qui a esté sanglant, & sans pain & sans vin,

n'a peu estre l'accomplissement de ce sacrifice de Melchisedech. Et iaçoit qu'en l'institution du Sacrifice de la Messe il ne se trouue point en termes formels, que Iesus-Christ ayt offert à Dieu son Pere son Corps & son Sang; il suffit, qu'il y ayt fait vne action qui soit sacrifice; comme est la consecration de son Corps & de son Sang, lesquels nous sont donnez en victime toutes les fois que nous les prenons par la main du Prestre. Et de fait nous ne lisons point en l'ancien Testament que les Prestres en sacrifiant ayent dit formellement, *I'offre, Ie sacrifie*: neantmoins ils estoient censez offrir & sacrifier à Dieu, dés qu'ils posoient sur l'Autel des animaux tuez à son honneur. Nous ne lisons pas aussi que Iesus-Christ, en s'immolant sur la Croix ayt dit, *Ie m'offre & me sacrifie*: & toutefois qui sera celuy qui doutera que le sacrifice de la Croix soit vn vray sacrifice? De mesme nous deuons croire que l'action par laquelle Iesus-Christ a posé à l'honneur de son Pere eternel son Corps & son Sang sous les especes du

pain & du vin pour nous estre donnez en victime en souuenance de sa Mort, a esté & sera tousiours vn vray sacrifice, encore qu'il n'ayt point dit en termes formels ; *I'offre à mon Pere mon Corps & mon Sang* ; il suffit que ç'ayt esté son intention.

Qui a institué les Ceremonies du Sacrifice de la Messe ?

C'a esté l'Eglise, laquelle selon la varieté des Nations, des lieux & des saisons a ordonné diuerses Ceremonies, Oraisons, Leçons, Epistres, Euangiles, Actions de grace, Benedictions, Encensemens, &c.

Qui est le principal Sacrificateur au Sacrifice de la Messe ?

C'est Iesus-Christ, qui est appellé par le Psalmiste vn Sacrificateur eternel selon l'ordre de Melchisedech ; & il ne seroit pas tel s'il ne sacrifioit eternellement, c'est à dire iusques à la fin des siecles. C'est ce qu'il fait & fera tous les iours au sacrifice de la Messe y sacrifiant

son Corps & son Sang, lesquels par sa vertu sont mis sous les especes du pain & du vin, lors que le Prestre profere les paroles sacramentales ; car c'est proprement Iesus-Christ, qui transubstantie le pain & le vin en son Corps & en son Sang, les Prestres n'estans en cette Transubstantiation que de simples Ministres & Instrumens. De sorte que comme Iesus-Christ ainsi qu'il est dit en sainct Iean au Chapitre 1. est celuy qui baptise; à cause que c'est luy qui influë la vertu du Bapteſme; de mesme c'est luy qui proprement sacrifie au mystere de la Messe; d'autant que c'est principalement par sa vertu que la Consecration de son Corps & de son Sang y est faite.

Qui est le Ministre du Sacrifice de la Messe ?

C'est le seul Prestre : Parce que c'est aux seuls Apostres que Iesus-Christ a donné le pouuoir de faire ce sacrifice, quand il leur dit au dernier soupé qu'il fit auec eux, *Hoc facite in meam commemorationem.* Or les seuls Prestres ont esté

les ſucceſſeurs des Apoſtres quant au Sacerdoce. De vray le Sacrifice de la Meſſe eſt tellement affecté à l'Ordre de Preſtriſe, qu'il n'eſt aucun Chreſtien qui puiſſe le faire s'il n'eſt Preſtre ; non pas meſme le Pape quelque juriſdiction qu'il ayt, pour éleu, inſtitué, & confirmé qu'il ſoit, n'ayant point d'ailleurs encore receu le caractere de la Preſtriſe.

Si les Apoſtres ont celebré la Meſſe ?

Ouy, ainſi qu'il nous eſt aſſeuré par S. Ignace qui eſtoit du temps des Apoſtres, & ce en l'Epiſtre *ad Trallianos* : comme auſſi par S. Procle Patriarche d'Alexandrie au liure qu'il a fait de la Tradition de la diuine Liturgie. Dauantage il ſe lit en l'Hiſtoire du Martyre de ſainct André Apoſtre fidelement recueillie par les Preſtres & Diacres d'Achaïe, qu'il fit cette réponſe au Proconſul Ægeas qui vouloit le conſtraindre de ſacrifier aux Idoles, I'offre, dit-il, *à l'Autel l'Agneau immaculé, lequel reſte vif & entier, meſme apres que tout le peuple fidele en a mangé la Chair.*

CHAPITRE IX.

DE CEVX POVR LESQVELS le Sacrifice de la Meſſe peut eſtre offert, & de celuy à qui il doit eſtre offert.

Si le Preſtre a le pouuoir d'appliquer le fruit du Sacrifice de la Meſſe plus parfaitement à vne perſonne qu'à vne autre ?

OVY : Car comme les Sacremens dependent de l'intention du Miniſtre, ny ayant point de Bapteſme (par exemple) ſi on n'a l'intention de Baptiſer : Pareillement le Preſtre peut ſpecialement appliquer le fruit de la Meſſe à

tels qu'il voudra, & faire cette application plus ou moins parfaitement selon qu'il en aura l'intention. De là vient que tous les Fideles ont accoustumé de se recommander particulierement aux Prestres en leurs Sacrifices: Ce qui ne se pratiqueroit point si l'intention du Prestre n'auoit vne particuliere vertu en l'application du Sacrifice.

Si ceux qui assistent au Sacrifice de la Messe peuuent offrir à Dieu ce Sacrifice, & en appliquer le fruit à ceux qu'ils veulent?

Ouy, estant certain, que comme le Prestre offre le Sacrifice de la Messe pour soy & pour les autres; aussi ceux qui y assistent offrent conjointement auec le Prestre ce Sacrifice pour eux & pour les autres; car tout ainsi que lors qu'vne Cõmunauté offre quelque present à son Seigneur, tous ceux de ce Corps sont censez luy faire ce present, iaçoit qu'il n'y ayt qu'vn Deputé qui le luy aille offrir: De mesme quoy qu'il n'y ayt que le Prestre qui parle & qui offre de ses mains

le Sacrifice de la Messe, neantmoins tous les assistans l'offrent par les mains du Prestre, & en appliquent le fruit à ceux qu'ils desirent. C'est pourquoy le Prestre dit en la Messe, *orate fratres, Vt meum ac vestrum Sacrificium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem.* Et il est encore dit au Canon, *Et omnium circumstantium pro quibus tibi offerimus, vel qui tibi offerunt hoc Sacrificium laudis pro se suisque omnibus.* De plus le Sacrifice de la Messe est vn acte public, & qui se doit faire au nom de l'Eglise & de tout le peuple ; il faut aussi qu'vn chacun ayt le droit de presenter à Dieu ce Sacrifice, & de l'appliquer à tel qu'il voudra.

Si le Prestre peut offrir pour soy le Sacrifice de la Messe?

Sainct Paul aux Hebreux chap. 5. dit que le Prestre doit offrir pour soy, tout ainsi que pour le peuple.

Si le Prestre peut offrir le Sacrifice de la Messe pour tous les Chrestiens quoy que grands pecheurs?

Ouy, d'autant que ce Sacrifice est institué pour le salut de tout le Monde, &

pour la remission de tous les pechez qui se peuuent commettre.

Si le Prestre peut offrir le Sacrifice de la Messe pour les Payens?

Ouy, & de fait en l'Eglise primitiue on offroit ce Sacrifice pour les Roys, & pour les Princes qui estoient pour lors Payens. De là vient qu'on trouue des Oraisons pour les Empereurs, pour les Roys, pour les Senateurs, & pour les Soldats dans les Liturgies de S. Marc, & de S. Clement; or au temps de ces Saincts tous ceux-là estoient Payens & Infideles. On trouue encore dans la Liturgie de sainct Iaques que le Prestre prie pour tout le Monde, *Pro Vniuerso Mundo*; ainsi que l'Eglise le pratique pendant le Careſme en cette Oraison, *Deus qui omnium misereris, quos tuos fide & opere futuros esse prænoscis, &c.* Mesme tous les iours le Prestre fait à l'oblation du Calice cette priere, *Vt Sacrificium pro totius mundi salute cum odore suauitatis ascendat.* Ce qui marque qu'on peut offrir le Sacrifice de la Messe pour les Payens puis qu'on y fait

des prieres pour le ſalut de tout le Mõde.

Quant aux paroles de la Conſecration du Calice, eſquelles il eſt dit, que le Sang de Ieſus-Chriſt eſt répandu pour pluſieurs, ny eſtant pas exprimé que ce ſoit pour tous: elles ſe doiuent entendre quant à l'efficace, eſtant certain que tous ne ſeront point ſauuez effectiuement par la vertu du precieux Sang de Ieſus-Chriſt, quoy que d'ailleurs il ſoit ſuffiſant pour ſauuer tout le Monde.

Si le Preſtre peut offrir le Sacrifice de la Meſſe pour les Heretiques ?

Pluſieurs celebres Docteurs aſſeurent qu'ouy ; pourueu que ces Heretiques ne ſoient point denoncez, c'eſt à dire, nommez & declarez Heretiques par leurs propres noms, ou bien qu'ils ne ſoient pas notoires batteurs des Clercs. Ces Docteurs ſe fondent ſur le Concile de Conſtance, lequel a declaré qu'on peut faire des prieres pour les Excommuniez qui ne ſont point denoncez, ny n'ont pas notoirement frapé des Clercs. Ils ſe fondent encore ſur la pratique de l'Egliſe, puis que

le Prétre en plusieurs endroits de la Messe offre le Sacrifice de la Messe pour le salut de tout le Monde, ainsi qu'il a esté monstré au precedent article. Ils se fondent aussi sur l'Epistre premiere qui a esté écrite aux Eueſques de France par le Pape Celestin premier, où il dit, que les Prestres font des prieres au nom de toute l'Eglise pour la conuersion des Idolatres, des Iuifs & des Heretiques.

Quant aux Heretiques qui sont denoncez; & quant à ceux qui ont notoirement frapé & battu des Clercs, les susdits Docteurs asseurent, que le Prestre peut leur appliquer le Sacrifice de la Messe, non pas au nom de l'Eglise, & en qualité de personne publique, ains en qualité de personne priuée, comme lors qu'il fait son *Memento*; de sorte qu'il ne peut point dire pour eux aucune Oraison à haute voix en disant la Messe, quoy qu'il en y puisse faire mentalement & à voix basse.

Si le Prestre peut offrir le Sacrifice de la Messe pour le soulagement des Ames qui sont dans le Purgatoire ?

Ouy, & ç'a esté tousiours la pratique de l'Eglise, ainsi que les Peres les plus anciens l'ont laissé par écrit ; lesquels nous témoignent que cette pratique vient des Apostres comme ayant esté établie auant tous les Conciles qui ont esté faits depuis leur mort. D'ailleurs il est fort iuste que l'Eglise offre ses Sacrifices pour ces ames ; puis que pour estre separées de leurs corps elles ne laissent point de nous estre vnies par le lien de la charité ; & ainsi la vertu de nos saincts actions leur peut estre aisement communiquée.

Si le Prestre peut offrir le Sacrifice de la Messe pour les Enfans baptisez & decedez ?

Non pas pour leur profiter, ny quant à la remission de la coulpe ou de la peine, ny quant à l'accroissement de la grace ou de la gloire essentielle ; ains seule-

ment pour rendre graces à la diuine Majesté de la gloire & de tous les bienfaits qu'ils en ont receus, tout ainsi que l'Eglise le pratique lors qu'elle celebre des Messes à l'honneur des Saincts, & remercie Dieu des graces qu'il leur a departies, par le moyen desquelles ils ont surmonté le Monde, la Chair, & le Diable, & iouyssent de la gloire eternelle. Sur quoy il faut remarquer que la Messe estant ainsi celebrée à l'honneur des Saincts, & des Bien-heureux ils y reçoiuent vne gloire qu'on appelle accidentelle.

Si le Prestre peut offrir le Sacrifice de la Messe pour les Damnez?

Non, parce que dans l'Enfer il n'y a point de Redemption, ny ne se peut donner aux damnez aucun secours qui les dispose à vne saincte conuersion par laquelle ils puissent s'affranchir du mal de la coulpe, & de la peine, ou le diminüer tant soit peu.

A qui

A qui le Sacrifice de la Messe doit estre offert?

Comme le Sacrifice de la Messe est vn acte de Religion, qui doit estre offert pour témoigner qu'on croit Souuerain sur toutes les creatures celuy à qui on l'offre; & comme c'est à Dieu seul que cette souueraineté appartient ; il est aussi euident que c'est à Dieu seulement que nous deuõs offrir le Sacrifice de la Messe. C'est pourquoy l'Eglise a bien de coustume de celebrer ce Sacrifice à l'honneur des Saincts, mais non pas de le leur offrir, cette offrande estant deuë à Dieu priuatiuement à tout autre. Elle témoigne clairement cette verité par les termes desquels elle se sert en l'oblation, qui sont tels, *Suscipe Sancta Trinitas hanc oblationem, quam tibi offerimus ob memoriam Passionis, Resurrectionis, & Ascensionis Iesu Christi Domini nostri : & in honorem B. Mariæ semper Virginis, & omnium Sanctorum, &c.*

CHAPITRE X.

DES CEREMONIES DV SACRIFICE de la MESSE.

Qu'est-ce que signifie la Descente du Prestre au bas des degrez de l'Autel où il s'incline ?

IL represente Iesus-Christ faisant humblement sa priere au Pere Eternel dans le jardin des Oliues, & y commençant le Mystere & le Sacrifice de sa Passion.

Pourquoy le Prestre fait sa Confession au commencement de la Messe ?

Pour monstrer qu'il faut auoir vn cœur contrit pour mieux recueillir les fruits de ce Sacrifice.

Pourquoy le Prestre montant à l'Autel le baise au milieu?

Pour signifier que Iesus-Christ est venu en ce monde pour luy donner vn baiser de Paix, & qu'il seroit vn milieu pour ioindre les Iuifs & les Gentils, & les reconcilier en soy par vne vnion de Charité.

Qu'est-ce que signifie l'Introit de la Messe?

Il signifie les ardens desirs, & les profonds souspirs, auec lesquels les Peres anciens attendoient l'Incarnation du Fils de Dieu, lequel se deuoit offrir pour nous en Sacrifice, & cét Introit est repeté pour marquer la ferueur de leurs souhaits.

Pourquoy dit-on le Gloria Patri, &c. à l'Introit?

Pour rendre graces à la Tres-saincte Trinité du benefice de cette Incarnation.

Pourquoy le Prestre repete neuf fois le Kyrie Eleison?

Ces deux termes signifient, *Seigneur*

misericorde: & le Prestre les dit trois fois au Pere, trois fois au Fils, & trois fois au sainct Esprit; c'est pourquoy quand il parle au Fils, il dit *Christe*. Cette repetition des trois fois marque trois sortes de misere, qui se trouuent en nous, la misere de l'ignorance, celle de la coulpe, & celle de la peine.

Qu'est-ce que signifie le Gloria in excelsis?

Aprés que le Prestre a imploré la misericorde de Dieu, il commence l'Hymne, *Gloria in excelsis*, qui fut chanté par les Anges à la naissance de nostre Sauueur; pour signifier qu'il nous a porté du Ciel l'octroy de cette misericorde.

Qu'est-ce que la Collecte que le Prestre dit aprés le Gloria in excelsis?

C'est l'Oraison que le Prestre dit au nom de tout le Peuple, laquelle est appellée Collecte, d'autant qu'en icelle les demandes de tous les Chrestiens sont comme ramassées, & sont faites à Dieu par la bouche du Prestre.

Pourquoy toutes les oraisons se finissent par IESVS-CHRIST ?

Parce qu'il nous a aduertis, que nous deuons demander à son Nom tout ce que nous desirons obtenir de son Pere, qui l'a établi nostre Mediateur, afin de nous départir toutes ses graces par ses merites & par son entremise.

Qu'est-ce que l'Epistre ?

Elle contient la doctrine des Prophetes, & des Apostres ; & nous marque la doctrine de la Loy ancienne, qui a serui de preparation, & d'ébauchement à la Nouuelle.

Pourquoy est-on assis quand on chante l'Epistre ?

Pour monstrer que le vieil Testament est beaucoup inferieur en dignité à l'Euangile ; c'est pourquoy nous nous leuons par reuerence, & demeurons debout tandis qu'on le chante, & sommes assis pendant la lecture qu'on nous fait de l'Epistre.

Qu'est-ce que le Graduel signifie ?

Il signifie les pleurs de la Penitence qui a esté preschée par S. Iean Baptiste ; & nous fait entendre que nous ne pouuons point paruenir à nostre salut que par les degrez de la Penitence.

Qu'est-ce que l'Alleluya ?

Tout ainsi que le Graduel ne contient que tristesse ; aussi l'Alleluya n'est qu'vne voix de ioye spirituelle qui fait resonner les loüanges de Dieu ?

Qu'est-ce que le Traict signifie ?

Il marque les gemissemens des personnes sainctes & deuotes, qui deplorans les malheurs de cette vie n'aspirent qu'au bonheur de la vie eternelle.

Qu'est-ce que l'Euangile ?

C'est vne bonne nouuelle qui nous est enseignée par Iesus-Christ.

Pourquoy eſt-ce qu'on porte le Meſſel d'vn coſté de l'Autel à vn autre quand il faut dire l'Euangile ?

Pour ſignifier le Paſſage de la Loy de la Synagogue à celle de l'Egliſe.

Pourquoy eſt-ce qu'on ſe leue quand on dit l'Euangile ?

Pour témoigner qu'on le veut écouter auec attention, auec reuerence, & auec reſolution d'executer promptement ce qu'il nous commande.

Pourquoy eſt-ce qu'auant la lecture de l'Euangile on fait le ſigne de la Croix ſur le Meſſel, ſur le front, ſur la bouche, & ſur le cœur ?

On le fait ſur le Meſſel pour monſtrer que l'Euangile nous annonce la Doctrine de Ieſus-Chriſt Crucifié. On le fait ſur le front, ſur la bouche, & ſur le cœur pour témoigner qu'on a vn grand ſentiment d'honneur & d'amour pour cette Doctrine, qu'on veut la confeſſer de bouche teſte leuée ſans crainte & ſans

honte, quand mesme il s'agiroit de nostre vie.

Pourquoy est-ce que depuis Pasques iusques à l'Ascension du Sauueur on allume le Cierge Pasqual quand il faut lire l'Euangile ?

Pour signifier que la Doctrine de cét Euangile a éclairé les Gentils de la vraye lumiere, & a dissipé leurs tenebres.

Pourquoy est-ce qu'aprés auoir dit l'Euangile on le baise ?

C'est pour y poser le sceau de nos affections, tant nous l'aymons & honnorons.

Pourquoy est-ce qu'on dit le Credo aprés l'Euangile ?

Pour témoigner qu'on adjoûte foy à la Doctrine Euangelique, qui a esté embrassée non seulement par les peuples, & par les esprits les plus simples, mais encore par les Monarques, par les Orateurs, & par les Philosophes.

Pourquoy est-ce que la premiere Partie de la Messe iusques à l'offertoire exclusiuement estoit iadis appellée la Messe des Cathecumenes ?

Parce que les Cathecumenes ne pouuoient assister qu'à cette partie de Messe, le Diacre les congediant aprés le *Credo*, en leur disant, *Ite, Missa est.*

Qu'est-ce que signifie l'oblation du pain & du vin auquel on mesle de l'eau?

Elle represente la prompte volonté auec laquelle Iesus-Christ s'est offert à son Pere auant sa Passion pour nous racheter. Le mélange de l'eau auec le vin signifie l'vnion du peuple fidele auec nostre Sauueur.

Pourquoy est-ce que le Prestre laue l'extremité de ses doigts ?

Pour apprendre auec quelle pureté il faut celebrer la Messe, & assister à ce diuin Sacrifice. Il laue seulement l'extremité de ses doigts pour marquer qu'il ne sent point sa conscience chargée d'aucun

peché mortel, & qu'il n'a qu'à se nettoyer de quelques pechez veniels qui salissent vn peu son ame, ainsi que les ordures qu'il a au bout de ses doigts salissent vn peu son Corps.

Pourquoy est-ce que le Prestre ayant prié Dieu vn peu de temps secretement il dit la Preface à haute voix?

Cette Preface nous represente l'Entrée triomphante de nostre Sauueur dans la ville de Hierusalem le iour des Rameaux, aprés qu'il eut demeuré quelque temps caché, & dans le silence : Pour cette raison on dit à la fin de la Preface les loüanges auec lesquelles il fut receu par les Iuifs en cette Entrée, *Benedictus qui venit in nomine Domini.* Le Prestre en disant ces paroles fait sur soy le signe de la Croix pour monstrer que l'Entrée de Iesus-Christ dans Hierusalem ne luy estoit pas vne voye pour regner en ce monde, ains pour y souffrir la mort ignominieuse de la Croix.

Pourquoy est-ce que les paroles du Canon se lisent par le Prestre à voix basse, & en silence ?

Pour signifier la tristesse que nous deuons conceuoir de la Passion de Iesus-Christ.

Pourquoy est-ce que le Prestre au commencement du Canon s'incline & baise l'Autel ?

Pour marquer l'amour & l'humble obeyssance de Iesus-Christ, lors qu'au commencement de sa Passion il s'offrit en Hostie à son Pere pour nous reconcilier auec luy par l'effusion de son Sang.

Pourquoy est-ce que le Prestre fait trois signes de Croix sur l'Hostie & sur le Calice ?

Pour monstrer que l'ouurage de nostre Redemption accompli par la Croix a esté fait par la volonté de la Tressaincte Trinité.

Pourquoy est-ce que le Prestre fait encore cinq fois le signe de la Croix sur l'Hostie, & sur le Calice ?

Pour signifier les mysteres de la Passion de Iesus-Christ pendant les cinq iours qui se passerent depuis le Dimanche des Rameaux iusques à l'heure de sa Mort.

Pourquoy fait-on l'éleuation de l'Hostie & du Calice ?

Afin que le peuple adore le Corps & le Sang de Iesus-Christ : comme aussi pour representer l'éleuation qu'on fit de son Corps lors qu'on dressa la Croix à laquelle il estoit attaché.

Pourquoy est-ce qu'aprés l'éleuation de l'Hostie & du Calice on fait cinq fois le signe de la Croix sur le Corps, & sur le Sang de IESVS-CHRIST?

Pour marquer que son precieux Corps a esté pour nous blessé de cinq playes,

lesquelles nous offrons tacitement au Pere eternel pour le salut de nos ames.

Pourquoy est-ce que le Prestre fait encore trois fois le signe de la Croix ?

Pour monstrer que trois sortes de personnes participent au fruit du Sacrifice de la Messe, à sçauoir les Bien-heureux qui en reçoiuent vne gloire accidentelle: les ames du Purgatoire qui en sont soulagées en leurs peines; & les Fideles viuans qui en reçoiuent toute grace, & toute benediction.

Pourquoy est-ce que le Prestre bat sa poitrine, & hausse sa voix en disant, Nobis quoque peccatoribus ?

Il implore la misericorde de Dieu, & le prie de nous donner son Royaume celeste, tout ainsi qu'il le donna au bon Larron quand il le luy demanda à haute voix sur la Croix.

Pourquoy est-ce que le Prestre fait aprés le signe de la Croix par trois fois ?

Ces trois signes de Croix representent les trois heures pendant lesquelles Iesus-Christ demeura viuant sur la Croix; & ainsi on renouuelle la memoire de tous les tourmens qu'il a souffert sur ce poteau.

Pourquoy est-ce que le Prestre fait encore cinq fois le signe de la Croix ?

Il le fait les trois premieres fois pour representer les trois heures pendant lesquelles le Corps de Iesus-Christ demeura mort sur la Croix ; & les deux dernieres fois pour signifier l'eau & le Sang qui sortirent de son Costé ouuert par vne lance.

Pourquoy est-ce que le Prestre pose le Corps de IESVS-CHRIST sur le Corporal, & couure le Calice ?

Pour representer la sepulture de ce precieux Corps.

Pourquoy eſt-ce que le Preſtre eſt dans le ſilence aprés auoir dit l'Oraiſon Dominicale ?

Pour ſignifier le repos du Corps de Ieſus-Chriſt dans le ſepulcre aprés qu'il eut fait à ſon Pere ſa priere à haute voix ſur la Croix.

Pourquoy eſt-ce que le Preſtre hauſſe ſa voix en diſant, Pax Domini ?

Pour témoigner la ioye qu'on a de la Reſurrection de Ieſus-Chriſt ; & pour repreſenter la ſalutation qu'il fit à ſes Apoſtres aprés qu'il fut reſuſcité, en leur diſant, *Pax vobis.*

Pourquoy eſt-ce que le Preſtre diuiſe l'Hoſtie en trois Parties, & met la derniere dans le Calice ?

Pour marquer que trois ſortes d'hommes comme nous auons dit, participent au fruit du Sacrifice de la Meſſe, à ſçauoir ceux qui ſont dans le Ciel, ceux qui ſont dans le Purgatoire, & ceux qui viuent ſur la terre. La troiſiéme Partie

qui nous represente viuans en ce monde est mise dans le Calice, & mélée auec le precieux Sang pour nous faire entendre que nous ne pouuons pas participer à la gloire de Iesus-Christ si nous ne patissons comme luy, & ne sommes prests à épandre nostre sang pour son seruice,

Pourquoy est-ce que le Prestre en tenant la troisiéme partie de l'Hostie, & en disant, Pax Domini, il fait trois fois le signe de la Croix ?

Pour signifier que le merite de la Croix nous a acquis trois sortes de Paix, l'exterieure, l'interieure, & l'eternelle.

Pourquoy est-ce que le Prestre dit trois fois l'Agnus Dei ?

Parce que Iesus-Christ par sa Passion nous a affranchis du mal de la coulpe, & de celuy de la peine, & nous a merité vne plenitude de grace : Pour les deux maux de coulpe & de peine le Prestre dit deux fois, *Miserere nobis* ; pour la plenitude de grace il dit, *Dona nobis pacem.*

Pourquoy

Pourquoy est-ce que le Prestre donne vn baiser de paix auant la Communion ?

Pour nous faire entendre l'vnion des cœurs qui doit estre entre ceux qui mangeans vn mesme pain sacré doiuent estre les membres du Corps mystique de Iesus-Christ.

Pourquoy est-ce qu'aprés la Communion on remet le Messel au costé gauche de l'Autel ?

Pour marquer que les Iuifs à la fin du monde se conuertiront à Iesus-Christ, & receuront la Loy Euangelique.

Qu'est-ce que signifient les oraisons qui se disent aprés la Communion ?

Le Prestre les dit en action de graces pour auoir receu le Corps & le Sang de Iesus-Christ.

Pourquoy est-ce que le Prestre congediant le peuple à la fin de la Messe luy donne la Benediction ?

Pour imiter Iesus-Christ, lequel quit-

tant ses Apostres en son Ascension leur donna sa Benediction.

Pourquoy est-ce qu'on dit à la fin de la Messe l'Euangile de sainct Iean, In principio, &c?

Pour signifier que Iesus-Christ est le commencement & la fin de toutes choses.

CHAPITRE XI.

DES ORNEMENS ET APPAREIL de la MESSE.

Qu'est-ce que l'Autel signifie?

LA Croix à laquelle IESVS-CHRIST a esté cloüé.

Qu'est-ce que le Calice signifie?

Le Sepulcre où il a esté enseueli.

Qu'eſt-ce que la Platine ſignifie ?

La Pierre qui fut poſée ſur ce Sepulcre.

Qu'eſt-ce que le Corporal ſignifie ?

Le Suaire duquel fut enuelopé le Corps du Sauueur.

Qu'eſt-ce que ſignifient les lumieres deſquelles on ſe ſert à la Meſſe ?

La Diuinité de Ieſus-Chriſt.

Qu'eſt-ce que ſignifie l'Amict ?

Myſtiquement la Couronne d'épines qui fut miſe ſur ſa teſte, & le voile dont les Iuifs couurirent ſa face, quand ils luy diſoient en le ſouffletant, *Prophetize nous qui c'eſt qui t'a frapé.* Moralement la Foy, & l'Eſperance.

Qu'eſt-ce que ſignifie l'Aube ?

Myſtiquement la Robe blanche dont Herode ſe moquant de luy l'enuoya reueſtu à Pilate. Moralement l'Innocence.

Qu'est-ce que signifie la Ceinture?

Mystiquement, les premiers liens & cordes dont il fut attaché quand on le fit prisonnier dans le jardin des Oliues. Moralement, la Chasteté.

Qu'est-ce que signifie le Maniple?

Mystiquement, les seconds liens auec lesquels ses mains furent attachées à la Colomne lors qu'on le foüeta. On le met au bras gauche qui est le plus proche du cœur, pour marquer le grand amour auec lequel il receut les coups de foüet pour nos pechez. Moralement, la Penitence, & la force pour les afflictions.

Qu'est-ce que signifie l'Estole?

Mystiquement, les troisiémes liens, à sçauoir la corde qu'on luy ietta au col quand il porta la Croix sur ses épaules pour estre crucifié. Moralement, la Perseuerance en la vertu, & le merite de la vie eternelle.

Qu'est-ce que signifie la Chasuble ?

Mystiquement, la Robe de pourpre dont on le reuestit pour se moquer de luy; & sa Tunique sans coûture dont on le dépouïlla pour le crucifier. Moralement, l'Obeyssance à la loy de Dieu, & la Charité.

LES REFLEXIONS SAINCTES & les fermes resolutions que les Prestres doiuent faire concernant le tres-sainct & tres-adorable Sacrifice de la MESSE ?

ILs doiuent considerer, que la Prestrise est la plus haute gloire qui se puisse posseder en terre; puis que par la Royauté mesme on n'a le pouuoir que de gouuerner les affaires des hommes : mais par la Prestrise ils ont la

puissance de gouuerner celles de Dieu. Par la Royauté on ne commande qu'aux creatures ; mais par la Prestrise ils font descendre le Dieu viuant en terre au Sacrifice de la Messe ; tout ainsi qu'ils font monter les hommes au Ciel par le Sacrement de la Penitence. La Prestrise estant donc vne dignité si eminente, ils doiuent se resoudre à pratiquer la vertu à vn si haut point de perfection, qu'il y ayt de la proportion entre la saincteté de leur vie & l'éclat de leur dignité, afin qu'ils se rendent autant venerables par leurs mœurs deuant les hommes, que le Ministere du Sacrifice de la Messe les rend considerables deuant Dieu.

Ils doiuent encore considerer, que toutes les fois qu'ils obmettent de celebrer la Messe sans aucun sujet raisonnable ils priuent la tres-saincte Trinité du Sacrifice le plus agreable, les Anges & les Bien-heureux d'vne nouuelle gloire, les pecheurs du pardon de leurs fautes, les justes du secours de la grace, les ames du Purgatoire du soulagement en leurs peines, l'Eglise du plus honnorable cul-

te de Religion, & eux-mesmes d'vn remede qui seroit la gueriſon de toutes leurs maladies. Le Sacrifice de la Messe estant donc si important & si salutaire, ils doiuent faire vne ferme resolution de dire la saincte Messe le plus souuent qu'il leur sera possible, afin qu'ils reçoiuent autant de recompense des biens qu'ils causeront en faisant ce Sacrifice, qu'ils auroient du demerite en l'obmettant sans vn iuste empeschement.

LA PRATIQVE de ce qui a esté dit pour bien Communier.

CE QV'IL FAVT FAIRE auant la Communion.

I.

Actes de Penitẽce & de Vertu.

IL faut que nous nous preparions la veille de nostre Communion, ou quelques iours auparauant par vn grand recueillement des puissances de nostre ame, par

des oraiſons, par des aumoſnes, par des mortifications, & ſur tout par vne bonne Confeſſion de tous nos pechez, deſquels nous deuons conceuoir vn grand regret pour l'amour de Dieu auec vne ferme reſolution de nous en corriger, & de fuïr toutes les occaſions qui peuuent nous porter au peché.

II.

Priere pour bien Communier.

DIEV Eternel & Tout-puiſſant ie m'approche du Sacrement de voſtre Fils vnique mon Seigneur Ieſus-Chriſt; i'y ay recours comme malade au Medecin de la vie, comme ſoüillé à la fontaine de miſericorde, comme aueugle à la lumiere de la clarté eternelle, comme pauure au Seigneur du Ciel & de la terre, & comme tout nû au Roy de la gloire. Ie ſupplie voſtre infinie bonté de guerir mes infirmitez, de nettoyer mes taches,

d'illuminer mon aueuglement, d'enrichir ma pauureté, & reueſtir ma nudité; afin que ie puiſſe receuoir le Pain des Anges, le Roy des Roys. & le Seigneur des Seigneurs auec vne telle crainte & reuerence, auec vne telle douleur & amour, auec vne telle foy & pureté, & auec vne telle reſolution & humilité que voſtre Gloire, & le ſalut de mon ame requierent. Octroyez-moy, Seigneur, que ie reçoiue non ſeulement le Sacrement de voſtre Corps tres-ſacré, mais auſſi la vertu & la grace du Sacrement. O Pere tres-pitoyable & trés-aymable donnez-moy voſtre Fils vnique, lequel ie deſire de receuoir maintenant voilé des eſpeces du pain pour le voir découuert & ſans voile en ſa gloire, où il vit & regne auec vous eternellement.

III.

Actes de Foy.

O Doux IESVS, vray Dieu & vray Homme, mon Pere, mon Frere, mon Espoux, & mon Tout, ie croy qu'en receuant le sainct Sacrement de l'Autel ie receuray vostre sacré Corps qui est tres-pur, tres-virginal, & formé par l'operation miraculeuse du S. Esprit du plus pur Sang de la glorieuse Vierge: Corps tres-sainct & doüé des qualitez de gloire, de clarté, d'impassibilité, de subtilité, d'agilité, & de la beauté corporelle au plus haut degré de perfection. Ie croy d'y receuoir encore vostre tres-saincte Ame la plus excellente & la plus accomplie de toutes les creatures, pleine de grace & de gloire, & le Chef d'œuure des mains du Tout-puissant. Ie croy d'y receuoir aussi vostre diuine Personne, laquelle sera dans ma poitrine non seule-

ment comme en toutes les creatures à raiſon de ſon immenſité par eſſence, par preſence, & par puiſſance ; mais encore elle y ſera d'vne façon particuliere, à ſçauoir comme viande pour nourrir, fortifier & réjouyr mon ame. Enfin ie croy d'y receuoir auec voſtre diuine Perſonne le Pere & le ſainct Eſprit qui ſont inſeparables de voſtre diuine Eſſence, & que le Pere viendra afin de m'y adopter par vos merites pour ſon enfant, tout ainſi que le ſainct Eſprit pour m'y remplir & ſanctifier de ſes dons, & de ſes graces.

IIII.

Actes d'Humilité.

OTres-adorable Seigneur, Roy des Roys, & Souuerain Maiſtre de tous les plus grands Monarques de la terre, quand ie conſidere que vous auez mis ſous les eſpeces du pain & du vin voſtre Souueraine Grandeur & Majeſté infinie qui a

creé, conſerue & gouuerne les Cieux & la terre, & par ſa ſeule volonté peut reduire l'Vniuers à ſon premier neant; & deuant qui les Anges s'abbaiſſent & ſe proſternent auec des reuerences & des adorations inconceuables. O Seigneur Tout-puiſſant, quand ie conſidere que vous faites reluire en ce Sacrement les plus hauts & les plus admirables traits de voſtre ſouueraine Puiſſance, vne petite Hoſtie conſacrée contenant des miracles plus prodigieux que vous n'en auez fait ny par vous, ny par les Anges, ny par les Prophetes, ny par les Apoſtres, ny par tous vos bons Seruiteurs. Et quand ie conſidere d'ailleurs mon neant, mon ignorance, ma foibleſſe, mes miſeres, mes corruptions, mes pechez, mes imperfections, & le peu de pureté, d'amour, de ferueur, & d'humilité que ie rends à ce Sacrement du tout adorable, dans lequel vous auez enfermé toutes les plus rares merueilles de la Nature, de la Grace, & de la Gloire; ie ne puis que me dire indigne de vous receuoir dans ma maiſon, *Domine non ſum di-*

gnus, &c. Quand meſme i'aurois tout l'amour des Seraphins, & que ie vous aurois rendu autant de ſeruice qu'ont iamais fait tous vos Saincts; ie ne puis encore que me dire indigne de vous receuoir dans ma chetiue poitrine, *Domine non ſum dignus, &c.* Quand meſme i'aurois toutes les diſpoſitions de ſainɛteté de tous les hommes, & de toutes les creatures poſſibles, ie me diray touſiours indigne de vous receuoir, *Domine non ſum dignus, &c.* Puis donc que i'en ſuis ſi indigne, ie vous ſupplie mon tres-adorable Redempteur, & vous conjure par la ſoueraine Sainɛteté, Pureté & Majeſté qui ſont en vous, que vous eſtant en moy comme en toutes les creatures il vous plaiſe de vous receuoir vous meſme en moy & pour moy, de bannir de mon cœur tous les empeſchemens de voſtre entrée, & d'exercer en moy tous les offices que vous deſirez y faire par voſtre arriuée; faites, s'il vous plaiſt, que voſtre Corps chaſte, & voſtre Ame tres-ſainɛte ſanɛtifient mon corps & mon ame, que voſtre Eſprit viuifie mon eſprit

& que voſtre Diuinité me transforme du tout en vous-meſme.

V.

Actes d'Amour.

O Mon tres-cher IESVS, i'avouë que c'eſt dans l'Euchariſtie que vous faites mõtre de l'affection nompareille que vous auez pour nous, & que vous y épanchez ſur nos cœurs tous les treſors de voſtre amour. C'eſt en ce Sacrement, que non content de vous eſtre vni à nous en vne humanité particuliere: par voſtre Incarnation, vous voulez encore vous vnir à tous les indiuidus de noſtre nature par vne vnion ſacramentale qui ſurpaſſe de beaucoup toutes les vnions naturelles les plus parfaites vous vniſſant en nous en forme de viande, afin que comme l'aliment s'vnit ſi étroitement à ce qui eſt alimenté qu'il ſe conuertit en ſa ſubſtance, & n'eſt qu'vne

meſme choſe auec luy : de meſme vous vniſſant à nous en forme d'aliment dans l'Euchariſtie nous ſoyons faits vne meſme choſe auec vous en vnité d'eſprit ; de cœur & de volonté. Reciproquant donc vôtre amour mon tres-aymable IESVS, ie deſire auſſi de tout mon cœur de m'vnir à vous ſi étroitement qu'il n'y ayt creature quelconque qui puiſſe m'en ſeparer ny par penſée, ny par deſir, ny par parole, ny par œuure ; & comme en ce Sacrement vous vous donnez à nous auec vne mortification vniuerſelle de vos ſens, y ayant des yeux ſans voir, des oreilles ſans ouïr, de langue ſans parler, des mains ſans toucher, & des pieds ſans marcher : Pareillement ie conſacre à voſtre diuine Majeſté mon ame, mon corps, ma vie, mes biens, mon honneur, & tout ce qui depend de moy, en renonçant ſi abſolument à tous mes ſens & appetits ſenſuels, que i'ayme mieux n'auoir point ny veuë, ny ouïe, ny ſentiment quelconque que de m'en ſeruir pour vous offenſer. Enfin comme en ce Sacrement pour nous perfectionner

dans

dans l'ordre de la grace vous nous témoiguez tant d'amour que de renuerſer l'ordre de la nature en y détruiſant les ſubſtances du pain & du vin ; les détachant de leurs accidens, & faiſant ſubſiſter ces accidens ſans leurs ſubſtances : Ie veux auſſi pour me perfectionner en voſtre ſainct ſeruice conceuoir les plus hauts deſſeins de deuotion qui me ſeront poſſibles, & les effectuer auec des efforts extraordinaires en rompant les vnions les plus fortes que i'ay contractées ſoit par les loix du ſang, ſoit par les loix de l'amitié, ſoit par la pratique des mauuaiſes habitudes, aymant mieux me ſeparer de pere & de mere, de femme & d'enfans, de parens & d'amis, & de tout ce que i'ay de plus cher en ce monde que de m'éloigner tant ſoit peu de voſtre affection.

I I.

Bonnes Intentions.

MON tres-aymable Sauueur, qui eſtes l'vnique Objet de toutes mes eſperances, & la fin principale de toutes mes penſées, paroles & actions; ie ne pretends point receuoir voſtre precieux Corps que pour l'amour de vous, n'ayant pas d'autres intentions en cette Communion que celles que vous auez euës en l'inſtitution de ce Sacrement. Ie veux donc communier pour renouueller la memoire de voſtre Mort & Paſſion; pour vous rendre graces de tous les biens faits que i'ay receus de voſtre Bonté; pour vous complaire vous eſtant vne choſe fort delicieuſe que d'eſtre auec nous; pour eſtre vni auec vous par le lien d'vn parfait amour; pour auoir de nouuelles forces, afin de ſurmonter les attaintes du Monde, de la Chair & du Diable;

pour acquerir l'eſprit de Pieté & d'vne vraye deuotion par la pratique de la Charité & de toutes les vertus, & particulierement de celle qui eſt la plus oppoſée au peché, par lequel i'offence le plus voſtre diuine Majeſté. Enfin pour obtenir de voſtre miſericorde le ſecours que ie puis deſirer en toutes mes neceſſitez, & en celle de mes parens, de mes amis & ennemis, des ames du Purgatoire, & de tous les hommes, afin que nous puiſſions tous vous ſeruir plus parfaitement.

III.

Ardens deſirs de Communier deuotement.

O MON DIEV, Amour eternel, ie deſire vous receuoir auec beaucoup plus de ferueur & de reuerence qu'aucun des Saincts ayt iamais eu, ou peut auoir: & encore que ie ne ſois pas capable de conceuoir des ſentimens fort

deuots, ie vous offre neantmoins tout mon amour d'auſſi bon cœur que ſi i'auois tous les deſirs enflammez d'vne parfaite deuotion. O que ie ſerois heureux ! ſi ie vous receuois aujourd'huy auec autant de foy, d'eſperance, de charité, de pureté, d'humilité & de reſpect qu'en eut la Glorieuſe VIERGE lors qu'elle vous receut dans ſon Ventre au myſtere de l'Incarnation. Et afin que ie ſupplée en quelque façon à tous les defauts de la preparation que ie dois apporter à cette ſaincte Communion, ie ſupplie voſtre Glorieuſe MERE, comme auſſi tous les Saincts de voſtre Cour celeſte de vous offrir tout le merite des bonnes preparations qu'ils ont faites pour receuoir dignement voſtre Corps precieux.

CE QV'IL FAVT FAIRE LORS qu'on eſt ſur le point de Communier.

I.

Actes d'Humilité & d'Eſperance.

MON tres-doux & tres miſericordieux Seigneur Ieſus-Chriſt ie confeſſe à voſtre bonté infinie, que ie ſuis vn abominable pecheur; neantmoins ie ne perds point la volonté de m'approcher de voſtre Autel ſacré pour receuoir voſtre Corps, que vous auez ſi charitablement offert à voſtre Pere Eternel ſur l'Autel de la Croix pour la remiſſion de nos pechez; d'autant que vous vous plaiſez à déployer vos

traits les plus signalez de vostre bonté en ceux qui vous ont malicieusement offensé. Ie confesse Seigneur que mes pechez m'ont rendu si criminel, que ie ne merite plus le nom de vostre Fils, ny mesme la qualité de vostre seruiteur mercenaire: Aussi cognoissant l'enormité de mes crimes, & le grand besoin que i'ay de vostre secours i'ay maintenant recours aux Paternelles entrailles de vostre misericorde en m'approchant de cette saincte Table ; ou i'espere que vous estendrez sur moy les bras de vostre charité ineffable, & m'y donnerez vn baiser de Paix, qui me sanctifiera, & me sera vn gage tres assuré de la Beatitude eternelle.

II.

Priere quand on Communie.

VOYLA mon ame le Seigneur ton Dieu ; voila celuy que tu desires auec tant d'ardeur. O tres-doux Sauueur augmentez ma confiance, en telle sorte

que ie ſois digne d'obtenir les effects de vos promeſſes. O Ame de Ieſus-Chriſt ſanctifiez moy; O Corps de Ieſus-Chriſt nourriſſez moy; O Sang de Ieſus-Chriſt enyurez moy; O Paſſion de Ieſus-Chriſt fortifiez moy; O Mort de Ieſus-Chriſt ſauuez moy.

CE QV'IL FAVT FAIRE APRES la Communion.

I.

Action de graces.

MON tres-adorable Sauueur, ie vous remercie auec vn cœur plein de reconnoiſſance de l'ineſtimable bien-fait que i'ay receu de vous, ayant voulu me faire cét honneur que d'entrer en ma poitrine pour eſtre la nourriture de mon ame. Et parce que ie ne puis pas de moy vous rendre vne action de graces qui ſoit digne

d'vne faueur ſi ſinguliere, i'employe pour ſuppléer à mon inſuffiſance tous les remerciemens, & toutes les loüanges que vous ont donné, vous donnent, & vous donneront tous les Anges, tous les Saincts, & toutes les creatures.

I I.

Offres.

IE vous offre encore en action de graces voſtre precieux Corps que ie viens de receuoir; ie vous offre tous les merites de ſa Mort & Paſſion; ie vous offre tous les actes de vertu qui ſe pratiqueront aujourd'huy; comme auſſi tout mon cœur, & tout le bien que ie feray en toute ma vie; & particulierement ie vous offre la victoire de la Paſſion qui ayant le plus d'aſcendant ſur mon ame m'a fait le plus offenſer voſtre Majeſté.

III.

Demandes.

SEIGNEVR DIEV tout misericordieux, ie vous prie, que cette Communion ne ſoit point la perte de mon ame, ains pluſtoſt la mort de mes vices, & l'accroiſſement de toute vertu ; & particulierement ie vous ſupplie en vous conjurant par voſtre Sang, & par vos merites de me fauoriſer d'vne grace ſpeciale pour pratiquer la vertu qui eſt la plus oppoſée au peché par lequel i'ay accouſtumé de vous offenſer le plus griéuement.

IV.

Deſir d'vne vnion eternelle.

ENFIN mon cher Seigneur ſçachant que voſtre precieux Corps n'eſt pas pour demeurer long temps dans ma poitrine ie me ſouſmets à vo-

ſtre ſaincte volonté, & i'accepte cette ſeparation quoy qu'elle me ſoit tres-amere : Ie vous ſupplie en échange, que puis que vous me quitterez bien toſt corporellement, vous ne m'abandonniez point par grace ; ains au contraire que vous vous vniſſiez à moy, & moy à vous auec le lien d'vne vnion inſeparable d'amour. Vniſſez donc ie vous prie vos abyſmes à mes abyſmes, l'abyſme de vos miſericordes à l'abyſme de mes miſeres, l'abyſme de vos lumieres à l'abyſme de mes tenebres, l'abyſme de voſtre puiſſance à l'abyſme de ma foibleſſe, l'abyſme de voſtre pureté à l'abyſme de mon ordure, & l'abyſme de voſtre perfection à l'abyſme de mes defauts, afin que ie puiſſe mieux me conſeruer dans l'eſtat de voſtre ſaincte vnion.

V.

Cét exercice acheué, il faut que nous paſſions la iournée dans vn grand recueillement de tous nos ſens, & de toutes les puiſſances de noſtre ame pour ne

penſer qu'à la venuë de noſtre Sauueur dans nos poitrines, & pour ne pratiquer que les vertus que nous iugeons les plus puiſſantes à nous rendre conformes à ſa Diuinité.

LA PRATIQVE de ce qui a eſté dit pour bien ouyr la MESSE.

COMME la bonne Preparation eſt fort importante pour recueillir les fruits de ce Sacrifice ſe pouuant faire, qu'il profitera moins à celuy pour lequel

il ſera offert ſpecialement s'il y apporte moins de deuotion qu'à ceux pour leſquels il ſera offert en general : il faut auſſi que nous y aſſiſtions auec vne diſpoſition la plus ſaincte & la plus deuote qu'il nous ſera poſſible; & afin que nous nous mettions aiſement dans l'eſtat d'vne parfaite deuotion.

I.

IL faut que nous conſiderions, qu'aſſiſtans à la Meſſe nous nous trouuons en vne action ſi excellente qu'elle eſt de beaucoup plus agreable à Dieu, & luy donne beaucoup plus de gloire que ne feront tous les honneurs, & toutes les meilleures actions de la glorieuſe VIERGE, des Anges, & de toutes les creatures poſſibles. Que lors que le Preſtre dit la Meſſe, l'Autel eſt entouré d'vn grand nombre d'Anges, leſquels auec de profondes reuerences, & auec vne tres-humble modeſtie aſſiſtent à ce diuin Myſtere. Que ce Sacrifice eſtant le meſme en ſubſtance que celuy

de la Croix, il ne peut estre que le moyen le plus puissant que l'Eglise ayt pour nous appliquer les merites de la Mort de IESVS-CHRIST, & nous obtenir les plus grands tresors de ses graces, il merite donc que nous l'accompagnions d'vn parfait amour, d'vn entier aneantissement de nous mesmes, & d'vne modestie pareille à celle de la glorieuse VIERGE, de S. Iean, & de saincte Magdelaine lors qu'ils estoient au pied de la Croix; puis que le mesme IESVS-CHRIST qui fut immolé sur le Caluaire nous est reellement sacrifié sur l'Autel: Ce qui a fait dire à vn grand Docteur qu'estre present à la Messe est se trouuer aux funerailles de nostre Redempteur. Que nous auons tous droit ainsi que le Prestre d'offrir le Sacrifice de la Messe & pour nous, & pour tous ceux que nous voulons; & partant nous deuons estre en vn estat de saincteté telle que doit auoir celuy qui offre le plus sainct Sacrifice qui ayt esté & qui puisse estre. Que nous deuons assister à la Messe auec plus de respect & de deuotion que si

nous eſtions effectiuement ſur le mont de Caluaire, & en la Terre ſaincte, puis que c'eſt vn plus grand honneur & auantage d'auoir le precieux Corps de IESVS CHRIST qui ſanctifie toutes choſes, que d'eſtre en vn lieu qui eſt ſanctifié par ſon attouchement.

I I.

AV commẽcement de la Meſſe lors que le Preſtre eſt au bas de l'Autel faiſant ſa confeſſion, nous deuons pareillemẽt faire la noſtre en demandant pardon à Dieu de tous nos pechez, eſtans fort marris pour l'amour de luy d'auoir offenſé ſa Majeſté, auec vne ferme reſolution de ne l'offenſer plus, & de confeſſer au pluſtoſt à vn Preſtre, ſi cas eſt que noſtre conſcience ſoit chargée d'aucun peché mortel.

I I I.

DEPVIS que le Preſtre eſt monté à l'Autel iuſques à l'Offertoire qui ſe commence lors qu'on découure le Calice, & qu'il prend

l'Hostie & le vin ; nous pouuons dire des oraisons vocales ou mentales en meditant sur les mysteres de la Passion de IESVS CHRIST, lequel à institué le Sacrifice de la Messe particulierement pour nous renouueller la memoire de sa Mort, & de l'amour qu'il nous a témoigné en mourant pour le salut de nos ames.

I V.

DEPVIS l'Offertoire iusques à l'Eleuation du S. Sacrement nous deuons offrir à Dieu ce sainct Sacrifice. 1. Pour l'adorer & le reconnoistre comme nostre premier Principe, nostre souuerain Seigneur, & nostre derniere Fin. 2. Pour le remercier de tous les bienfaits que nous auons receus de sa Bonté. 3. Pour obtenir le pardõ de nos pechez. 4. Pour auoir de nouueaux secours en toutes nos necessitez que nous representerons à Dieu auec humilité, & non seulement les nostres, mais encore celles de nos parens, de nos amis & ennemis, des ames du Purga-

toire & de plusieurs autres personnes pour lesquelles nous pouuons offrir ce sainct Sacrifice à la diuine Majesté.

V.

QVAND le Prestre leuera le S. Sacrement, il faut que nous y adorions IESVS CHRIST, & que nous l'offrions au Pere Eternel pour les fins susdites, pour lesquelles il faut encore que nous nous offrions à Dieu en Sacrifice luy faisant vne offrande de tout nostre cœur, de toutes nos pensées, & de toutes nos affections, afin que IESVS-CHRIST soit vne Hostie pour nous, tout ainsi que nous nous serons faits vne Hostie pour l'amour de luy.

VI.

L'ELEVATION du S. Sacrement faite, & ayans acheué de faire au Pere Eternel les offrandes de son Fils, & de nous mesmes, nous deuons nous disposer à la Communion spirituelle de la mesme façon

çon que si nous deuions communier reellement, & ce en produisant des actes de foy concernant la verité de ce Mystere, des actes de douleur de nos pechez, des actes de Charité, d'Esperance, & des autres vertus qu'on pratique en la preparation à la Cõmunion sacramentale. Estans ainsi disposez nous deuons encore avoüer que nous sommes du tout indignes de receuoir reellement le Corps de IESVS-CHRIST; neantmoins nous deuons desirer auec ardeur de le receuoir au plûtôt. Apres il faut que nous prions nostre Sauueur d'entrer chez nous, & d'y produire les mesmes effets que s'il y venoit reellement, nous imaginans à mesme temps, pour augmenter nostre deuotion, qu'il fait son entrée dans nos poitrines pour demeurer en nos ames.

VII.

PVIS il faut nous representer IESVS-CHRIST comme faisant son sejour dedans nous, auquel nous deuons rendre les mesmes actions de graces, les mesmes offres, les mesmes demãdes, & les mesmes actes

d'amour, & de vertu que nous pratiquõs apres auoir receu reellement son Corps. Et il est certain que si nous faisons cette Communion spirituelle en estat de grace auec beaucoup de deuotion nous en recueillirons plus de fruit (ce qui est fort remarquable) que n'en reçoiuent ceux qui communient sacramentalement auec peu de deuotion.

VIII.

ENFIN nous deuons demander pardon à DIEV des fautes que nous auons commises en assistant à la Messe, & le supplier tres-humblement de nous fauoriser d'vne particuliere grace pour y assister le lendemain auec plus de reuerence, & de deuotion, & pour ces fins il faut que nous luy offrions toutes les Messes qui se disent pour lors par tout le monde, y ayant de l'apparence qu'en luy offrant vn si grand nombre de Sacrifices (vn seul desquels vaut plus que tout ce que sa Puissance souueraine peut produire hors de soy) il nous accordera aussi les effets de nos demandes.

PRATIQVE pour faire ſouuent auec decence & vtilité la viſite du S. Sacrement.

I.

REFLEXIONS.

IL faut conſiderer que nous ſommes obligez à viſiter ſouuent le ſainct Sacrement ; car comme ce ſeroit vne inciuilité qui ne ſouffriroit point d'excuſe que de ne rendre pas des frequentes viſites à

vn Roy qui auroit fait choix de la ville où nous habitons pour y faire son seiour, & par ce moyen nous fauoriser à tous momens de sa presence ; de mesme c'est choquer lourdement le deuoir de Chrestien en ne visitant que rarement Iesus-Christ reposant sur nos Autels, puis qu'il n'y est que pour estre trouué de nous en tout temps. Nous blasmons la stupidité des Iuifs de ce qu'ayans conuersé auec nostre Sauueur ils ne luy ont rendu l'honneur qu'il meritoit; Nous sommes autant ou plus blasmables de ce qu'ayans continuellement ce mesme Sauueur dans nos Eglises où il fait éclater les plus signalez miracles de sa Puissance, pourtant nous l'y honnorons si peu, & sommes si paresseux à le visiter en ce thrône de Majesté qu'il semble que nous doutions de sa reelle presence en ce Sacrement ; les Anges l'y adorent quoy qu'il n'y soit pas pour eux ; & nous luy refusons vne simple visite quoy qu'il y soit pour nous : Nous croirions estre fort coulpables en ne rendant point la visite a vne personne de marque qui seroit venuë nous voir ; &

nous ne prenons pas garde combien nostre nonchalance est criminelle en ne daignant pas visiter le Roy des Roys nostre Sauueur qui a voulu nous honnorer de tant que de venir sur les Autels de nos Eglises pour y arrester iour & nuict, & y estre auec nous iusques à la fin du monde.

Il faut encore considerer, qu'en visitant le S. Sacrement noús en rapporterons tousiours quelque fruit, & si ce n'est pas sur l'heure, ce sera au moins aux premieres occasions qui s'offriront, ainsi que nous le pourrons aisement connoistre par les bonnes œuures que nous pratiquerons ce mesme iour ou les suiuans, estant certain que nous aurons sujet de croire que la grace qui nous aura esté necessaire pour dompter, par exemple, vne passion déreglée, & surmonter vne tentation ne sera qu'vn effet de la visite que nous aurons faite à Iesus-Christ en cét adorable Sacrement, dans lequel il s'est mis comme dans vn thrône d'amour pour y receuoir nos demandes, & nous y départir les plus riches tresors de ses

graces; & comme les Agens naturels ont vne certaine ſphere d'actiuité, qui eſt vn eſpace determiné, hors duquel ils n'étendent point leur vertu; auſſi Ieſus-Chriſt reſidant dans le S. Sacrement a vne certaine étenduë, qui eſt comme vne ſphere de ſon actiuité telle qu'eſt l'Egliſe, dans laquelle il agit & nous communique des faueurs particulieres qu'il ne nous départ point ailleurs ſi efficacement.

Enfin il faut conſiderer, que la penſée que nous aurons d'auoir la preſence de Ieſus-Chriſt en viſitant le S. Sacrement influera dans nos cœurs vne particuliere vigueur qui nous fera agir auec vne ardeur extraordinaire dans les exercices de la vertu. C'eſt pourquoy on a veu pluſieurs ſaincts Perſonnages qui paſſoient la pluſpart du temps dans les Egliſes; d'autant qu'eſtans deuant le tres-adorable Sacrement de l'Autel la preſence de leur cher Maiſtre animoit leur zele, & leur donnoit vne particuliere force à luy rendre des actions d'vn ſignalé ſeruice.

Penſons donc exactement combien il importe que nous viſitions ſouuẽt le ſainct

Sacrement tant à raison de l'honneur qui luy est deu, que du fruit que nous en pouuons recueillir, & ces deux motifs seront asseurement fort puissans pour nous porter à luy rendre des frequentes visites auec la plus grande decence qui nous sera possible.

II.

Communion spirituelle.

ON peut communier spirituellement toutes les fois qu'on visite le sainct Sacrement, & ainsi garder la pratique de la Communion spirituelle que nous auons marquée cy-dessus *aux pages* 116. & 117.

III.

Bonnes Intentions.

COMME vne mesme action peut estre faite pour plusieurs & diuerses fins, nous pouuons aussi visiter le S. Sacrement auec plusieurs & diuerses intentions : Et d'autant

que la bonté de la fin contribuë beaucoup pour donner du merite, & cauſer du profit en la pratique d'vne bonne œuure, il faut auſſi ſur tout que nous ayons des bonnes intentiõs en viſitant Ieſus-Chriſt dans le S. Sacrement. Or les fins que nous deuons auoir en ces viſites ſont principalement celles-cy.

1. Pour auoir l'honneur de voir noſtre Sauueur, & pour cét effet nous deuons former des actes de foy *ainſi qu'ils ſont marquez aux pages* 235. & 236. & des actes d'amour *ainſi qu'aux pages* 239. 240. & 241.

2. Pour luy faire hommage; & pour cét effet nous deuons faire des actes d'adoration, & luy offrir tout ce qui nous appartient.

3. Pour le remercier des biens qu'il nous a faits, & particulierement de ce que pour l'amour de nous il a daigné venir ſur nos Autels, & y veut repoſer iuſques à la conſommation des ſiecles.

4. Pour luy demander pardon de toutes les fautes que nous auons commiſes contre ſa diuine Majeſté.

5. Pour luy demander du secours en nos necessitez.

6. Pour nous approcher de luy d'esprit & de corps, & gouster les douceurs de sa bien-heureuse presence, estant vne satisfaction nompareille à l'Amant d'estre auprés de la personne qu'il ayme ; & cõme les Saincts s'estiment bien-heureux dans le Ciel pour estre proches de nostre Sauueur ; de mesme nous deuons auoir des sentimens de ioye & de beatitude en la iouyssance du bonheur de sa presence dans l'Eucharistie, puis que pour nous estre voilé & caché sous les especes sacramentales il ne laisse pas de nous y estre autant present qu'aux Bien-heureux dans le Ciel qui le voyent à découuert & face à face.

Or si nous visitons le S. Sacrement de la façon qui est icy prescrite, il est asseuré que nous en rapporterons tousiours de grands fruits & aduantages.

Faisons donc vne ferme resolution de le visiter le plus souuent qu'il nous sera possible, ne passons iamais deuant vne Eglise en laquelle le precieux Corps de

Iesus-Christ repose sans y entrer & luy faire l'hommage que nous luy deuons; car il est fort messeant qu'vn valet passe deuant la porte de son Maistre sans luy rendre le deuoir de ses salutations : Et si c'est vne deuotion fort recommandable que de visiter la Terre Saincte, à cause qu'elle a esté aduantagée de la presence de Iesus-Christ ; Ne sera-il pas de beaucoup plus loüable que nous visitions les Eglises où ce mesme Iesus-Christ n'a pas seulement esté mais encore il y est reellement present ? Certainement il y a plus de bonheur d'estre en vn lieu où l'on peut iouyr de la Personne de nostre Sauueur, que d'estre en vn lieu d'où l'on ne peut emporter qu'vn peu de Terre Saincte qui aura esté honnorée de sa Presence.

FIN.

TABLE

DES TRAICTEZ, CHAPITRES ET MATIERES de ce Liure.

TRAICTE' PREMIER.

SI la Doctrine de l'Eucharistie est vtile & neceſſaire ? pag. 1.
En combien de façons l'Eucharistie peut estre conſiderée ? pag. 2.

TABLE.

CHAPITRE I.

DE L'EVCHARISTIE ENTANT qu'elle eſt vn Sacrement.

QVI *a inſtitué le Sacrement de l'Euchariſtie, en quel temps, comment, & pourquoy ?* pag. 3. 4.

Quels noms donne-on à ce Sacrement ? pag. 4. 5.

Si l'Euchariſtie eſt vn Sacrement ? p. 5. 6.

En quoy le Sacrement de l'Euchariſtie eſt different des autres Sacremens ? pag. 6. 7.

Si l'Euchariſtie eſt vn ou pluſieurs Sacremens ? pag. 7.

Qu'eſt-ce que Sacrement d'Euchariſtie, & qu'eſt-ce qu'il ſignifie ? pag. 8.

TABLE.

CHAPITRE II.

De la Matiere du Sacrement de l'Euchariſtie.

Qv'ELLE eſt la Matiere de l'Euchariſtie ? pag. 9. 10.

Quel pain eſt la matiere de l'Euchariſtie ? pag. 11.

Si le pain fait d'autre grain que celuy de froment ſeroit vne matiere propre pour ce Sacrement ? pag. 11.

Si tout pain fait de froment peut eſtre la matiere de l'Euchariſtie ? pag. 11. 12.

Si le pain auec leuain peut eſtre la matiere de l'Euchariſtie tout ainſi que ſans leuain ? pag. 12.

Quelle couſtume eſt meilleure de conſacrer en vn pain auec leuain ou ſans leuain ? pag. 12. 13.

Pourquoy Ieſus-Chriſt a conſacré en vn pain ſans leuain ? pag. 13.

Quelle quantité eſt requiſe en la matiere de l'Euchariſtie? pag. 13. 14.
Quel vin eſt la matiere de l'Euchariſtie? pag. 14. 15.
Pourquoy met-on vn peu d'eau dans le vin qu'on veut conſacrer, & ſi ce meſlange eſt ancien? pag. 15. 16.
Qu'eſt-ce que la matiere du pain & du vin ſignifie? pag. 16. 17.

CHAPITRE III.

De la Forme du Sacrement de l'Euchariſtie.

QV'ELLE eſt la forme de la Conſecration du pain? pag. 17. 18.
Qu'eſt-ce que ſignifie la Benediction que Ieſus-Chriſt fit ſur le pain & ſur le vin qu'il conſacra? pag. 18. 19.
Quelle eſt la forme de la Conſecration du vin? pag. 19. 20.

Pourquoy l'Eucharistie en la Consecration du vin est appellée vn Mystere de foy. p. 20.

Pourquoy la memoire de la Passion de Iesus-Christ se fait en la Consecration de son Sang plustost qu'en celle de son Corps ? pag. 20.

Pourquoy en la Consecration du vin est-il dit que le Sang de Iesus-Christ sera épandu pour plusieurs & non pas pour tous, puis qu'il est mort pour tout le monde. 20.21.

CHAPITRE IV.

De la Consecration.

QV'EST-CE que la Consecration dans l'Eucharistie ? pag. 22. 23.

Pourquoy la Consecration est ainsi appellée, & si elle a d'autres noms ? pag. 23. 24.

Est-il croyable que Iesus-Christ puisse changer toute la substance du pain & du vin en

ſon Corps & en ſon Sang? p. 14. 25.
Ne pourroit-on pas dire que la ſubſtance du pain ſubſiſte dans l'Euchariſtie auec la ſubſtance du Corps de Ieſus-Chriſt? 25. 26.

CHAPITRE V.

DES ESPECES SACRAMENTALES.

QV'EST-CE que les Eſpeces du pain & du vin & pourquoy ſont elles dites Sacramentales? pag. 26. 27.
Quel eſt le ſujet & l'appuy des Eſpeces du pain & du vin? pag. 27. 28.
Si les eſpeces du pain & du vin ſont ſouſtenuës ſur le Corps de Ieſus-Chriſt? 28. 29.
Si les eſpeces du pain & du vin agiſſent apres la Conſecration & produiſent leurs effets ainſi qu'elles faiſoient auparauant? p. 29.
Comment ſe peut-il faire que des Eſpeces du pain & du vin corrompuës s'engendre vne nouuelle ſubſtance, comme eſt vn vermiſſeau

misseau & tel autre corps substantiel? pag. 29. 30.

CHAPITRE VI.

DE CE QVI EST CONTENV sous les Especes du pain & du vin.

QV'EST-CE que les Especes du pain & du vin contiennent auant & apres la Consecration? pag. 30. 31.

si Iesus-Christ est dans l'Hostie & dans le Calice de la mesme façon qu'il est au Ciel? pag. 31.

Qu'est-ce à dire que Iesus-Christ existe dans le Ciel d'vne façon naturelle & glorieuse? pag. 32.

Qu'est-ce à dire que Iesus-Christ existe dans l'Eucharistie d'vne façon sacramentale? pag. 32. 33.

Quelles merueilles se rencontrent en l'existence sacramentale de Iesus-Christ sous les es-

peces du pain & du vin? pag. 33. 34. *& les suiu.*

Si tout Iesus-Christ auec le Pere & le sainct Esprit est mis sous les especes du pain & du vin par la vertu des paroles sacramentales? pag. 41. 42. 43.

CHAPITRE VII.

DV TEMPS QVE LE CORPS de IESVS-CHRIST demeure sous les especes, comme il s'y cache, & y paroit miraculeusement.

QVAND est-ce que Iesus-Christ commence ou cesse d'estre sous les especes du pain & du vin? pag. 43. 44.

Si le Corps de Iesus-Christ cesse d'estre sous les especes du pain dés que nous auons l'Hostie dans la bouche ou dans l'estomac? p. 44.

Combien de temps Iesus-Christ arreste dans

nos estomacs sous les especes du pain & du vin ? pag. 44. 45.

Si la chair & le Sang qui ont paru quelque fois par miracle dans l'Hostie estoient la Chair & le Sang de Iesus-Christ ? pag. 45. 46. 47.

Qu'est-ce que le Prestre doit faire des Hosties consacrées où ces apparitions de chair & de sang se font miraculeusement. pag. 47. 48.

Pour quelles raisons Iesus-Christ a caché son Corps & son Sang sous les especes sacramentales ? pag. 48. 49.

CHAPITRE VIII.

DES PREVVES DE LA REELLE Presence de IESVS-CHRIST dans le Sacrement de l'Eucharistie.

QVELLES *sont les Preuues qui se tirent de la Saincte Escriture ?* pag. 49. 50. *& les suiu.*

Quelles sont les Preuues qui se tirent des Con-

ciles & des Peres de l'Egliſe ? pag. 60. 61. 62.

CHAPITRE IX.

DES CIRCONSTANCES DE la Conuerſion du pain & du vin au Corps & au Sang de IESVS-CHRIST.

SI le pain eſt conuerti au Corps de Ieſus-Chriſt, pourquoy eſt-il donc appellé pain apres la conſecration ? pag. 63. 64.

Si le Corps de Ieſus-Chriſt eſt dans l'Euchariſtie, pourquoy eſt-ce que Ieſus-Chriſt parlant de ce Sacrement a dit que la chair ne profite de rien, ains que c'eſt l'eſprit qui viuifie ? pag. 65.

Si le Sang de Ieſus-Chriſt eſt reellement dans le Calice, pourquoy eſt-ce que Ieſus-Chriſt a appellé fruit de vigne ce qui eſtoit dans le Calice apres meſme qu'il l'eut conſacré ? pag. 66.

Si Iesus-Christ quitte le Ciel lors qu'il se met sous les especes du pain, & si son Corps peut estre à mesme temps en diuers lieux? pag. 66. 67. & les suiu.

N'est-il pas indigne de la Majesté du Fils de Dieu que son Corps glorieux soit clos & resserré sous les especes du pain & du vin sous lesquelles il peut estre ietté dans vn bourbier, & aualé par des Rats & autres chetifs animaux? pag. 70. 71.

CHAPITRE X.

DE L'ADORATION QV'ON doit rendre au sainct SACREMENT.

QVELLE *adoration est deuë à l'Eucharistie? pag. 72.*

Pour quelles raisons l'Eglise a ordonné tous les ans vne Feste solemnelle à l'honneur de l'Eucharistie? pag. 73. 74. 75.

TABLE.

CHAPITRE XI.

DES FINS POVR LESQVELLES l'Euchariſtie a eſté inſtituée.

QVELLES *ſont les fins principales de l'Euchariſtie? pag. 75. 76.*

Quelles ſont les fins moins principales? pag. 76. 77.

TRAICTE' SECOND.

DE LA COMMVNION ET de l'vſage de l'Euchariſtie.

QV'EST-CE que Communion & vſage de l'Euchariſtie? 78. 79.

Si l'Euchariſtie & ſon vſage ſont deux choſes ſeparées & differentes? pag. 79. 80.

TABLE.

CHAPITRE I.

DV MINISTRE DE L'EVCHARISTIE.

QVEL Miniſtre appartient l'adminiſtration ordinaire de l'Euchariſtie ? pag. 80.

Si la Iuriſdiction eſt neceſſaire au Preſtre pour pouuoir ſans peché adminiſtrer l'Euchariſtie ? pag. 80. 81.

Si le Diacre peut adminiſtrer l'Euchariſtie extraordinairement ? pag. 81.

Si le Sousdiacre peut en l'abſence du Preſtre adminiſtrer l'Euchariſtie à vn malade qui eſt en danger de mourir ? pag. 82.

Si le Preſtre eſtant malade & en danger de mourir peut s'adminiſtrer l'Euchariſtie ? pag. 82.

Si le Preſtre n'ayant point d'autre Hoſtie que celle du Sacrifice de la Meſſe peut en don-

ner vne petite partie à vn malade ? pag. 83.

Si le Prestre doit estre en estat de grace pour faire ou administrer l'Eucharistie ? pag. 83.

CHAPITRE II.

DES EFFETS DE L'EVCHARISTIE entant que Communion.

QVELLE est l'vnion qui se fait de Iesus-Christ auec nous dans l'Eucharistie ? pag. 84. 85. & les suiu.

Quelle est la Grace que reçoiuent ceux qui s'vnissent à Iesus-Christ dans l'Eucharistie ? pag. 87. 88.

Si l'Eucharistie donne quelquefois la grace à celuy qui ne l'a pas ? pag. 88. 89.

Si l'Eucharistie efface les pechez veniels ? pag. 89. 90.

Quelle est la force que l'Eucharistie donne à nos ames pour pratiquer la vertu & sur-

monter le peché? *pag.* 90. 91. 92.

Quel eſt le repos & le contentement que nos ames gouſtent dans l'Euchariſtie? pag. 92. 93. 94.

CHAPITRE III.

DES EFFETS DE L'EVCHARISTIE ſur nos corps, ſur le Corps myſtique de l'Egliſe, ſur le Diable, ſur la peine deüe à nos pechez, &c. & du temps auquel elle opere ſes effets.

QVELS ſont les effets que l'Euchariſtie opere en nos corps? pag. 95. 96. 97. 98.

Qu'eſt-ce que l'Euchariſtie opere ſur le Corps myſtique de l'Egliſe? pag. 98. 99. 100.

Si l'Euchariſtie nous donne vne force particuliere pour ſurmonter le Diable? pag. 100.

Si l'Eucharistie nous fait absoudre d'vne partie de la peine deüe à nos pechez? pag. 100. 101.

Si l'Eucharistie a vne particuliere vertu pour nous obtenir de Dieu toutes sortes de biens spirituels? pag. 101. 102.

En quel temps l'Eucharistie produit ses effets? pag. 102. 103.

CHAPITRE IV.

DE CEVX QVI REÇOIVENT L'EVCHARISTIE.

S'IL faut estre baptisé pour receuoir l'Eucharistie? pag. 103.

Si on doit administrer l'Eucharistie aux Enfans? pag. 104.

Si l'Eucharistie administrée aux enfans qui n'auroient pas l'vsage de raison produiroit en eux ses effets? pag. 104. 105.

Si on doit administrer l'Eucharistie aux fous, aux frenetiques, & à ceux qui sont posse-

dez par le Demon ? pag. 105.
Si on doit adminiſtrer l'Euchariſtie à vn pecheur notoire & public ? pag. 106.
Si on doit adminiſtrer l'Euchariſtie à vn pecheur occulte & inconnu ? pag. 106. 107.

CHAPITRE V.

DV TEMPS AVQVEL ON EST obligé à receuoir l'Euchariſtie, & ſous quelles eſpeces.

QVAND eſt-ce qu'on eſt obligé à receuoir l'Euchariſtie ? pag. 107. 108.
Si tous les Fideles ſont obligez de droit diuin à communier ſous les deux eſpeces du pain & du vin ? pag. 108. 109. 110.
Pour quelle raiſon l'Egliſe ne donne point l'Euchariſtie aux Laïques que ſous l'eſpece du pain ? pag. 110. 111.

Si les Laïques reçoiuent moins de grace pour ne communier que ſous l'eſpece du pain ? pag. 112. 113. 114.

CHAPITRE VI.

De la Maniere de Communier.

COMBIEN y a-il de manieres de Communier ? pag. 114. 115.

Quelle maniere de Communion produit en nous parfaitement les effets de l'Euchariſtie ? pag. 115. 116.

Comment ſe fait la Communion ſpirituelle & quels en ſont les fruits ? pag. 116. 117.

Quels ſont les effets d'vne Communion ſacramentale qui eſt faite ſciemment en eſtat de peché mortel ? pag. 117, 118.

TABLE.

CHAPITRE. VII.

De la Preparation requise pour faire bien la Communion.

Est-il fort important de se bien preparer pour communier sacramentalement? pag. 119. 120. 121. 122..

Quelle est la premiere disposition pour bien communier? pag. 122. 123. 124.

Est-il necessaire de confesser ses pechez auant que de communier? pag. 124. 125. 126.

Quelle est la seconde disposition pour bien communier? pag. 126. 127. 128.

Quelle est la troisiéme disposition pour bien communier? pag. 128. 129. 130.

Quelle est la quatriéme disposition pour bien

communier ? *pag.* 130. 131. 132. *& les ſuiu.*
Quelle eſt la cinquiéme diſpoſition pour bien communier ? *pag.* 134. 135.
Quelle eſt la ſixiéme diſpoſition pour bien communier ? *pag.* 135. 136.

CHAPITRE VIII.

De la Preparation de nostre corps pour faire bien la Communion ſacramentale.

QVELLES ſont les diſpoſitions du corps pour la Communion ? *pag.* 137. 138.
Si le malade qui n'eſt point à jeun peut communier ? *pag.* 139.

TABLE.

CHAPITRE IX.

DE L'EMPLOY DV TEMPS apres qu'on a communié.

QV'EST-CE *qu'il faut faire apres la Communion?* pag. 139. 140. *& les suiu.*

CHAPITRE X.

DE LA FREQVENTE Communion.

EST-IL *fort important de communier souuent?* pag. 144. 145. 146.
Est-il bon à tous de communier souuent? pag. 146, 147

TABLE.

TRAICTE' TROISIEME.

DE L'EVCHARISTIE entant que Sacrifice.

SI la Doctrine du Sacrifice de la Messe est fort vtile ? pag. 148. 149.

CHAPITRE I.

DV NOM ET DEFINITION de la MESSE.

QV'EST-CE que le Nom de Messe signifie ? pag. 150. 151.

Si

Si le Nom de Messe est fort ancien. p. 152.
Qu'est-ce que Messe. pag. 152.

CHAPITRE. II.

DE L'ESSENCE DV VERITABLE Sacrifice qui se fait dans la MESSE.

QV'EST-CE que Sacrifice? pag. 153. 154. & les suiu.
S'il y a vn vray Sacrifice dans la Religion Chrestienne? pag. 159. 160.
Si la Messe est le vray Sacrifice de la Religion Chrestienne? 160. 161. & les suiu.

TABLE.

CHAPITRE III.

DES FINS ET MOTIFS que le Verbe Incarné a eus en l'institution de la MESSE.

POVRQVOY *Iesus-Christ a institué le Sacrifice de la Messe outre celuy de sa Croix ?* pag. 165. 166. *& les suiu.*

CHAPITRE IV.

DES RAPPORTS ET DIFFERENCES qui sont entre le Sacrifice de la Croix & celuy de la Messe, entre IESVS-CHRIST & Melchisedech.

Y A-IL de difference entre le Sacrifice de la Croix & celuy de la Messe ? pag. 170. 171. 172.

Pourquoy Iesus-Christ est appellé Prestre selon l'ordre de Melchisedech ? pag. 172. 173. 174.

CHAPITRE V.

DES PARTIES DV SACRIFICE de la MESSE.

DE combien de Parties est composée la Messe ? pag. 175. 176.

Quelles Parties de la Messe sont essentielles au Sacrifice ? pag. 176. 177.

Si l'essence du Sacrifice de la Messe consiste en la Consecration des deux especes du pain & du vin ? pag. 177. 178.

TABLE.

CHAPITRE VI.

DES QVALITEZ ET VERTVS DV Sacrifice de la MESSE.

SI l'Eucharistie estant vn Sacrement peut aussi auoir la vertu de Sacrifice ? pag. 178. 179.

Quelle est la vertu du Sacrifice de l'Eucharistie en la celebration de la Messe ? pag. 179. 180.

Si le Sacrifice de la Messe est vn Sacrifice d'Holocauste ? pag. 181. 182.

Si le Sacrifice de la Messe est vn Sacrifice de Propiciation ? pag. 182. 183.

Si c'est deroger au merite du Sacrifice de la Croix que d'admettre le sacrifice de la Messe afin que les pechez nous soient pardonnez ? pag. 183. 184. 185.

Si le sacrifice de la Messe satisfait pour les peines temporelles qui sont deües à nos pechez pardonnez ? pag. 186.

Si le sacrifice de la Messe est vn sacrifice Eu-

charistique, c'est à dire d'action de graces ? pag. 186. 187.

Si le Sacrifice de la Messe est vn Sacrifice d'Impetration ? pag. 187. 188.

CHAPITRE VII.

DES EFFETS ET DE LA VALEVR du Sacrifice de la MESSE.

QVELS sont les effets que le Sacrifice de la Messe produit de sa propre force & infailliblement ? pag. 188. 189. 190.

Si le Sacrifice de la Messe a la vertu de produire la grace qui nous iustifie ? pag. 190. 191

Si le Sacrifice de la Messe est d'vne valeur infinie, entant que le Corps & le Sang de Iesus-Christ y sont offerts par luy-mesme ? pag. 191.

Si la grace que nous impetrons par la vertu

du Sacrifice de la Messe, est finie ? p. 192.
Si le Sacrifice de la Messe profite dauantage à ceux pour lesquels il est offert specialement ? *pag.* 192. 193.
Si le Sacrifice de la Messe offert par vn meschant Prestre est autant vtile que s'il estoit offert par vn bon ? *pag.* 193.
Si le fruit du Sacrifice de la Messe est plus grand lors qu'il y a vn plus grand nombre de personnes qui y assistent pour vn mesme sujet ? *pag.* 194.
Si le Sacrifice de la Messe estant offert pour plusieurs personnes est autant vtile à chacune que s'il estoit offert pour vne seule ? *pag.* 194. 195.

CHAPITRE VIII.

De l'institvtion dv Sacrifice de la MESSE & de ses Ministres.

Qvi a institué le Sacrifice de la Messe ? *pag.* 196. 197. 198.
Qui a institué les Ceremonies du Sacrifice de la Messe ? *pag.* 198.

Qui eſt le principal Sacrificateur au Sacrifice de la Meſſe ? *pag.* 198. 199.
Qui eſt le Miniſtre du Sacrifice de la Meſſe ? *pag.* 199. 200.
Si les Apoſtres ont celebré la Meſſe ? 200.

CHAPITRE IX.

DE CEVX POVR LESQVELS LE Sacrifice de la Meſſe peut eſtre offert, & de celuy à qui il doit eſtre offert.

SI le Preſtre a le pouuoir d'appliquer le fruit du ſacrifice de la Meſſe plus parfaitement à vne perſonne qu'à vne autre ? *pag.* 201. 202.
Si ceux qui aſſiſtent au ſacrifice de la Meſſe peuuent offrir à Dieu ce ſacrifice, & en appliquer les fruits à ceux qu'ils veulent? *pag.* 202. 203.
Si le Preſtre peut offrir pour ſoy le ſacrifice de la Meſſe ? *pag.* 203.
Si le Preſtre peut offrir le ſacrifice de la Meſſe

pour tous les Chreſtiens quoy que grands pecheurs? pag. 203. 204
Si le Preſtre peut offrir le ſacrifice de la Meſſe pour les Payens? pag. 204. 205.
Si le Preſtre peut offrir le ſacrifice de la Meſſe pour les Heretiques? pag. 205. 206.
Si le Preſtre peut offrir le ſacrifice de la Meſſe pour le ſoulagement des Ames qui ſont dans le Purgatoire? pag. 207.
Si le Preſtre peut offrir le ſacrifice de la Meſſe pour les enfans baptiſez & decedez? pag. 207. 208.
Si le Preſtre peut offrir le ſacrifice de la Meſſe pour les damnez? pag. 208.
A qui le ſacrifice de la Meſſe doit eſtre offert? pag. 209.

CHAPITRE X.

DES CEREMONIES DV SACRIFICE de la MESSE.

QV'EST-CE que ſignifie la Deſcente du Preſtre au bas des degrez de l'Autel ou il s'incline? pag. 210.

TABLE.

Pourquoy le Preſtre fait ſa Confeſſion au commencement de la Meſſe ? pag. 210.
Pourquoy le Preſtre montant à l'Autel le baiſe au milieu ? pag. 211.
Qu'eſt-ce que ſignifie l'Introit de la Meſſe ? pag. 211.
Pourquoy dit-on le Gloria Patri, &c. à l'Introit ? pag. 211.
Pourquoy le Preſtre repete neuf fois le Kyrie Eleiſon ? pag. 211. 212.
Qu'eſt-ce que ſignifie le Gloria in excelſis ? pag. 212.
Qu'eſt-ce que la Collecte que le Preſtre dit apres le Gloria in excelſis ? pag. 212.
Pourquoy toutes les Oraiſons ſe finiſſent par Ieſus-Chriſt ? pag. 213.
Qu'eſt-ce que l'Epiſtre ? pag. 213.
Pourquoy eſt-on aſsis quand on chante l'Epiſtre ? pag. 213.
Qu'eſt-ce que le Graduel ſignifie ? pag. 214.
Qu'eſt-ce que l'Alleluya ? pag. 214.
Qu'eſt-ce que le Traict ſignifie ? pag. 214.
Qu'eſt-ce que l'Euangile ? pag. 214.
Pourquoy eſt-ce qu'on porte le Meſſel d'vn coſté de l'Autel à vn autre quand il faut dire l'Euangile ? pag. 215.

Pourquoy eſt-ce qu'on ſe leue quand on dit l'Euangile ? pag. 215.

Pourquoy eſt-ce qu'auant la lecture de l'Euangile on fait le ſigne de la Croix ſur le Meſſel, ſur le front, ſur la bouche, & ſur le cœur? pag. 215. 216.

Pourquoy eſt-ce que depuis Paſques iuſques à l'Aſcenſion du Sauueur on allume le Cierge Paſqual quand il faut lire l'Euãgile. 216.

Pourquoy eſt-ce qu'aprés auoir dit l'Euangile on le baiſe. pag. 216.

Pourquoy eſt-ce qu'on dit le Credo apres l'Euangile. pag. 216.

Pourquoy eſt-ce que la premiere Partie de la Meſſe iuſques à l'Offertoire excluſiuement eſtoit iadis appellée la Meſſe des Cathecumenes. pag. 217.

Qu'eſt-ce que ſignifie l'Oblation du pain & du vin auquel on meſle de l'eau. pag. 217.

Pourquoy eſt-ce que le Preſtre laue l'extremité de ſes doigts. pag. 217. 218.

Pourquoy eſt-ce que le Preſtre ayant prié Dieu vn peu de temps ſecretement il dit la Preface à haute voix. pag. 218.

Pourquoy eſt-ce que les paroles du Canon ſe liſent par le Preſtre à voix baſſe, & en ſi-

lence. *pag.* 219.
Pourquoy eſt-ce que le Preſtre au commencement du Canon s'incline & baiſe l'Autel. *pag.* 219.
Pourquoy eſt-ce que le Preſtre fait trois ſignes de Croix ſur l'Hoſtie & ſur le Calice. 219.
Pourquoy eſt-ce que le Preſtre fait encore cinq fois le ſigne de la Croix ſur l'Hoſtie & ſur le Calice. *pag.* 220.
Pourquoy fait-on l'Eleuation de l'Hoſtie & du Calice. *pag.* 220.
Pourquoy eſt-ce qu'aprés l'eleuation de l'Hoſtie & du Calice on fait cinq fois le ſigne de la Croix ſur le Corps & ſur le Sang de Ieſus-Chriſt. *pag.* 220. 221.
Pourquoy eſt-ce que le Preſtre fait encore trois fois le ſigne de la Croix. *pag.* 221.
Pourquoy eſt-ce que le Preſtre bat ſa poitrine & hauſſe ſa voix en diſant, Nobis quoque peccatoribus. *pag.* 221.
Pourquoy eſt-ce que le Preſtre fait apres le ſigne de la Croix par trois fois. *pag.* 222.
Pourquoy eſt-ce que le Preſtre fait encore cinq fois le ſigne de la Croix. *pag.* 222.
Pourquoy eſt-ce que le Preſtre poſe le Corps de Ieſus-Chriſt ſur le Corporal, & couure le

Calice. pag. 222.
Pourquoy eſt-ce que le Preſtre eſt dans le ſilence apres auoir dit l'Oraiſon Dominicale. 223.
Pourquoy eſt-ce que le Preſtre diuiſe l'Hoſtie en trois parties, & met la derniere dans le Calice. pag. 223 224.
Pourquoy eſt-ce que le Preſtre en tenant la troiſiéme partie de l'Hoſtie & en diſant, Pax Domini, faït trois fois le ſigne de la Croix. pag. 224.
Pourquoy eſt-ce que le Preſtre dit trois fois l'Agnus Dei. pag. 224.
Pourquoy eſt-ce que le Preſtre donne vn baiſer de paix auant la Communion. pag. 225.
Pourquoy eſt-ce qu'aprés la Communion on remet le Meſſel au coſté gauche de l'Autel. pag. 225.
Qu'eſt-ce que ſignifient les Oraiſons qui ſe diſent apres la Communion. pag. 225.
Pourquoy eſt-ce que le Preſtre congediant le peuple à la fin de la Meſſe luy donne la benediction. pag. 225. 226.
Pourquoy eſt-ce qu'on dit à la fin de la Meſſe l'Euangile de ſainct Iean, In principio, &c. pag. 226.

TABLE.

CHAPITRE XI.

DES ORNEMENS ET APPAREIL de la MESSE.

QV'EST-CE que l'Autel signifie. pag. 226.
Qu'est-ce que le Calice signifie. pag. 226.
Qu'est-ce que la Platine signifie. pag. 227.
Qu'est-ce que le Corporal signifie. pag. 227.
Qu'est-ce que signifient les lumieres desquelles on se sert à la Messe. pag. 227.
Qu'est-ce que signifie l'Amict. pag. 227.
Qu'est-ce que signifie l'Aube. pag. 227.
Qu'est-ce que signifie la Ceinture. pag. 228.
Qu'est-ce que signifie le Maniple. p. 228.
Qu'est-ce que signifie l'Estole. pag. 228.
Qu'est-ce que signifie la Chasuble. pag. 229.

TABLE.

LEs Reflexions saincles, & les fermes Resolutions que les Prestres doiuent faire concernant le tres-sainct & tres-adorable Sacrifice de la Messe. pag. 229. 230. 231.

PRATIQVE POVR BIEN COMMVNIER.

CE QV'IL FAVT FAIRE AVANT la Communion.

ACTES de Penitence & de Vertu. pag. 232. 333.
Prieres pour bien Cõmunier. p. 233. 234
Actes de Foy. pag. 235. 236.
Actes d'Humilité. pag. 236. 237. 238.
Actes d'Amour. 239. 240. 241.
Bonnes Intentions. 242. 243.
Ardens desirs de Communier deuotement. pag. 243. 244.

TABLE.

CE QV'IL FAVT FAIRE LORS QV'ON est sur le point de Communier.

ACTES *d'Humilité & d'Esperance.* *pag.* 245. 246.
Priere quand on Communie. *pag.* 246. 247.

CE QV'IL FAVT FAIRE APRES la Communion.

ACTION *de graces.* *p.* 247. 248.
offres. *pag.* 248.
Demandes. *pag.* 249.
Desir d'vne vnion eternelle. *pag.* 249.

TABLE.

Pratique pour bien ouyr la Messe. pag. 251. 252. & les suiu.

PRATIQVE POVR FAIRE souuent auec decence, & vtilité la visite du sainct SACREMENT.

Reflexions. pag. 259. 260. & les suiu.
Communion spirituelle. pag. 263.
Bonnes Intentions. pag. 263. 264. & les suiu.

Fin de la Table.

INDVLGENCES

ET STATVTS

de l'Archiconfrerie du tres-ſainct Sacrement de l'Autel erigée dans le Dioceſe de Montauban.

AVEC LE PETIT OFFICE ET les Litanies du S. Sacrement, & autres Prieres qui ſe doiuent faire aux Proceſſions à la reception des Confreres, à l'élection des Officiers & apres leur mort.

On y a adjouſté les Litanies du Nom de IESVS, & de la Glorieuſe Vierge MARIE Mere de DIEV.

De l'Ordre de Meßire ANNE DE MVRVIEL Illuſtriſſ. Eueſque & Seigneur de Montauban.

A MONTAVBAN, Par I. ROVYER Impr. de mondit Seignr, & de la Ville. *A l'Enſeigne du Nom de IESVS.* M. DC. LXVI.

INDVLGENCES

SOMMAIRE DES GRANDES Indulgences concedées par noſtre S. Pere le Pape Paul V. à la venerable Archiconfrerie du tres-ſainct Sacrement de l'Autel, erigée en l'Egliſe de ſaincte Marie ſur Minerue à Rome, élargies & communiquées par conceſſion de ſa Saincteté à toutes les Confreries qui ſeront erigées par Meſſieurs les Reuerendiſſimes Eueſques en leurs Dioceſes.

PREMIEREMENT noſtre S. Pere le Pape Paul V. par ſon Bref Apoſtolique, datté du 3. Nouembre 1606. en l'année ſeconde de ſon Pontificat, qui commence;

Cum ſuas vnicuique Confraternitati Indulgentias, &c. donne & concede à tous ceux de l'vn & de l'autre ſexe, leſquels vrayement repentans, confeſſez & communiez s'enrolleront en ladite Archiconfrerie le iour de leur entrée, Indulgence Pleniere & remiſſion de tous leurs pechez.

II.

Item il donne Indulgence Pleniere & remiſſion de tous pechez à tous ceux & celles qui enrollez en ladite Confrerie, vrayement contrits, confeſſez & communiez inuoqueront deuotement de cœur s'ils ne peuuent de bouche le treſſainct Nom de IESVS à l'article de la mort.

III.

Item ſa Saincteté octroye la meſme Indulgence pleniere à tous leſdits Confreres, leſquels contrits, confeſſez & communiez aſſiſteront à la Proceſſion que la Confrerie fait au iour de la Feſte Dieu, & de l'Octaue, & prieront la diuine Majeſté pour l'vnion des Princes Chreſtiens, l'extirpation des hereſies, & l'exaltation de noſtre S. Mere Egliſe; ou ne pouuans aſſiſter a ladite Proceſſion, feront neãtmoins, eſtans contrits & communiez, priere à meſme fin que deſſus.

IV.

Item ſadite Saincteté donne cent iours d'Indulgence auſdits Confre-

res, leſquels contrits & confeſſez ledit iour du Ieudy S. accompagneront en Proceſſion le tres-ſainct Sacrement.

V.

Item ſadite Saincteté donne auſdits Confreres qui viſiteront le iour du Ieudy ſainct le lieu où repoſera le S. Sacrement, y priant Dieu pour les fins que deſſus, cent iours d Indulgence des penitences à eux enjointes, ou comme que ce ſoit par eux deuës en la forme accouſtumée en l'Egliſe.

V I.

Item cent iours d'Indulgence aux meſmes Confreres qui aux Vendredys de chaque ſemaine viſiteront deuotement l'Egliſe de la

Confrerie, & là prieront pour les fins que deſſus.

VII.

Item cent iours d'Indulgence aux Confreres qui aſſiſteront à la ſaincte Meſſe du troiſiéme Dimanche du mois, & aux autres diuins Offices de la Confrerie.

VIII.

Item octroye Indulgence de ſept ans & ſept quarantaines auſdits Confreres, leſquels vrayement repentans, confeſſez & communiez aſſiſteront à la Proceſſion qui ſe fait à chaque troiſiéme Dimanche de tous les mois.

IX.

Et d'abondant il octroye Indul-

gençe de deux cens iours à tous fideles Chreſtiens de l'vn & de l'autre ſexe, qui ne ſont pas enrollez en ladite Archiconfrerie, leſquels aſſiſteront auſdites Proceſſions.

X.

Item octroye Indulgence de ſept ans à ceux qui accompagneront le tres-ſainct Sacrement quand on le portera, ſoit aux malades, ſoit ailleurs, auec flambeaux ou autrement.

X I.

Item accorde à tous autres fideles Chreſtiens de l'vn & de l'autre ſexe, qui accompagneront le tres S. Sacrement auec lumieres ou autrement, cinq ans d'Indulgence, & autant de quarantaines, & ſi eſtãs

empeſchez ils diſent vne fois le *Pater*, & *Aue Maria*, pour celuy auquel on le porte, leur baille cent iours d'Indulgence.

INDVLGENCES CONCEDEES par N. S. Pere le Pape Paul V. le 14. Septembre 1614. & de ſon Pontificat l'an 9. à tous Fideles qui honoreront & reuereront le tres-ſainct Sacrement de l'Autel, faiſans ce qui s'enſuit.

SA Saincteté donne par vne Bulle du dix-ſeptiéme Avril 1612. cent iours d'Indulgences, à tous ceux qui diront, *Loüé ſoit le tres-ſainct Sacrement de l'Autel.*

Et le meſme à ceux qui l'oyant dire feront la reuerence.

Par vne nouuelle Bulle à ceux qui ſeront confeſſez & communiez, & diront, *Loüé ſoit le tres-ſainct Sacrement de l'Autel.* a chaque fois Indulgence pleniere, & aux cinq premieres, deliurance de cinq ames de Purgatoire.

Indulgence pleniere à ceux qui tiendront écrit en leurs maiſons en lieu où ſe puiſſe lire, *Loüé ſoit le tres-ſainct Sacrement de l'Autel.*

Celuy qui le lira gaignera la meſme Indulgence, & celuy auſſi qui ne ſçait pas lire, en faiſant la reuerence à tel écrit.

Item, Indulgence pleniere à celuy qui portera en vne Medaille ou ſur vne autre choſe écrit ou graué, *Loüé ſoit le tres-ſainct Sa-*

crement de l'Autel.

Ceux qui accompagneront le tres-ſainct Sacrement quand on le porte aux malades, Indulgence pleniere.

En l'Article de la mort ceux qui tiendront l'Image du tres-ſainct Sacrement en diſant auec deuotion, de cœur, & de bouche, *Loüé ſoit le tres-ſainct Sacrement de l'Autel*, Indulgence pleniere.

Ces meſmes Indulgences ont eſté confirmées par Vrbain VIII. l'an mille ſix cens vingt-quatre.

ADVERTISSEMENS ET Statuts communs à tous les Confreres.

I.

TOvs ceux & celles qui voudront estre enrollez en la Confrerie du tres-sainct Sacremẽt de l'Autel, qui est le lien de Charité, & le Sacrement de l'Vnion des Fideles, & gaigner l'Indulgence pleniere le iour de leur entrée, feront si bon leur semble vne Confession generale de toute leur vie, ou de tel temps qu'il leur plaira, & si leur deuotion ne va pas si auant, il suffi-

ra de la faire particuliere depuis la derniere qu'ils auront faite.

I I.

Ils seront tous écrits & enregistrez dans vn liure selon l'ordre de leur reception, sans qu'on puisse rien exiger d'eux pour l'entrée, ny autre droict annuel, ains sera en la liberté d'vn chacun de donner ce qu'il luy plaira par deuotion, pour subuenir aux frais des charges de ladite Confrerie.

I I I.

Lesdits Confreres assisteront à la Procession qui se fera le iour de la Feste-Dieu, ou dedans l'Octaue d'icelle, auec vn cierge allumé chacun en la main, & feront ce qui

eſt porté cy-deſſus par les Bulles pour gaigner l'Indulgence pleniere.

I V.

Leſdits Confreres ſont exhortez de faire leur Confeſſion & Communion (comme tous bons Chreſtiens doiuent faire) les quatre principales Feſtes de l'an, le iour ou pendant l'Octaue de la Feſte-Dieu & de l'Aſſomption noſtre Dame.

V.

Ils ſeront ſoigneux d'accompagner le S. Sacrement quand on le portera aux malades de leur quartier auec vn cierge ardãt à la main, s'ils le peuuent faire commodement.

V I.

Quand quelque Cõfrere ſera malade, on aduertira au pluſtoſt le Prieur ou Souſprieur, ou autre des Officiers, afin que ſuiuant le ſoin veritable qu'ils doiuent auoir des Confreres, ils les viſitent ou faſſent viſiter durant la maladie, & prendront bien garde que le malade ſoit aydé des choſes neceſſaires ſelon les commoditez de la Confrerie, & qu'il ſoit à bonne heure aſſiſté des ſaincts Sacremens de l'Egliſe, Confeſſion & Communion, & de l'Extreme-Onction au beſoin. Que s'il plaiſt à Dieu de l'appeller de cette vie, les Confreres accompagnerõt ſon corps à la ſepulture, & le porteront comme il ſera pourueu par le Prieur auec les cierges & armoi-

ries de la Confrerie: le lendemain ſera dite vne Meſſe par vn Preſtre Confrere pour l'ame du Defunt, à laquelle les Officiers de ladite Confrerie aſſiſteront, & les autres Confreres qui le pourront faire commodement, & chacun en ſon particulier durant huit iours fera quelque priere pour ſon Confrere decedé. Finalement la Confrerie fera dire vne Meſſe pour tous les Confreres decedez, & pour les Bien-facteurs de la Confrerie au premier Lundy qui ſuit apres les Octaues de Paſques, de Noël, de Touſſaincts, & de la Feſte-Dieu; leſquelles Meſſes les Cõfreres ſont exhortez d'entendre deuotement.

VII.

Et d'autant que les Confreres font profeſſion de plus grande vertu

vertu & perfection que les autres, tous ſont admonneſtez en noſtre Seigneur de s'adonner auſſi auec plus de zele & deuotion aux actiõs de vertu & exercices de pieté Chreſtienne: comme ſeroit plus ſouuent ſe confeſſer & communier, ouyr la Meſſe, reciter l Office de N. Dame, ou dire le Chapellet, lire quelque liure de deuotion, ouyr la parole de Dieu, aſſiſter aux diuins Offices, pratiquer les œuures de miſericorde ſpirituelles & corporelles, garder auec tous vne mutuelle paix & vnion fraternelle, accorder les querelles & inimitiez, & faire autres œuures ſainctes ſelon la meſure de la grace de Dieu à eux communiquée, & ſur tout bien policer & regler leurs maiſons & familles, les accouſtumer de bien prier Dieu le ſoir & le matin, & faire vne bonne

reſolution de ne rien commettre qui ſoit contre leur conſcience, le deuoir d'vn Chreſtien, l'honneur & ſeruice de Dieu, s'ils veulent qu'il les beniſſe.

VIII.

Ils ſont donc exhortez de ſeruir Dieu d'vn amour tendre & ſincere, luy demandant tous les iours qu'il luy plaiſe par ſa grace accroiſtre, & conſeruer en eux la reuerence & deuotion de ce Sacrement, gage tres-precieux de l'amour Diuin enuers nous; bref tous les Confreres s'affectionneront de tout leur cœur à tout ce qui ſera de l'honneur & ſeruice de Dieu, & à l'entier & parfait accompliſſement de toutes les choſes propoſées & recommandées par les ſaincts Peres dans leurs

Bulles, & à l'obſeruation des Regles & Statuts de la Confrerie, iaçoit que perſonne, ny par promeſſe, ny par vœu, ny par iurement quelconque ne doiue s'obliger à ces Statuts.

REGLES ET STATVTS pour les Officiers de la Confrerie.

I.

LEs Officiers de la Confrerie ſeront ſix, vn Prieur, vn Souſprieur, deux Conſeillers, vn Secretaire qui fera auſſi l'office de Treſorier, & vn Sacriſtain tous gens de bonne vie, & de grande

edification. Le Recteur ou Curé du lieu, s'il n'eſtoit pas en office, ſera neantmoins du conſeil, & aſſiſtera aux Aſſemblées, ou en ſon abſence vn Preſtre par luy deputé.

I I.

L'election des Officiers ſe fera vne fois tous les ans au iour & Feſte de la Confrerie apres Veſpres : la façon ſera telle. Les Officiers apres auoir communié le matin enſemble, ſe retireront en la Chapelle ou Sacriſtie, & là apres auoir prié Dieu nommeront ſix des Confreres plus exemplaires & plus remarquables qui pourront promouuoir l'honneur & ſeruice de Dieu, & le bien de toute la Confrerie, trois pour l'élection du Prieur, trois auſſi pour l'élection du Souſ-

prieur : les noms deſquels le Secretaire écrira en vn papier, que le Prieur retirera. Le ſoir apres Veſpres les Confreres eſtans aſſemblés, ils diront tous enſemble le *Veni Creator*, & le *Pange lingua*, deuant que proceder a l'élection, puis on ſe rangera d vn coſté & d'autre, & le Prieur & Souſprieur, prendront leur place, laquelle ſera ornée d vn tapis ſur vne table, mettant le Recteur au milieu, ou celuy qui ſera Superieur en ce lieu : cela fait le Secretaire nommera tout haut ſix que le Prieur luy baillera en écrit depuis le matin ; leſquels ſortiront ou ſe retireront à part. Le Prieur auec le Recteur prieront vn Preſtre au nom de toute la Confrerie de vouloir colliger les voix par l ordre qui ſera aduiſé, & celuy-là ſera le Prieur qui aura plus de ſuf-

frages. L'élection du Prieur eſtant ainſi faite ſecretement & en ſilence, on procedera de meſme façon à celle du Souſprieur. Que ſi en l'vne ou l'autre élection s'en trouuoit deux qui fuſſent pairs en ſuffrages, on pourroit derechef baloter ladite élection pour la ſeconde ou troiſiéme fois, & non plus : car tous les Officiers aſſemblez pourroiẽt faire l'élection. Aprés que tout ſera fait le Prieur nommera tout haut les nouueaux Officiers, & en action de graces diront tous enſemble le *Te Deum*, deuant le ſainct Sacrement.

III.

Le lendemain les vieux Officiers auec les nouueaux, aprés auoir ouy la Meſſe enſemble, & inuoqué le ſainct Eſprit, créeront les autres

Officiers, à ſçauoir deux Conſeillers, vn Secretaire, & vn Sacriſtain: combien que les deux derniers, s'ils ſeruent bien la Confrerie pourront eſtre confirmez en leur charge, iuſques à la ſeconde ou troiſieme fois ſeulement; parce que ces Officiers ſont d'importãce. Ceux qui auront fait ſeruice à Dieu en quelque office de la Confrerie pourrõt eſtre remis au meſme aprés trois ans paſſez, ou en celuy auquel la Confrerie aura beſoin de leur zele & induſtrie à la plus grande gloire de Dieu.

I V.

Quelque iour dans l'Octaue les vieux Officiers rendront compte aux nouueaux de tout le receu & dépendu durant leur année, & de tous les meubles & ornemens de la

Confrerie, & apres la verification faite du reliqua du compte, & desdits meubles, on en chargera le nouueau Secretaire & Sacriſtain.

V.

Ils pourront s'aſſembler de deux en deux mois apres la Proceſſion du troiſiéme Dimanche, pour voir & conſiderer ſerieuſement en quel eſtat eſt la Confrerie, ſi Dieu y eſt bien ſerui, & le prochain edifié, & pouruoir aux abus qui s'y pourroient gliſſer: ils examineront comment les Confreres s'acquitent des Statuts pour les aduertir, ou faire aduertir charitablement, quand & comme ils iugeront en choſe qui monſtreroit du mépris ou negligence trop grande, ou ſeroit contre les bonnes mœurs, & contre l'hon-

neur de la Confrerie : ils viſiteront les meubles de la Confrerie, & verront s il y a rien de gaſté, ou qui aye beſoin d eſtre accommodé & reparé, s'il y a quelque choſe à faire pour l'ornement de l'Autel, ou appareil de la Chapelle, ou ſi le ſainct Sacrement eſt bien tenu & honnoré : ils feront auſſi par fois faire lecture publique des Indulgences & des Regles pour en rafraiſchir la memoire : auquel temps ſera bon (ſi l occaſion ſe preſente) de procurer quelque deuote exhortation aux Confreres, afin qu'ils ſoient de nouueau excitez à l'obſeruation des Statuts d'où doit deriuer le bien commun & particulier de la Confrerie.

VI.

Quand quelqu'vn demandera d'eſtre du nombre des Confreres, ce ſera aux Officiers à le receuoir, le faire enroller, & l'exhorter à la Confeſſion pour gaigner l'Indulgence pleniere ; & apres la reception diront tous enſemble vn *Te Deum laudamus*, auec l'Oraiſon.

VII.

Le Prieur à raiſon de ſon degré, & ſa charge, doit ſeruir d'exemple & de modele à tous : ſon office particulier eſt de veiller ſur les actions & deportemens de tous, principalement des Officiers, & ſoigner auec toute la diligence en noſtre Seigneur, que les Statuts ſoient bien gardez, à quoy il eſt obligé en conſcience, ſe ſeruant

fort de l'ayde & zele du Recteur ou Superieur du lieu.

VIII.

Le Souſprieur doit eſtre de grande intelligence auec le Prieur, & fort communiquer auec luy, l'aydant à faire le deu de ſa charge, & l'aduiſant de ce qui ſe paſſera en la Confrerie, & des defauts qu'il y remarquera, tant generaux que particuliers: il fera l'office du Prieur en ſon abſence, & s'efforcera de ſe rendre digne du rang qu'il tient en la Confrerie au contentement & edification de tous.

IX.

Les Conſeillers ſont pour ayder par conſeil, & par œuure le Prieur

en ſon office, & au gouuernement de la Confrerie ; & pour ce faudra qu'ils ſoient tant que faire ſe pourra des plus anciens, & plus graues ; ils auront charge d'inſtruire ceux qui demandent eſtre receus en la Confrerie, leur declarant les regles, & les inſtruiſant des autres couſtumes particulieres d'icelle. Et ſeront ſoigneux d'ayder auec charité & diligence, tant ceux-la, que les autres, qui leur ſeront commis & recommandez par le Prieur ; ils remarqueront ſi les Confreres s'abſentent des Aſſemblées trop ſouuent, & ſans cauſe, s'ils frequentent les ſaincts Sacremens, & ſi chacun d'eux fait ſon deuoir a bien garder les Statuts, & en confererõt auec le Prieur ou Souſprieur.

X.

Le Secretaire aura deux liures, en l'vn il écrira le nom & ſurnom, l'eſtat & office de ceux qui auront eſté receus, auec le iour, & l'an de leur reception : & au marge marquera le iour & l'an de leur trépas: il enregiſtrera au meſme Liure les Eſlections des Officiers auec le iour & l'an, nom & ſurnom, & office de ceux qui auront eſté eſleus : en l'autre Liure il écrira les meubles & ornemens de la Confrerie, les preſens, aumoſnes, legats pies, & dons teſtamentaires que feront les gens de bien a la Confrerie, pour leſquels Bien-facteurs il aura ſoin de faire prier Dieu, & dire quelques Meſſes plus que de l ordinaire, comme tous les Officiers iuge-

ront. Il procurera le meſme pour les Bien-facteurs qui ne ſerõt Confreres, voire ſi la choſe le merite, la Confrerie pourra preſter les cierges quand on leur portera le ſainct Sacrement, & à leurs honneurs meſme y aſſiſter en Corps, eu égard aux bien-faits : il tiendra la clef du tronc, qui ſera à l'Egliſe pour receuoir les aumoſnes de ceux qui auront deuotion d'y mettre quelque choſe, & le Prieur & Souſprieur vne autre. Et ne permettra pas que ce tronc ſoit ouuert ſinon en l'aſſemblée qu'on fait de deux en deux mois, ou en la preſence de tous les Officiers : s'il faloit l'ouurir en autre temps, il doit monſtrer aux Officiers les preſens & aumoſnes qu'il receura : s'il y a rien à faire pour la Chapelle, ou s'il faut faire des aumoſnes ſelon les commodi-

tez de la Confrerie, il en prendra aduis des autres Officiers: & s'il a beſoin en ſon office de l'ayde d'autruy, il demandera quelqu'vn au Prieur lequel ſera ordinairement l'vn des Conſeillers.

XI.

Le Sacriſtain prendra tout le ſoin de l'Autel & Chapelle, & de leurs appartenances. Il aura tous les meubles & ornemens en inuentaire, les tiendra nets & propres, prenant garde que rien ne ſe gaſte: il aura des coffres ou armoires commodes, où il puiſſe bien ranger tout auec diſtinction & ordre les choſes de plus grand prix, & qui ſont dangereuſes à ſe gaſter ou ſe perdre, il les pourra tenir à ſa maiſon, ou chez le Recteur ou Prieur: il fera bien ſeruir la Chapelle, & la tiendra nette

& ornée, principalemẽt aux Feſtes de N. Seigneur, & de N. Dame, & le troiſiéme Dimanche du mois, ſe ſeruant de l'ayde & Conſeil du Recteur : il aura ſoin d'accommoder le poile quand on portera le S. Sacrement, & de la lampe où il repoſe. Quand il y aura quelque choſe a faire ou accommoder à la Chapelle, il aduertira les Officiers à la premiere aſſemblée, & s il fourniſſoit rien, il pourra lors propoſer le rolle de ce qu'il aura fourni. Il ne preſtera rien ſans le ſceu & conſentement des Officiers, que ſi on luy bailloit quelque choſe il renuoyera le tout au Secretaire, & Treſorier afin que la ſubordination ſoit gardée, comme eſtant neceſſaire pour conſeruer toute Congregation en ſon bon eſtat.

L'OFFICE

L'OFFICE DV SAINCT SACREMENT.

A MATINES.

DOMINE labia mea aperies.
Et os meum annuntiabit laudem tuam.
DEVS in adiutoriũ meum intende.
Domine ad adiuuãdum me festina.
Gloria Patri: &c. HYMNE.

CORporis mysterium pange glorioſi: Atque Christi Sanguinis lingua pretioſi: Quem in mundi

pretium ventris generosi: Fructus damnum dæmonis fudit venenosi.
℣. Caro mea verè est cibus, & Sanguis meus verè est potus.
℟. Qui manducat meam carnem, & bibit meum Sanguinem, in me manet, & ego in eo, dicit Dominus.
℣. Domine exaudi orationem meam.
℟. Et clamor meus ad te veniat.

OREMVS.

DEvs, qui nobis sub Sacramento mirabili, passionis tuæ memoriam reliquisti: tribue quæsumus, ita nos Corporis & Sanguinis tui sacra mysteria venerari; vt redemptionis tuæ fructum in nobis iugiter sentiamus.
Qui viuis & regnas, &c.

A PRIME.

DEvs in adiutorium meum intende.

Domine ad adiuuandum me feſtina.

Gloria Patri, &c. Sícut erat, &c.

HYMNE.

COEnam cum diſcipulis affectans cœnare: Exemplis, ſermonibus ipſos informare; Panem in ſubſtantiam carnis transformare: Vinum in eſſentiam Sanguinis mutare.

℣. Caro mea verè eſt cibus, & Sanguis meus vèrè eſt potus.

OREMVS.

DEvs qui nobis ſub Sacramento mirabili, *cy-deuant*, 34.

A TIERCE.

DEvs in adiutorium meum intende.

Domine ad adiuuandum me festina.

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

HYMNE.

FRegit panem, dixitque : Hoc est Corpus meum : Calicem accipiens benedixit eum: Et ipsum, Accipite dixit esse Deum: Qui indignè sumpserit sentiat se reum.

℣. Caro mea verè est cibus, & Sanguis meus verè est potus.

OREMVS.

DEvs qui nobis sub Sacramento mirabili, *cõme deuant*, 34.

A SEXTE.

DEvs in adiutorium meum intende.

Domine ad adiuuandum me feſtina.

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

HYMNE.

ET quicumque panem hunc deuotè manducabit. Atque dignum Calicem ſanguinis potabit: Mortem Dei Filij hanc annuntiabit: Et monſtrabit firmiter donec remeabit.

℣. Caro mea verè eſt cibus, & Sanguis meus verè eſt potus.

OREMVS.

DEvs, qui nobis ſub Sacramento mirabili.

A NONE.

DEvs in adiutorium meum intende.

℟. Domine ad adiuuandum me festina.

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

HYMNE.

QVi indigne sumpserit, factus erit reus, Corporis & Sanguinis quem effudit Deus : Dum latus aperuit impius Iudæus : Cum Eli clamasset, hoc est Deus meus.

℣. Caro mea verè est cibus, & sanguis meus verè est potus.

DEvs, qui nobis sub Sacramento mirabili.

A VESPRES.

DEvs in adiutorium meum intende.

Domine ad adiuuandum me feſtina.

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

HYMNE.

VErbum Caro factum eſt panis glorioſus : Vinum Sanguis factum eſt Chriſti glorioſus : Tradit Diſcipulis cibus pretioſus : Sic manducat Dominum ſeruus timoroſus.

℣. Caro mea verè eſt cibus, & Sanguis meus vere eſt potus.

ORATIO.

DEvs, qui nobis ſub Sacramento mirabili, *cy-deuant* 34.

A COMPLIE.

CONVERTE nos Deus salutaris noster.
Et auerte iram tuã à nobis.
DEVS in adiutorium meum intende.
Domine ad adiuuãdum me festina.
Gloria Patri, &c.
Sicut erat, &c.

HYMNE.

A Iustis & fidelibus ita manducatur : Sed ob hoc in aliquo numquam laceratur : Totus in particula confracta moratur : Aliena specie Deus occultatur.
℣. Caro mea verè est cibus, & Sanguis meus verè est potus.

DEvs qui nobis ſub Sacramento mirabili, *cy-deuant* 34.

RECOMMANDATIONS.

HAs horas ſic recolo pia ratione,
Tibi Corpus Domini, vt confeſſione,
Contritus & præuia ſatisfactione,
Valeam te ſumere cum deuotione.
Amen.

A l'honneur du S. Sacrement.

O Salutaris Hoſtia, quæ cæli pandis oſtium: bella premunt hoſtilia, da robur, fer auxilium.
Vni trinoque Domino, ſit ſempiterna gloria: qui vitam ſine termino; nobis donet in patria. Amen.
Ant. O ſacrum conuiuium in quo Chriſtus ſumitur: recolitur memoria paſſionis eius, mens impletur gratia, & futuræ gloriæ nobis pignus datur, alleluia.
℣. Cibauit eos ex adipe frumenti.

℟. Et de petra melle ſaturauit eos.

OREMVS.

DEvs, qui nobis ſub Sacramento mirabili paſſionis tuæ memoriam reliquiſti : tribue quæſumus, &c. *cy-deuant* 34.

PROSE POVR LA FESTE du ſainct Sacrement.

LAVDA Sion Saluatorem, lauda ducem & paſtorem, in hymnis & canticis.

Quantum potes, tantum aude, quia maior omni laude, nec laudare ſufficis.

Laudis thema ſpecialis, panis viuus & vitalis, hodie proponitur.

Quem in ſacræ menſa cœnæ, turbæ fratrum duodenæ, datum non ambigitur.

Sit laus plena, ſit ſonora, ſit iucunda, ſit decora, mentis iubilatio.

Dies enim ſolemnis agitur, in qua menſæ prima recolitur, huius inſtitutio.

In hac menſa noui regis, nouum paſcha nouæ legis; phaſe vetus terminat.

Vetuſtatem nouitas, vmbram fugat veritas, noctem lux illuminat.

Quod in cœna Chriſtus geſſit, faciendum hoc expreſſit, in ſui memoriam.

Docti ſacris inſtitutis, panem, vinum in ſalutis conſecramus hoſtiam.

Dogma datur Chriſtianis, quod in carnem tranſit panis, & vinum in ſanguinem.

Quod non capis, quod non vides, animoſa firmat fides, præter rerum ordinem.

Sub diuerſis ſpeciebus, ſignis tantum & non rebus, latens rex eximiæ.

Caro cibus, ſanguis potus, manet tamen Chriſtus totus, ſub vtraque ſpecie.

A ſumente non conciſus, non confractus, non diuiſus, integer accipitur.

Sumit vnus, ſumunt mille, quantum iſti, tantum ille, nec ſumptus conſumitur.

Sumunt boni, ſumunt mali, ſorte tamen inæquali, vitæ vel interitus.

Mors eſt malis, vita bonis, vide paris ſumptionis, quam ſit diſpar exitus.

Facto demum Sacramento, ne vacilles, ſed memento, tantum eſſe ſuq fragmento, quantum toto tegitur.

Nulla rei fit ſciſſura, ſigni tantum

fit fractura, qua nec ſtatus nec ſtatura, ſignati minuitur.

Ecce panis Angelorum, factus cibus viatorum, verè panis filiorum non mittendus canibus.

Le verſet precedant ſe dit trois fois.

In figuris præſignatur, cùm Iſaac immolatur, Agnus paſchæ deputatur, datur manna patribus.

Bone paſtor panis vere, Ieſu noſtri miſerere, tu nos paſce, nos tuere, tu nos bona fac videre, in terra viuentium.

Tu qui cuncta ſcis & vales, qui nos paſcis hic mortales, tuos ibi commenſales, cohæredes, & ſodales, fac ſanctorum ciuium. Amen.

LITANIES DV TRES. ſainct Sacrement de l'Euchariſtie, priſes de l'Eſcriture, & des SS. Peres, leſquelles on pourra dire deuant le ſainct Sacrement, ou quand on le porte en proceſsion: Auec l'Hymne. Pange lingua, &c.

In nomine Patris, & Filij, & Spiritus ſancti. Amen.

Antienne. O ſacrum conuiuium, in quo Chriſtus ſumitur, recolitur memoria paſſionis eius, mens impletur gratia, & futuræ gloriæ nobis pignus datur.

KYrie eleiſon.
Chriſte eleiſon
Kyrie eleiſon.

Chriſte audi nos.
Chriſte exaudi nos.
Pater de cœlis Deus, Miſerere nob.
Fili Redemptor mundi Deus, miſerere nobis.
Spiritus ſancte Deus, miſerere nobis.
Sancta Trinitas vnus Deus, miſerere nobis.
Agnus abſque macula, miſerere nobis
Manna abſconditum, miſerere nob.
Fauus cum melle, miſerere nobis.
Hoſtia pacificorum, miſerere nob.
Hoſtia ſancta, miſerere nobis.
Hoſtia ſalutaris, miſerere nobis.
Oblatio munda, miſerere nobis.
Iuge ſacrificium, miſerere nobis.
Sacrificium laudis incruentum, miſerere nobis.
Sacrificium Melchiſedech, miſerere nobis.

Sacrificium omnium ſanctiſſimum; miſerere nobis.
Sacrificium rationale, & acceptabile; miſerere nobis.
Victima ſancta qua deletur peccati chirographum; miſerere nobis.
Corpus oblatum pro omnibus ſacrificijs veteribus; miſerere nobis.
Menſa propoſitionis, miſerere nob.
Menſa puriſſima; miſerere nobis.
Menſa potentis, miſerere nobis.
Menſa nobis aduerſus tribulantes parata; miſerere nobis.
Scabellum pedum Domini ſupplici-ter adorandum; miſerere nob.
Angelorum eſca, miſerere nobis.
Frumentum electorum, miſerere nobis.
Panis viuus, qui de cœlo deſcendiſti; miſerere nobis.
Panis pinguis, & deliciæ Regum; miſerere nobis.

Panis ſiiperſubſtantialis ; miſerere nobis.

Panis quem manducant & adorant omnes pingues terræ ; miſerere nobis.

Panis non effige, ſed natura mutate miſerere nobis.

Panis omnipotentis verbi caro facte ; miſerere nobis.

Panis abſque vlla humana ope bis parate, miſerere nobis.

Panis vitæ æternæ, miſerere nobis.

Vinum germinans Virgines, miſerere nobis.

Calix noui, & æterni Teſtamenti, miſerere nobis.

Calix ſalutis perpetuæ, miſerere nobis.

Calix inebrians, & præclare, miſerere nobis

Calix benedictionis, miſerere nobis.

Fructus frumenti, & vini, miſe-
rere nobis.
Fructus dulcis animæ gutturi, mi-
ſerere nobis.
Conuiuium ſacrum, in quo Chri-
ſtus ſumitur, miſerere nobis.
Conuiuium pinguium medullato-
rum, miſerere nobis.
Conuiuium vindemiæ defœcatæ,
miſerere nobis.
Conuiuium dulciſſimum, cui aſſi-
ſtunt Angeli miniſtrantes, mi-
ſerere nobis.
Incorruptum epulum, miſerere
nobis.
Refectio animarum ſanctarum, mi-
ſerere nobis.
Spiritualis dulcedo in proprio fon-
te deguſtata, miſerere nobis.
Antidotum cœleſte quo à peccatis
præſeruamur, miſerere nobis.
Pharmacum immortalitatis, miſer.

Conuiua & conuiuium, miſerere nobis.
Paſtor & paſcua, miſerere nob.
Pontifex & ſacrificium, miſerere nobis.
Offerens & oblatio, miſerere nob.
Myſterium fidei, miſerere nobis.
Myſterium ſacro-ſanctum, miſerere nobis.
Myſterium Chriſtianorum, miſerere nobis.
Sacramentum præcelſum & venerabile, miſerere nobis.
Sacramentum tremendum, & viuificum, miſerere nobis.
Sacramentum pietatis, miſerere nobis.
Miraculum ſuper omnia ſtupendum, miſerere nobis.
Mirabilium Dei memoria; miſerere nobis.
Commemoratio paſſionis Domini,

miſerere nobis.

Memoriale præcipuum Diuini amoris, miſerere nobis.

Donum tranſcendens omnem plenitudinem, miſerere nobis.

Diuitiarum diuini amoris effuſio, miſerere nobis.

Affluentia Diuinæ largitatis, miſerere nobis.

Vinculum charitatis, miſerere nob.

Copula nuptiarum Sponſi, & ſponſæ, miſerere nobis.

Viaticum in Domino morentium, miſerere nobis.

Tutamen, & præſeruatio ad reſurrectionem vitæ, miſerere nobis.

Caro, & ſanguis cuius communione reſurgunt immortalia corpora noſtra, miſerere nobis.

Cauſa vitæ noſtræ, miſerere nobis.

Propitiatorium verè pro viuis, & defunctis, miſerere nobis.

Pignus futuræ gloriæ, miſerere nob.

Propitius eſto, Parce nobis Domine.

Propitius eſto, Exaudi nos Domine.

Ab indigna corporis, & ſanguinis tui ſuſceptione, Libera nos Domine.

A concupiſcentia carnis, Libera nos Domine.

A concupiſcentia oculorum; Libera nos Domine.

A ſuperbia vitæ, Libera nos Dom.

Ab omni peccandi occaſione, Libera nos Domine.

Per deſiderium illud, quo hoc Paſcha cum Diſcipulis tuis manducare deſideraſti, Libera nos Domine.

Per ſummam humilitatem, qua Diſcipulorum pedes lauaſti, Libera nos Domine.

Per ardentiſſimam charitatem qua hoc diuinum Sacramentum inſtituiſti, Libera nos Domine.

Per ſanguinem tuum pretioſum, quem nobis in Altari reliquiſti, Libera nos Domine.

Per quinque vulnera huius tui corporis ſacratiſſimi, quæ pro nobis ſuſcepiſti, Libera nos Domine.

Peccatores, Te rogamus audi nos.

Vt in nobis fidem & reuerentiam, & deuotionem huius admirabilis Sacramenti augere & conſeruare digneris, Te rogamus audi nos.

Vt ad frequentem vſum Euchariſtiæ per veram peccatorum confeſſionem nos perducere digneris, Te rogamus audi nos.

Vt nos ab omni hæreſi, perfidia, & cordis cæcitate liberare digneris, Te rogamus audi nos.

Vt ſanctiſſimi huius Sacramenti pretioſos & cœleſtes fructus nobis impertire digneris, Te rogamus audi nos.

Vt in hora mortis noſtræ hoc cœleſti viatico nos confortare, & munire digneris, Te rogamus audi nos.

Fili Dei, Te rogamus audi nos.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Parce nobis Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Exaudi nos Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Miſerere nobis.

Kyrie eleiſon. Chriſte eleiſon.

Kyrie eleiſon. *Pater noſter, &c.*

℣. Panem de cœlo præſtitiſti eis.

℟. Omne delectamentum in ſe habentem.

ORATIO.

DEvs, qui nobis ſub Sacramento mirabili, Paſſionis tuæ

memoriam reliquiſti, tribue quæſumus; ita nos corporis & ſanguinis tui ſacra myſteria venerari, vt redemptionis tuæ fructum in nobis iugiter ſentiamus. Qui viuis & regnas cum Deo Patre in vnitate Spiritus ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

HYMNVS.

PAnge lingua glorioſi
Corporis myſterium,
Sanguiníſque pretioſi,
Quem in mundi pretium,
Fructus ventris generoſi,
Rex effudit gentium.

Nobis datus, nobis natus,
Ex intacta virgine,
Et in mundo conuerſatus,
Sparſo verbi ſemine,
Sui moras incolatus,
Miro clauſit ordine.

In ſupremæ nocte cœnæ,

Recumbens cum fratribus;
Obſeruata lege plenè
Cibis in legalibus,
Cibum turbæ duodenæ
Se dat ſuis manibus.

Verbum caro panem verum,
Verbo carnem efficit,
Fitque ſanguis Chriſti merum.
Et ſi ſenſus deficit,
Ad firmandum cor ſyncerum,
Sola fides ſufficit.

Tantum ergo Sacramentum
Veneremur cernui,
Et antiquum documentum
Nouo cedat ritui:
Præſtet fides ſupplementum
Senſuum defectui.

Genitori genitôque,
Laus & iubilatio,
Salus, honor, virtus quoque
Sit & benedictio,
Procedenti ab vtroque,

Compar ſit laudatio, Amen.
℣. Panem de cælo præſtitiſti eis.
℟. Omne delectamentum in ſe habentem.

O REMVS.

DEvs qui nobis. *Comme deſſus fueillet* 55.

PRIERES POVR LES Processions & Stations qui se font durant l'Octaue du sainct Sacrement, nommées communement Pardon, a cause des Indulgences & Pardons octroyez à ceux qui y assistent.

LE Prestre qui officie reuestu d'vn surpelis ou d'vne aube auec vne estole & pluuial blanc, & vn voile sur les espaules, sortant de la sacristie les mains iointes, ira où le sainct Sacrement repose, accompaigné des Prestres & Acolythes, auec des flambeaux : & apres auoir fait la genuflexion, il ouure le Ta-

bernacle ou Sacraire, adore & encenſe trois fois le ſainct Sacrement; & l'ayant mis ſur l'Autel, il entonnera l'Hymne, Pange lingua glorioſi, *comme deſſus*, fol 56. *Le Diacre ou Maiſtre des ceremonies prendra le ſainct Sacrement & le luy baillera le couurant des bouts du voile, & l'Hymne ſera continuée par les autres Preſtres, tandis que la Proceſsion ſe fait, laquelle eſtant arriuée à la ſtation, qui eſt ordinairement faite au fonds de l'Egliſe, ſur vn Autel portatif, ou ailleurs; les Choriſtes ou Acolythes diront les verſets ſuiuants.*

℣. Panem de cœlo præſtitiſti eis, Alleluya.

℟. Omne delectamentum in ſe habentem, Alleluya.

℣. Ora pro nobis ſancta Dei genitrix.

℟. Vt digni efficiamur promiſſionibus Chriſti.

℣. Vt Eccleſiam tuam ſanctam regere & conſeruare digneris.

℟. Te rogamus audi nos.

OREMVS.

DEvs, qui nobis ſub Sacramento mirabili Paſſionis tuæ memoriam reliquiſti, tribuæ quæſumus, ita nos corporis & ſanguinis tui ſacra myſteria venerari, vt redemptionis tuæ fructum in nobis iugiter ſentiamus.

COncede nos famulos tuos quæſumus Domine Deus, perpetua mentis & corporis ſanitate gaudere: & glorioſa beatæ Mariæ ſemper virginis interceſſione, à præſenti liberari triſtitia, & æterna perfrui lætitia.

ECcleſiæ tuæ, quæſumus Domine, preces placatus admitte,

vt deſtructis aduerſitatibus, & erroribus vniuerſis, ſecura tibi ſeruiat libertate. Qui viuis & regnas Deus in ſæcula ſæculorum. Amen.

Ou pour le Pape.

DEvs omnium fidelium paſtor & rector, famulum tuum N. quem paſtorem Eccleſiæ tuæ præeſſe voluiſti, propitius reſpice: da ei, quæſumus, verbo & exemplo, quibus præeſt proficere: vt ad vitam vna cum grege ſibi credito perueniat ſempiternam. Qui viuis, & regnas, &c.

Cette Station eſtant faite, & les trois Oraiſons dites, le Preſtre entonnera l'Hymne.

VErbum ſupernum prodiens:
Nec patris linquens dexteram,
Ad opus ſuum exiens
Venit ad vitæ veſperam.
In mortem à diſcipulo

Suis tradendus æmulis,
Prius in vitæ ferculo,
Se tradidit diſcipulis.
Quibus ſub bina ſpecie
Carnem dedit & ſanguinem,
Vt duplicis ſubſtantiæ
Totum cibaret hominem.
Se naſcens dedit ſocium,
Conueſcens in edulium,
Se moriens in pretium,
Se regnans dat in premium.
O ſalutaris hoſtia,
Quæ cæli pandis oſtium,
Bella premunt hoſtilia,
Da robur, fer auxilium.
Vni trinoque Domino
Sit ſempiterna gloria:
Qui vitam ſine termino
Nobis donet in patria. Amen.

En chantant cét Hymne, la Proceſsion s'en retourne à l'Autel d'où elle eſtoit partie; où eſtant, les

Choriſtes diront les cinq verſets ſuiuans auec leurs reſpons.

℣. Cibauit illos ex adipe frumenti. Alleluya.

℟. Et de petra melle ſaturauit eos, Alleluya.

Le ſecond Verſet & Reſpons ſera du Patron de l'Egliſe.

℣. Domine ſaluum fac Regem noſtrum Ludouicum.

℟. Et exaudi nos in die qua inuocauerimus te.

℣. Memento congregationis tuæ.

℟. Quam poſſediſti ab initio.

℣. Vt fructus terræ dare & conſeruare digneris.

℟. Te rogamus audi nos.

Le Preſtre qui officie dira.

℣. Oſtende nobis Domine miſericordiam tuam.

℟. Et ſalutare tuum da nobis.

℣. Domine exaudi orationē meam.

℟. Et

℟. Et clamor meus ad te veniat.

℣. Dominus vobiſcum.

℟. Et cum ſpiritu tuo.

OREMVS.

FAc nos, quæſumus Domine, diuinitatis tuæ ſempiterna fruitione repleri : quam pretioſi corporis & ſanguinis tui temporalis perceptio præfigurat.

La ſeconde Oraiſon ſera du Patron de la Parroiſſe.

QVæſumus omnipotens Deus, vt famulus tuus Ludouicus Rex noſter, qui tua miſeratione ſuſcepit regni gubernacula, virtutum etiam omnium percipiat incrementa : quibus decenter ornatus, & vitiorum monſtra deuitare, & ad te, qui via, veritas & vita es, gratioſus valeat peruenire.

DEfende, quæſumus Domine, beata Maria ſemper virgine intercedente, iſtam ab omni aduerſitate familiam & toto corde tibi proſtratam, ab hoſtium propitius tuere clementer inſidijs.

ADomo, tua quæſumus Domine, ſpiritales nequitiæ repellantur: & aëreárum diſcedat malignitas tempeſtatum. Qui viuis & regnas Deus in ſæcula ſæculorum.

℣. Dominus vobiſcum.

℟. Et cum ſpiritu tuo

Les Choriſtes ou Acolythes, diront à la fin.

Benedicamus Domino.

℟. Deo gratias.

Le Preſtre apres auoir encenſé trois fois ſur l'Autel le ſainct Sacrement à genoux & fait vne profonde genuflexion, prendra la Cuſtode

où il repoſe, & ſe tournant vers le peuple, donnera la benediction auec iceluy; faiſant le ſigne de la Croix, ſans rien dire, & le remettra dans le Tabernacle en ſon lieu où il l'encenſera derechef trois fois à genoux, & apres ſe retirera poſement dans la Sacriſtie pour ſe deueſtir.

LES PROCESSIONS

Ordinaires du troiſiéme Dimanche du mois, qui ſe feront dans l'Egliſe ſans s'arreſter nulle part, il ſuffira de chanter l'Hymne Pange lingua, *où les Litanies du ſainct Sacrement, ſelon que le tour de l'Egliſe le pourra permettre, tant que l'on reuienne à l'Autel, d'où l'on eſt party, où les Acolythes diront.*

℣. Panem de cœlo præſtitiſti eis.

℟. Omne delectamentum in se habentem.

Le second Verset & Respons du Patron.

℣. Vt Ecclesiam tuam sanctam regere & conseruare digneris.

℟. Te rogamus audi nos.

℣. Domine saluum fac Regem nostrum Ludouicum.

℟. Et exaudi nos in die qua inuocauerimus te.

℣. Memento congregationis tuæ.

℟. Quam possedisti ab initio.

Au temps Paschal à chacun Verset & Respons sera adiousté Alleluya.

Le Prestre. ℣. Ostende nobis Domine misericordiam tuam.

℟. Et salutare tuum da nobis.

℣. Domine exaudi orationem meam.

℟. Et clamor meus ad te veniat.

℣. Dominus vobiſcum.

℟. Et cum ſpiritu tuo.

O R E M V S.

De Sanctiſſ. Sacramento.

DEvs, qui nobis ſub Sacramento mirabili, Paſſionis tuæ memoriã reliquiſti: tribue quæſumus, ita nos Corporis & ſanguinis tui ſacra myſteria venerari, vt Redemptionis tuæ fructum in nobis iugiter ſentiamus. Qui viuis, & regnas cum Deo Patre in vnitate Spiritus ſancti Deus. Per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

O R E M V S.

De B. Virgine Mariã.

COncede nos famulos tuos, quæſumus Domine Deus perpetua mentis & corporis ſanitate gaudere: & glorioſa Beatæ Mariæ ſemper Virginis interceſſione,

à præſenti liberari triſtitia, & æterna perfrui lætitia.

De Patrono Eccleſiæ.

Pro Eccleſia.

ECcleſiæ tuæ quæſumus Domine preces placatus admitte : vt deſtructis aduerſitatibus, & erroribus vniuerſis, ſecura tibi ſeruiat libertate.

Vel Pro Papa.

DEVS, omnium fidelium paſtor, & rector, famulum tuum N. quem paſtorem Eccleſiæ tuæ præeſſe voluiſti, propitius reſpice da ei quæſumus, verbo & exemplo quibus præeſt proficere : vt ad vitam vnà cum grege ſibi credito, perueniat ſempiternam.

Pro Rege.

QVæſumus, omnipotens Deus vt famulus tuus, N. Rex noſter, qui tua miſeratione ſuſcepit Regni gubernacula, virtutum etiam omnium percipiat incrementa: quibus decenter ornatus & vitiorum monſtra deuitare, & ad te qui via veritas, & vita es, gratioſus valeat peruenire.

Pro Congregatione & familia.

DEfende, quæſumus, Domine, Beata Maria ſemper Virgine intercedente, iſtam ab omni aduerſitate familiam, & toto corde tibi proſtratam ab hoſtium propitius tuere clementer inſidijs.

Pro defunctis Congregationis, propinquis, & benefactoribus.

DEvs, veniæ largitor, & humanæ ſalutis amator : quæſumus Clementiam tuam, vt noſtræ Congregationis Fratres, propinquos, & benefactores, qui ex hoc ſæculo tranſierunt B. Maria ſemper Virgine intercedente, cum omnibus Sanctis tuis, ad perpetuæ beatitudinis conſortium peruenire concedas.

PRO INFIRMIS.

OMnipotens ſempiterne Deus, ſalus æterna credentium, exaudi nos pro famulis tuis infirmis, pro quibus miſericordiæ tuæ imploramus auxilium, vt reddita ſibi

ſanitate, gratiarum tibi in Eccleſia tua referant actiones.

Pro Pace.

DEvs, à quo ſancta deſideria, recta conſilia, & iuſta ſunt opera: da ſeruis tuis illam, quam mundus dare non poteſt, pacem: vt & corda noſtra mandatis tuis dedita, & hoſtium ſublata formidine tempora ſint tua protectione tranquilla.

Pro ſerenitate temporis.

AD te nos, Domine, clamantes exaudi, & aëris ſerenitatem nobis tribue ſupplicantibus: vt qui iuſtè pro peccatis noſtris affligimur, miſericordia tua præuenientе clementiam ſentiamus.

Pro quacumque neceſsitate.

DEvs refugium noſtrum, & virtus, adeſto piis Eccleſiæ tuæ precibus, auctor ipſe pietatis, & præſta: vt quod fideliter petimus, efficaçiter conſequamur. Per Dominum noſtrum Ieſum Chriſtum Filium tuum, qui tecum viuit, & regnat in vnitate Spiritus ſancti Deus. Per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

Les Acolythes.

℣. Benedicamus Domino.
℟. Deo gratias.
℣. Dominus vobiſcum.
℟. Et cum ſpiritu tuo.

Le Preſtre apres auoir encenſé & adoré le ſainct Sacrement par trois fois, donnera la benediction, & finira comme deſſus.

LITANIES
DV
NOM DE IESVS.

In nomine Patris, & Filij & Spiritus Sancti, Amen.

Antienne. *Quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam, vt glorificetur Pater in Filio. Si quid petieritis me in nomine meo, hoc faciam.* Ioan. 14.

YRIE eleiſon.
Chriſte eleiſon.
Kyrie eleiſon.
Chriſte eleiſon.

Ieſu Fili Dei viui, miſerere nobis.
Ieſu potentiſſime, miſerere nobis.
Ieſu fortiſſime, miſerere nobis.
Ieſu perfectiſſime, miſerere nobis.
Ieſu glorioſiſſime, miſerere nobis.
Ieſu mirifice, miſerere nobis.
Ieſu iucundiſſime, miſerere nobis.
Ieſu chariſſime, miſerere nobis.
Ieſu clarior Sole, miſerere nobis.
Ieſu ſplendidior ſtellis, miſerere nobis.
Ieſu admirabilis, miſerere nobis.

Ieſu delectabilis, miſerere nobis.
Ieſu honorabilis, miſerere nobis.
Ieſu humillime, miſerere nobis.
Ieſu pauperrime, miſerere nobis.
Ieſu mitiſſime, miſerere nobis.
Ieſu patientiſſime, miſerere nobis.
Ieſu obedientiſſime, miſerere nobis.
Ieſu caſtiſſime, miſerere nobis.
Ieſu amator pacis, miſerere nobis.
Ieſu amator noſter, miſerere nobis.
Ieſu ſpeculum vitæ, miſerere nobis.
Ieſu exemplar virtutum, miſerere nobis.
Ieſu decus morum, miſerere nobis.
Ieſu zelator animarum, miſerere nobis.
Ieſu refugium noſtrum, miſerere nobis.
Ieſu Pater pauperum, miſerere nobis.
Ieſu conſolator afflictorum, miſer.

Ieſu theſaurus fidelium , miſerere nobis.
Ieſu gemma pretioſa , miſerere nobis.
Ieſu armarium perfectionis , miſerere nobis.
Ieſu bone Paſtor ouium , miſerere nobis.
Ieſu ſtella maris , miſerere nobis.
Ieſu lux vera , miſerere nobis.
Ieſu ſapientia æterna , miſerere nobis.
Ieſu bonitas infinita , miſerere nobis.
Ieſu gaudium Angelorum , miſerere nobis.
Ieſu Rex Patriarcharum , miſerere nobis.
Ieſu inſpirator Prophetarum , miſerere nobis.
Ieſu Magiſter Apoſtolorum , miſerere nobis.

Ieſu Doctor Euangeliſtarum, miſerere nobis.

Ieſu fortitudo Martyrum, miſerere nobis.

Ieſu lumen Confeſſorum, miſerere nobis.

Ieſu ſponſe & puritas Virginum, miſerere nobis.

Ieſu corona Sanctorum omnium, miſerere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miſerere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miſerere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miſerere nobis.

Pater noſter, &c.

ORATIO.

DEus qui glorioſiſſimum nomen Ieſu Chriſti Filij tui Domini

noſtri feciſti fidelibus tuis ſummæ ſuauitatis affectu amabile, & malignis ſpiritibus tremendum atque terribile : concede propitius, vt omnes qui hoc nomen Ieſu deuotè venerantur in terris, ſanctæ conſolationis dulcedinem in præſenti percipiant, & in futuro gaudium exultationis, & interminabilis beatitudinis obtineant in cœlis. Per eumdem Dominum noſtrum Ieſum Chriſtum Filium tuum qui tecum viuit & regnat in vnitate Spiritus ſancti Deus: Per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

LES LITANIES DE LA glorieuſe Vierge Marie Mere de Dieu.

KYRIE eleiſon.
Chriſte eleiſon.
Kyrie eleiſon.
Chriſte audi nos.
Chriſte exaudi nos.
Pater de cœlis Deus, Miſerere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus, miſerere nobis.
Spiritus ſancte Deus, miſerere nobis.
Sancta Trinitas vnus Deus, miſerere nobis.

Sancta Maria, ora pro nobis.
Sancta Dei genitrix, ora pro nob.
Sancta Virgo Virginum, ora pro nobis.
Mater Christi, ora pro nobis.
Mater diuinæ grâtiæ, ora pro nobis.
Mater puriſſima, ora pro nobis.
Mater caſtiſſima, ora pro nobis.
Mater inuiolata, ora pro nobis.
Mater intemerata, ora pro nobis.
Mater amabilis, ora pro nobis.
Mater admirabilis, ora pro nobis.
Mater Creatoris, ora pro nobis.
Mater Saluatoris, ora pro nobis.
Virgo prudentiſſima, ora pro nobis.
Virgo veneranda, ora pro nobis.
Virgo prædicanda, ora pro nobis
Virgo potens; ora pro nobis.
Virgo clemens, ora pro nobis.
Virgo fidelis, ora pro nobis.
Speculum Iuſtitiæ, ora pro nobis.

Sedes Sapientiæ, ora pro nobis.
Causa nostræ lætitiæ, ora pro nob.
Vas Spirituale, ora pro nobis.
Vas honorabile, ora pro nobis.
Vas insigne deuotionis, ora pro nobis.
Rosa mystica, ora pro nobis.
Turris Dauidica, ora pro nobis.
Turris Eburnea, ora pro nobis.
Domus aurea, ora pro nobis.
Fœderis Arca, ora pro nobis.
Ianua Cœli, ora pro nobis.
Stella matutina, ora pro nobis.
Salus infirmorum, ora pro nobis
Refugium peccatorum, ora pro nobis.
Consolatrix afflictorum, ora pro nobis.
Auxilium Christianorum, ora pro nobis.
Regina Angelorum, ora pro nobis.

Regina Patriarcharum, ora pro nobis.

Regina Prophetarum, ora pro nobis.

Regina Apoſtolorum, ora pro nobis.

Regina Martyrum, ora pro nobis.

Regina Confeſſorum, ora pro nob.

Regina Virginum, ora pro nobis.

Regina Sanctorum omnium, ora pro nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Parce nobis Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Exaudi nos Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Exaudi nos Domine.

℣. Ora pro nobis ſancta Dei genitrix.

℟. Vt digni efficiamur promiſſionibus Chriſti.

OREMVS.

SVb tuum præſidium confugimus, ſancta Dei genitrix, noſtras deprecationes ne deſpicias in neceſſitatibus, ſed à periculis cunctis libera nos ſemper, Virgo glorioſa, & benedicta.

MEmorare, ô piiſſima Virgo Maria, à ſæculo non eſſe auditum, quemquam ad tua currentem præſidia, tua implorantem auxilia, aut tua petentem ſuffragia eſſe derelictum. Ego tali animatus confidentia, ad te Virgo Virginum, Mater Domini mei curro, ad te venio, coram te gemens peccator aſſiſto. Noli Mater Verbi, verba mea deſpicere, ſed audi propitia & exaudi. Amen.

O Domina mea, Sancta Maria, me in tuam benedictam fidem

ac ſingularem cuſtodiam, & in ſinum miſericordiæ tuæ, hodie, quotidie, & in hora exitus mei, animam meam, & corpus meum tibi commendo: omnem ſpem meam, & conſolationem meam, omnes anguſtias, & miſerias meas, vitam & finem vitæ meæ tibi committo, vt per tuam ſanctiſſimam interceſſionem, & per tua merita, omnia mea dirigantur, & diſponantur opera ſecundum tuam tuique Filij voluntatem. Amen.

POVR DIRE A LA RECEPTION des Confreres, & Elections des Officiers.

TE Deum laudamus, Te Dominum confitemur.
Te æternum Patrem omnis terra veneratur.

Tibi omnes Angeli, tibi Cœli, & vniuerſæ Poteſtates.

Tibi Cherubin, & Seraphin : inceſſabili voce proclamant.

Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth.

Pleni ſunt Cœli, & terra, majeſtatis gloriæ tuæ.

Te glorioſus Apoſtolorum chorus.

Te Prophetarum laudabilis numerus.

Te Martyrum candidatus laudat exercitus.

Te per orbem terrarum ſancta confitetur Eccleſia.

Patrem immenſæ Majeſtatis.

Venerandum tuum verum, & vnicum Filium.

Sanctum quoque Paraclitum Spiritum.

Tu rex gloriæ Chriſte.

Tu Patris ſempiternus es Filius.

Tu ad liberandum ſuſcepturus hominem, non horruiſti Virginis vterum.

Tu deuicto mortis aculeo, aperuiſti credentibus regna cælorum.

Tu ad dexteram Dei ſedes in gloria Patris.

Iudex crederis eſſe venturus.

Te ergo quæſumus, tuis famulis ſubueni, quos pretioſo ſanguine redemiſti.

AEterna fac cum Sanctis tuis in gloria numerari.

Saluum fac populum tuum Domine, & benedic hæreditati tuæ.

Et rege eos, & extolle illos vſque in æternum.

Per ſingulos dies benedicimus te.

Et laudamus nomen tuum in ſæculum, & in ſæculum ſæculi.

Dignare Domine, die iſto: ſine peccato nos cuſtodire.

Miſerere noſtri, Domine : miſerere noſtri.

Fiat miſericordia tua, Domine, ſuper nos, quemadmodum ſperauimus in te.

In te Domine ſperaui : non confundar in æternum.

℣. Benedicamus Patrem, & Filium, cum ſancto Spiritu.

℟. Laudemus & ſuperexaltemus eum in ſæcula.

℣. Domine exaudi orationem meam.

℟. Et clamor meus ad te veniat.

OREMVS.

DEvs, cuius miſericordiæ non eſt numerus, & bonitatis infinitus eſt theſaurus : piiſſimæ Majeſtati quæ pro collatis donis gratias agimus, tuam ſemper Clementiam exorantes, vt qui peten-

tibus poſtulata concedis, eoſdem non deſerens ad præmia futura diſponas. Per Dominum noſtrum, &c.

℣. Domine exaudi orationem meam.

℟. Et clamor meus ad te veniat.

℣. Benedicamus Domino.

℟. Deo gratias.

PRIERES POVR LES Confreres Defunčts.

DE profundis clamaui ad te Domine: Domine exaudi vocem meam.

Fiant aures tuæ intendentes: in vocem deprecationis meæ.

Si iniquitates obſeruaueris Domine: Domine, quis ſuſtinebit?

Quia apud te propitiatio eſt, &.

Ex Libris

PROFESSOR J. S. WILL